
CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE



POST GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
HUMAN AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF ANTHROPOLOGY

LES LOGIQUES SOCIOCULTURELLES DES RITES DE LA SEXUALITE A L'OUEST CAMEROUN : CAS DES RITES DE VEUVAGE A BABADJOU

Mémoire présenté et soutenu publiquement [le 29 Juillet 2022](#) en vue de l'obtention du diplôme
de

Master en Anthropologie

Spécialisation : Anthropologie Médicale

Par

Verdiane KOUMATOUO YEMATA

Licenciée en Anthropologie

Jury :

Président : MEBENGA TAMBA Luc, Pr

Rapporteur : SOCPA Antoine, Pr

Membre : NDJALLA Alexandre, CC Sous la direction de

Pr Antoine SOCPA

Professeur titulaire des Universités

Mis en forme : Police : (Par défaut) Times New Roman, 12 pt

Mis en forme : Haut: (Personnaliser, Rouge, 20 pt Épaisseur du trait, Marge : 1 pt Espacement des bordures :), Bas: (Personnaliser, Rouge, 20 pt Épaisseur du trait, Marge : 1 pt Espacement des bordures :), Gauche: (Personnaliser, Rouge, 20 pt Épaisseur du trait, Marge : 4 pt Espacement des bordures :), Droite: (Personnaliser, Rouge, 20 pt Épaisseur du trait, Marge : 4 pt Espacement des bordures :)

Mis en forme : Police : 10 pt

Mis en forme : Police : 10 pt



Mis en forme : Espace Après : 0 pt

Mis en forme : Police : Gras

Mis en forme : Espace Après : 0 pt

Année académique 2021-2022

Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt

DEDICACE

▲

▲

Mes parents ~~Mon père,~~

Monsieur et madame Gabriel ~~FOBASSO~~

Mis en forme : Police :Gras

Mis en forme : Police :16 pt, Gras, Couleur de police :
Arrière-plan 1

Mis en forme : Centré, Niveau 1

Mis en forme : Police :Gras

REMERCIEMENTS

Pour l'accomplissement de ce travail, nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements au Professeur Antoine SOCPA, qui a non seulement guidé nos premiers pas en anthropologie, mais aussi a accepté de diriger ce travail malgré ses différentes multiples occupations. Ses conseils, ses encouragements et son soutien nous ont permis de surmonter les difficultés auxquelles nous avons été confrontés. Nous avons particulièrement été sensibles à ses qualités humaines d'écoute et à la bienveillance sollicitude à nous, accordées tout au long de ce travail.

Nous exprimons notre profonde gratitude au chef de département d'Anthropologie de l'Université de Yaoundé 1 le Pr Paschal KUM AWAH, ainsi qu'à l'ensemble du corps enseignant d'anthropologie qui ont contribué à notre formation durant toutes ces années : Pr Luc MEBENGA TAMBA, Pr MBONJI EDJENGUELE, Pr Pierre François EDONGO NTEDE, Pr Paul ABOUNA, Pr Teri DELI, Pr Isaiâh KUNOCK AFU, Dr Marguerite ESSOH, Dr Antoinette EWOLO NGA, Dr Germaine NGAH ELOUNDOU, Dr ANTANG YAMO, Dr Alexandre NDJALLA, Dr TIKERE Moffor, Dr Evans KAH.

Nous voulons exprimer une profonde gratitude aux personnes ressources qui ont accepté de répondre aux différentes préoccupations que nous leur avons adressées. Nous citons en particulier le patriarche MAKEMBY avec qui les échanges ont été très bénéfiques et les critiques constructives, ce qui a permis d'enrichir la qualité scientifique de ce travail.

Nous exprimons notre reconnaissance particulière à nos aînés académiques, en particulier : Leonel PEYA, Kitchener NDIPHO, Patrick KAMELONG, Roger NJIANKA et Bernice NJITA pour leur assistance sans faille malgré les intempéries.

Nous ne saurons terminer sans mentionner ZOUBOSSE Odette épouse FOBASSO, ma mère ainsi que mes sœurs Larissa LASSOCK et Redriss DJOUMESSI et mes frères Bolivar DEKOU et Ange Emmanuel LEKPA ; qui n'ont pas cessé de nous enseigner de grandes valeurs comme la patience, la persévérance, la ténacité et le respect. Nous espérons qu'ils trouvent en ce travail, le signe d'un résultat escompté.

A notre très cher et tendre Yannick Sédrique SANGANG pour son soutien indéfectible. Sa présence inconditionnelle à nos côtés, ses motivations et ses conseils ont été pour nous, le socle de ce que nous avons ou fait.

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Retrait : Première ligne : 1,25 cm

Mis en forme : Couleur de police : Arrière-plan 1

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Enfin, que tous ceux dont les noms ne sont pas mentionnés ici, mais qui nous ont aidés d'une manière ou d'une autre, puissent retrouver ici leurs efforts fournis.

SOMMAIRE

DEDICACE

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

LISTE DES ABBREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

LISTE DES CARTES ET FIGURES

RESUME

ABSTRACT

INTRODUCTION

CHAPITRE I : PRESENTATION DU SITE

CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE / CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

CHAPITRE III : PRESENTATION DU RITUEL DE VEUVAGE à BABADJOU

CHAPITRE IV : DYNAMIQUES INTERNES ET EXTERNES DES RITES DE VEUVAGE A BABADJOU

CHAPITRE V : SYMBOLIQUE ET PERCEPTION DES RITES DE VEUVAGE DANS LA COMMUNAUTE DE BABADJOU

CONCLUSION GENERALE

SOURCES

ANNEXE

TABLE DES MATIERES

Mis en forme : Niveau 1

|

|

iv

|

|

LISTE DES ABBREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

AVOC : Association des Veuves et orphelins du Cameroun

AVOHC : Association des Veuves et Orphelins de la Haute-Volta

P.S.T : Progrès Sociaux et Techniques

CFA : Colonies Françaises d'Afrique

A.G.R. : Activités Génératrices de revenus

N.T.I.C. : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

C.P.P.S.A. : Cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropologie

I.F.Y. : Institut français de Yaoundé

F.A.L.S.H. : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

M.C² : Mutuelle communautaire de croissance

COMLANGO : Comité de langue ngombale

G.I.C : Groupes d'Initiative Commune

Mis en forme : Niveau 1

Mis en forme : Niveau 1

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du site d'étude dans la région de l'Ouest au Cameroun.....15154

Figure 2 : Carte d'arrondissement de BABADJOU.....16165

Figure 3 : Un Aperçu de la végétation sur les monts Bamboutos.....17176

Figure 4 : Diagramme ombrothermique de Babadjou.....18178

Figure 5 : Carte des chefferies à

Babadjou.....25254

Mis en forme : Interligne : 1,5 ligne

Figure 6 : Fô SAMBAKENG KAFFO LANGEVIN, Actuel chef du groupement Babadjou.....26265

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : une Officiante des rites de veuvage en pratique.....57564

Photo 2 : un Repas réservé à l'alimentation de la veuve pendant le rituel.....60586

Photo 3 : l'Arbre de paix.....61597

Photo 4 : les Graines de jujube.....64597

Photo 5 : une Veuve durant le veuvage, plongée dans ses pensées.....626058

Photo 6 : des Feux de bois.....676563

Mis en forme : Niveau 1

Mis en forme : Police :12 pt

Mis en forme : Police :11 pt

Photo 7 : ~~des~~ — Veuves dans la cuisine, durant la pratique du rituel.....~~68~~~~6664~~

Photo 8 : ~~une~~ — Veuve rasée.....~~60~~~~686~~

Photo 9 : ~~la~~ Cendre.....~~71~~~~679~~

Photo 10 : rencontre à l'occasion de la causerie éducative à Babadjou en faveur des veuves.....~~0100~~~~398~~

RESUME

Mis en forme : Niveau 1

La question de la pratique des rites de veuvage encore appelés rites de viduité reste préoccupante au sein des traditions de l'Ouest et d'ailleurs. D'une part, il y a ceux qui estiment que ceux-ci devraient être supprimés car étant une torture, tandis que d'autres affirment mordicus qu'ils sont un aspect essentiel de la tradition et dont les effets ne sont que bénéfiques pour la personne qui y est soumise. Ceci explique d'emblée le fait que, les rites puissent maintenir leur place au sein de la société. On note néanmoins que, plusieurs dérogent à cette règle tant au niveau des femmes qui refusent de s'y adonner qu'aux hommes qui épargnent leurs épouses de ce détail après leur mort. Force est de constater que cela n'empêche point les rites de continuer à être pratiqués ou même d'être appréciés par une bonne majorité. C'est ainsi qu'on en vient à s'interroger sur les logiques sociales et culturelles des rites de veuvage dans une culture bien précise de l'ouest Cameroun : Babadjou. L'objectif de cette étude est de comprendre les logiques socioculturelles des rites de veuvage à Babadjou, et, pour mieux l'atteindre, nous avons trouvé judicieux de partir d'une recherche documentaire qui fut un travail de synthèse, pour arriver à la descente sur un terrain d'étude munis d'un guide d'entretien et des outils de collecte des données et finir par l'analyse qualitative et l'interprétation des données collectés au moyen des théories bien indiquées. Cette démarche nous a permis de décrire le déroulement des rites de veuvage, saisir le sens réel de la pratique de ceux-ci malgré les plaintes qu'ils suscitent et ressortir les changements qu'ils ont subi au fil des années. Les résultats obtenus à l'issue de cette démarche montrent que les rites de veuvage sont mis en place pour anoblir l'être endeuillée et lui donner du soutien durant cette période suivant la perte de son partenaire. En outre, ils sont pour l'individu une occasion de réaffirmer son appartenance à la culture Babadjou et pour la population, l'occasion de lui témoigner de l'amour. Cependant, on observe des modifications et des pratiques y afférents qui tendent à contredire cette visée première et à assombrir l'aspect de cet élément culturel, il faudrait alors que dénonciation soit faite et que le suivi soit effectif. En plus, ceux-ci ont été toilettés pour trouver de la place dans le monde moderne d'aujourd'hui. Bien que la route soit encore longue, des efforts sont faits dans ce sens. En définitive, il importe de souligner que des mesures disciplinaires de protection du veuf ou de la veuve durant le veuvage doivent être édictées et érigées en règle universelle pour un meilleur suivi, afin que nul n'en ignore. Aussi, les garants de la tradition doivent vérifier à nouveau le rite dans son essence et veiller à ce qu'il ne comporte plus des éléments ou des déformations qui pourraient l'éloigner de l'objectif recherché.

Mots clés : Babadjou, dynamiques culturelles, logiques socioculturelles, Ouest, perceptions, rites de veuvage.

ABSTRACT

The question of the practice of widowhood rites, also known as emptying rites, remains a concern within Western traditions and elsewhere. On the one hand, some believe that these rites should be suppressed, believing they are tortures. On the other hand, others insist that they are an essential aspect of the tradition and that their effects are only beneficial to the subject of these rites. Nevertheless, many people disregard this rule, both women who refuse to perform it and men who spare their wives from this detail after their death. However, this does not prevent the rites from continuing to be practiced or even from being appreciated by a good majority. We are led to wonder about the social and cultural logic of widowhood rites in a specific culture of West Cameroon: Babadjou. The objective of this study is to understand the socio-cultural logic of widowhood rites in Babadjou. To achieve this, we started from documentary research which was a synthesis work that led to a field study with a guided interview and data collection tools and ended with a qualitative analysis and interpretation of the collected data using well-indicated theories. As a result of this approach, we were able to describe the evolution of widowhood rites, understand their real meaning despite the complaints they raise, and highlight the changes they have undergone over the years. This research shows that widowhood rites are put in place to ennoble the bereaved and support them during the grieving period. In addition, they are an opportunity for the individual to reaffirm his or her belonging to the Babadjou culture and for the population to show love. However, changes and practices have been observed that tend to contradict this primary aim and darken the aspect of this cultural element, and it is therefore necessary to denounce them and ensure that they are followed up. In addition, these have been groomed to find a place in today's modern world. Although there is still a long way to go, efforts are being made in this direction. Finally, it is important to emphasize that disciplinary measures be implemented and established as a universal rule to protect the widow or widower during widowhood so that no one overlooks them. Further, the guarantors of the tradition should re-examine the essence of the rite and ensure that it no longer contains any elements or distortions that could divert it away from its intended goal.

Keywords: Babadjou, cultural dynamics, perceptions, socio-cultural logics, west, widowhood rites.

Mis en forme : Police :Gras, Non souligné

Mis en forme : Niveau 1

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 1,25 cm

Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt

INTRODUCTION

Mis en forme : Niveau 1

CONTEXTE D'ÉTUDE

Mis en forme : Niveau 2

Toutes les sociétés connaissent un ensemble de règles, de lois, institutions particulières qui modèlent le comportement des individus et rendent plus harmonieuse la vie en commun. Ainsi, la vie sociale est tracée et régie par la culture. Il existe certaines institutions culturelles qui s'étendent à toutes les sociétés humaines : c'est le cas de la religion. Tous les peuples du monde disposent d'un moyen qui leur permet d'entrer en contact avec ce qu'ils considèrent comme le sacré. L'un des moyens les plus développés par les cultures du monde pour rendre possible le contact avec le sacré est le rite. Dans sa définition molle, le rite est un ensemble codifié d'actes. Dans son acception anthropologique, le rite est un ensemble d'actes destiné à assurer une transformation ([Jacques Hubert, Rites traditionnels d'Afrique, 2003](#)). Un sacrifice, un soin magique, une communion liturgique sont des exemples classiques dans la discipline.

Dans la vie sociale, deux étapes semblent déterminer l'évolution de la vie d'un homme : la naissance et la mort. Entre les deux, se situe le mariage auquel les africains en général, et la communauté Babadjou en particulier accorde une importance capitale. C'est une institution qui unit non seulement deux personnes mais aussi deux grandes familles lors d'une cérémonie rituelle communément appelée « dot ». La dot désigne dans le langage courant l'apport de biens par la famille du fiancé, au patrimoine de l'autre, il peut s'agir de biens dont la femme ou le mari sont dotés par leurs familles, mais aussi d'un don entre époux. Tout ceci est officialisé par un rituel de partage de vin qui donne ainsi le droit aux époux de consommer le mariage, c'est-à-dire d'entretenir des rapports sexuels qui les lient à jamais ([Barnabé Georges Gbago, Olivier Devaux, La dot et le mariage en Afrique, 2012](#)). Lors du décès d'un des deux et majoritairement de l'époux, la conjointe est alors considérée comme étant souillée et réduite, cette dernière est appelée à afficher ses états d'âme pendant un bon bout de temps au travers des rites dits de veuvage. Jadis, ils avaient pour but principal non seulement de s'assurer que la veuve ne porte pas de grossesse et si c'est le cas, qu'elle ne se remarie pas avec cette grossesse mais aussi de faire respecter la mémoire du défunt mari, d'où l'interdiction de toute coquetterie et de toute sortie non nécessaire à la veuve.

A la fin de la colonisation malheureusement, les institutions occidentales se sont fortement installées en Afrique et continuent leur bout de chemin, on pourrait même dire que celles-ci vont de plus en plus crescendo. La période postcoloniale sera alors l'occasion pour l'Afrique de rattraper l'occident par l'imitation des standards économiques et culturels des grandes puissances tel que l'a souligné Mbonji Edjenguèlè (1988). Nous assistons à une course notoire vers le développement par la mise en place des systèmes propres aux grandes puissances. [Les rites ne sont pas en reste, Aurélien Martial Tagatio \(Le veuvage au Cameroun](#)

[entre tradition et modernité, 2015](#) pouvait dire que celui-ci ne devrait en aucun cas être appréhendé en dehors des représentations et des pratiques socio-culturelles dans lesquelles il s'inscrit.

Mis en forme : Police :Italique

Ainsi, l'Afrique en général et le Cameroun en particulier connaît des mutations profondes avec l'installation de l'école occidentale, l'introduction de la monnaie dans les échanges, l'urbanisation et l'imprégnation de plusieurs courants spirituels. Ces nouvelles valeurs ne sont pas toujours compatibles avec celles auxquelles sont attachées les africains et exercent une sorte d'action d'usure sur leur fond culturel. [En effet d'une pratique purement symbolique, ces rites sont devenus un instrument de violences et de tortures diverses \(Bernard Tondé, *Le veuvage en Afrique. Dimensions socioculturelles, mystiques, morales et juridiques, 2018*\).](#)

La pratique et le déroulement des rites à l'instar des rites de veuvage dans la communauté Babadjou n'en sont pas épargnés. Si ces rites comme de nombreux autres d'ailleurs ne sont plus pratiqués à l'état nature dans ce village, ils demeurent d'actualité dans « *l'Afrique des villages* » qui, face au caractère ethnocidaire des cultures étrangères, ont su tant bien que mal maintenir l'équilibre entre d'une part les actes et attitudes motivés par le développement et l'assimilation des modèles occidentaux et d'autre part, la volonté de préserver des valeurs culturelles authentiques ([Jean Marc Ela, 1982](#)). L'occasion nous est alors donnée de saisir intelligemment les raisons de conservation de la pratique des rites de la sexualité à l'ouest Cameroun et plus précisément dans la localité de Babadjou.

1- JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Le choix du présent sujet de recherche découle d'une expérience que nous avons remarquée il y a quelques années et il obéit à une double motivation, d'abord personnelle et ensuite heuristique.

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0,11 cm, Suspendu : 0,63 cm

1-1- Motivation personnelle

Depuis notre enfance, nous assistons à des cérémonies rituelles notamment les cérémonies funéraires qui sont les plus récurrentes (chaque week-end). Celles-ci ont pour but d'accompagner la dépouille dans sa dernière demeure et c'est le moment pour beaucoup de manifester leur soutien et leur assistance aux personnes durement éprouvées. Les personnes les plus affectées au terme de ces cérémonies qui se soldent généralement par les rites de veuvage sont les orphelins et les veuves.

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1 cm

En 2018, nous avons assisté à la perte d'un membre de notre entourage au quartier Simbock à Yaoundé, c'est alors que nous avons pu constater que non seulement son épouse avait

désormais en guise de fauteuil un matelas installé pour la circonstance dans la salle de séjour au détriment des meubles de leur domicile conjugal mais aussi, était appelée à suivre ou à ne plus faire certains gestes pendant cette période. Une fois allée au village pour l'inhumation de son défunt époux, laissant derrière elle son emploi, sa maison et ses activités quotidiennes, celle-ci y a mis environ un mois ; ce qui lui a valu des demandes d'explication et des pertes de biens qui lui auraient servi au maintien de sa famille dont elle avait actuellement l'entière responsabilité. Ceci sans compter le fait qu'elle était revenue physiquement différente et avait du mal à se remettre à jour. À la question de savoir pourquoi elle avait marqué ce temps mort, elle nous a alors répondu que c'était une exigence de la tradition et qu'il fallait qu'elle pratique les rites destinés à la veuve en pays bamiléké.

Face à cela, notre curiosité intellectuelle s'est alors fixée sur les pratiques rituelles en terme de veuvage, notamment celles des veufs et des veuves de la communauté Babadjou de l'Ouest Cameroun et aujourd'hui que l'occasion nous est donnée de produire un travail scientifique, nous avons pensé que c'est le moment idéal pour nous de trouver des réponses aux questions que nous nous sommes longtemps posées face aux différents cas de perte d'un conjoint dans une famille.

1-2- Motivation scientifique

L'originalité de cette étude découle du fait qu'au Cameroun, les recherches menées dans le cadre des rites, des pratiques religieuses de l'ouest du pays se focalisent généralement sur les cérémonies d'initiation, les cultes des ancêtres et les rites. Si parmi les rites, nous avons choisi ceux du « mpfök », c'est parce que ceux-ci sont non seulement très mal perçus par la population contemporaine, mais aussi parce qu'ils sont encore inconnus de la littérature que nous avons sur cette localité.

Or, au-delà de la pratique, les rites de veuvage représentent tout un symbole et un héritage des aïeux (accompagner le (la) défunt (e) vers le monde des morts et purifier le conjoint de la souillure de la mort) qu'il convient de décoder. Cependant, aucune étude systématique n'a encore été faite sur les rites relatifs au veuvage dans cette ethnie. Les documents sur les bamiléqués en général n'offrent que quelques maigres éléments sur ce sujet. Par contre, dans les autres tribus du Cameroun, des études systématiques ont déjà été consacrées à la veuve. C'est le cas des Pongo, Mbonji a soutenu en Juin 1979 un mémoire de maîtrise sur la veuve Pongo.

Cette étude nous permettra non seulement de satisfaire notre curiosité mais aussi de fournir une monographie actualisée sur cette cérémonie rituelle, ce d'autant plus que pour P. Laburthe Tolra et R. Bureau (1971 : 40) « l'ensemble des groupes africains est loin d'avoir été

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

étudié, beaucoup de monographies restent à écrire pour achever de recueillir l'inventaire culturel africain. ».

2- PROBLÈME de RECHERCHE

Dans la société Babadjou d'hier, les rites de veuvage étaient un cérémonial capital en raison de leur ~~sa~~-propriété expiatoire et libératrice. La réintégration du veuf ou de la veuve dépendait en grande partie de ce rite. C'est seulement grâce à celui-ci que ce dernier témoignait de son amour et sa peine face à la perte de son partenaire d'une part et d'autre part, ceci marquait la séparation officielle avec celui ou celle qui plutôt partageait sa vie par les liens sacrés du mariage. Ainsi, un Homme ne pouvait se déclarer veuf (ve) et donc prêt pour une nouvelle relation que s'il avait au préalable achevé cette étape.

De nos jours, Babadjou est une société en pleine effervescence culturelle qui connaît des éléments culturels nouveaux issus du processus de modernisation. Il s'agit par exemple des églises réveillées, de l'école, de l'emploi et de l'urbanisation. Ces éléments remettent en question sa pratique et menacent sa stabilité. En effet, le contact avec ces valeurs est à l'origine du processus d'acculturation de la population et adhère aux nouveaux systèmes de valeurs et veut en même temps garder les pratiques rituelles : il y a alors deux polarités à concilier : les rites de veuvage et les exigences de la modernité. Cette dernière a par ailleurs entraîné une dénaturalisation des vertus thérapeutiques rituelles des rites au profit des personnes mal intentionnées faisant ainsi des rites de veuvages des lieux de règlement de compte : il ressort un problème de fond qu'est la logiques socio-culturelle ~~s~~-des rites de veuvage dans ~~cette une~~ société où ils sont visiblement en crise.

3- PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

Les sociétés traditionnelles africaines connaissent plusieurs types de rites qu'elles pratiquent depuis la nuit des temps. De manière générale, Ces rites poursuivent un double objectif : permettre aux africains d'entrer en contact avec les forces qui leur sont extérieures et les introduire solennellement à la vie de la collectivité et dans la condition du sacré assumé par la plénitude.

Tous les week-ends et principalement le samedi, la communauté Babadjou connaît en son sein plusieurs cérémonies heureuses comme malheureuses, le samedi est comme partout ailleurs le jour par excellence de l'inhumation à quelques exceptions près. La quasi-totalité de la communauté est alors mobilisée en ce jour et le veuf ou la veuve est distinguée soit par une tenue unique soit par une place particulière aux côtés du défunt. Une fois cette étape passée, l'individu

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0,11 cm, Suspendu : 0,63 cm

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0,11 cm, Suspendu : 0,63 cm

qui a perdu son partenaire est appelée à continuer à suivre son rite constitué de diverses étapes : la course à moitié nue dans le village, le rasage de la tête et de toutes les parties intimes, le port d'un lourd panier sur une longue distance, l'interdiction de prendre un bain durant des jours etc. Cependant, du fait de la colonisation et des religions importées, cette localité a connu des changements sur presque tous les aspects et particulièrement sur la pratique des rites, les rites de veuvage n'en sont pas exempts mais sont quand même encore d'actualité. Notre préoccupation majeure consiste tout d'abord à nous inspirer de la notion de fonction initiée par B. Malinowski pour ressortir le rôle et les logiques socio-culturelles de ce rituel dans une société en pleine mutation. Ensuite, nous nous appuyons sur le courant dynamiste développé par G. Balandier (1971) pour comprendre les changements survenus au sein du rituel de veuvage. Le problème du changement sera abordé sous l'angle de la perspective interne et externe. Cette préoccupation constitue le fil conducteur de notre recherche et appelle de notre part une formulation des questions de recherche ainsi qu'il suit.

4- QUESTIONS DE RECHERCHE

Elles se déclinent en deux formes : une principale et des subsidiaires.

5-1-4-1- Question principale

Quelles sont les logiques socio-culturelles des rites de veuvage à l'Ouest Cameroun ?

5-2-4-2- Questions subsidiaires

5-4-2-1- question subsidiaire n° 1

En quoi consistent les rites de veuvage chez les Babadjou de l'Ouest Cameroun ?

5-4-2-2- question subsidiaire n°2

Comment se pratique le rituel de veuvage à Babadjou ?

5-4-2-3- question subsidiaire n° 3

Quelles sont les dynamiques et perceptions de la pratique des rites de veuvage à Babadjou ?

Ces questions permettent d'émettre des conjectures :

6-5- HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Elles sont de deux formes également : une principale et des subsidiaires.

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0,11 cm, Suspendu : 0,63 cm

Mis en forme : Police : (Par défaut) Times New Roman, 12 pt, Gras

Mis en forme : Paragraphe de liste, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1 cm, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Hiérarchisation + Niveau : 2 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 1,38 cm + Retrait : 2,65 cm

Mis en forme : Police : (Par défaut) Times New Roman, 12 pt, Gras

Mis en forme : Paragraphe de liste, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1 cm, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Hiérarchisation + Niveau : 2 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 1,38 cm + Retrait : 2,65 cm

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,5 cm, Hiérarchisation + Niveau : 1 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 4 + Alignement : Gauche + Alignement : 0 cm + Retrait : 0,69 cm

6-2-5-1- Hypothèse principale

Notre principale interrogation énoncée précédemment suscite la réponse provisoire suivante :

Malgré les transformations que la localité de Babadjou connaît dans plusieurs domaines, les rites de veuvage se sont certes enrichis ou appauvris des valeurs étrangères néanmoins, ils gardent intact leur soubassement culturel et préservent leur nature basique, ce qui leur confère une place inéluctable dans la société Babadjou.

De cette hypothèse générale, découlent d'autres hypothèses subsidiaires qui permettent une meilleure compréhension de la première.

6-4-5-2- Hypothèse subsidiaire

Elles sont au nombre de trois.

65-2-1- Hypothèse subsidiaire n°1

Les rites de veuvage sont un rituel composé d'un ensemble de pratiques qui sont faites au survivant dans un couple lorsque l'un des conjoints décède

65-2-2- Hypothèse subsidiaire n°2

Le rite est un ensemble d'actes bien défini qui commence par le fait de s'asseoir au sol à l'annonce du deuil jusqu'à l'enlèvement de la tenue blanche une fois celui-ci terminé.

65-2-3- Hypothèse subsidiaire n° 3

Le rite de veuvage a une très grande importance aux yeux de la communauté qui attribue d'ailleurs une maladie « des joues rouges » suite au non-respect de celui-ci. Avec l'arrivée des religions, des écoles occidentales, de l'urbanisation et du modernisme dans la localité de Babadjou, les rites de veuvage ont connu des modifications. Le rite tel que pratiqué aujourd'hui est d'ailleurs une conciliation des systèmes de valeurs traditionnel et moderne.

7-6- OBJECTIFS DE RECHERCHE

Les objectifs de l'étude permettront de résumer son accomplissement. De ce fait, il y aura un objectif général divisé en éléments reliés logiquement entre eux à savoir les objectifs spécifiques.

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm, Espace Après : 0 pt, Hiérarchisation + Niveau : 2 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 1,38 cm + Retrait : 2,65 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm, Hiérarchisation + Niveau : 2 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 1,38 cm + Retrait : 2,65 cm

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,69 cm, Hiérarchisation + Niveau : 1 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 4 + Alignement : Gauche + Alignement : 0 cm + Retrait : 0,69 cm

7-1-6-1- Objectif principal

Examiner les logiques socioculturelles et la dynamique des rites de veuvage dans la communauté de Babadjou afin de comprendre les mécanismes de résilience développés par les veufs et les veuves.

7-2-6-2- Objectifs spécifiques

Nous en aurons trois.

7-2-1-6-2-1- Objectif spécifique n°1

Relever l'explication que les Babadjou donnent aux rites de veuvage.

7-2-2-6-2-2- Objectif spécifique n° 2

Reporter les étapes d'un rituel de veuvage de manière générale.

7-2-3-6-2-3- Objectif spécifique n°3

Ressortir les perceptions et les dynamiques durite de veuvage dans la communauté de Babadjou.

Pour atteindre nos objectifs, la méthodologie ci-dessous a été mise en exergue.

8-7- MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

C'est une démarche qui indique l'ensemble des moyens techniques mis en œuvre en vue de collecter et d'analyser les données de terrain. Concernant cette étude, notre méthodologie s'articule autour de deux centres de recherche : la recherche documentaire et la recherche de terrain.

87-1- Recherche documentaire

C'est le chemin parcouru pendant notre étude et qui a permis de faire une prospection documentaire. Cette consultation a eu pour objectif la collecte de données secondaires en rapport avec les rites de veuvage. Ainsi, la recherche documentaire s'est faite sur la base des ouvrages généraux, méthodologiques et spécifiques qui sont liés à notre sujet. Nous avons également utilisé les travaux de certains chercheurs. Il s'agit des mémoires, des thèses et des articles scientifiques. Enfin, les sites internet ont été explorés. Pour avoir des informations, nous sommes allés dans les bibliothèques en occurrence le Cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropo (CPPSA), l'Institut français de Yaoundé (IFY) et la bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm, Hiérarchisation + Niveau : 2 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 1,38 cm + Retrait : 2,65 cm

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 1,25 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm, Hiérarchisation + Niveau : 2 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 1,38 cm + Retrait : 2,65 cm

Mis en forme : Police : (Par défaut) Times New Roman, 12 pt, Gras

Mis en forme : Paragraphe de liste, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1,25 cm, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Hiérarchisation + Niveau : 3 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 1,38 cm + Retrait : 2,65 cm

Mis en forme : Police : (Par défaut) Times New Roman, 12 pt, Gras

Mis en forme : Paragraphe de liste, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1,25 cm, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Hiérarchisation + Niveau : 3 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 1,38 cm + Retrait : 2,65 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1,25 cm, Hiérarchisation + Niveau : 3 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 1,38 cm + Retrait : 2,65 cm

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,5 cm, Hiérarchisation + Niveau : 1 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 6 + Alignement : Gauche + Alignement : 0 cm + Retrait : 1,03 cm

Humaines (FALSH). Cette phase de collecte de données secondaires nous a épargné des écueils et nous a permis de faire ressortir l'originalité de notre travail. La recherche de terrain est le deuxième volet de cette étude.

8-2-2-7-2- Recherche de terrain

Les investigations faites sur le site de notre étude s'articulent en trois composants : la collecte, l'analyse et l'interprétation.

8-2-3-7-2-1- Collecte des données de terrain

Nous avons fait usage des techniques et des outils de collecte des données qui ont cours en anthropologie. Elle s'est faite sur la base d'un échantillon clairement défini par la méthode du quota à choix raisonné. Celle-ci nous a permis d'interroger seulement quelques spécialistes des rites, plusieurs vieillards garants de la tradition, des veufs et veuves qui étaient la principale cible. Notre entretien avec les veuves était motivé par le désir naturel de communiquer qui les pousse à monologuer à plusieurs reprises. C'est ainsi qu'elles se sont senties utiles et ont décrit avec ardeur ces rites qu'elles avaient déjà pratiqué et fait pratiquer au moins deux fois de leur existence.

87-2-1-1- Techniques de collecte des données

En ce qui concerne notre étude, les techniques de collecte des données ci-dessous ont été mises en exergue.

87-2-1-1-1- Observation directe

L'observation directe nous a permis de vivre de près la pratique des rites de veuvage à Babadjou. En effet, elle a consisté à observer premièrement les aspects que l'informateur a omis lors de l'entrevue. Par la suite, nous avons observé avec une grande curiosité tout ce qui peut être interdit de révélation. Enfin, la technique a fait de nous un témoin des aspects latents et manifestes dudit rituel dans le groupement Babadjou et ceux-ci nous ont permis de meubler notre analyse. Car, ces aspects observés ont favorisé la rédaction de nos travaux.

87-2-1-1-2- Entretien individuel approfondi

Sur le terrain, l'entretien individuel approfondi en abrégé E.I.A. nous a permis de collecter les données auprès des informateurs clés identifiés à l'avance. Ce sont d'une part des

Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt, Gras

Mis en forme : Paragraphe de liste, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1 cm, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Hiérarchisation + Niveau : 2 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 2 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,69 cm + Retrait : 1,96 cm

Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt, Gras

Mis en forme : Paragraphe de liste, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1,25 cm, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Hiérarchisation + Niveau : 3 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 1,38 cm + Retrait : 2,65 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

anciens veufs et veuves, des garants traditionnels qui sont chargés de la pratique des rites et d'autres part des nouveaux veufs et veuves qui venaient juste de passer le rituel.

87-2-1-1-3- Photographie

Elle a été d'une importance capitale pour cette étude, elle a permis de prendre des photos concernant le matériel utilisé pendant les rites de veuvage. Ceci nous a permis de décrire le déroulement de cette pratique dans l'aire culturelle bafung. L'ethnographie des rites de veuvage cadre avec cette technique de collecte des données sur le terrain car, les photos prises ont été illustrées par écrits.

Les récits de vie ont également permis la collecte des données sur le terrain.

87-2-1-1-4- Récits de vie

Les récits de vie comme technique de collecte des données de la recherche qualitative ont permis d'écouter les informateurs qui ont fait l'expérience du rituel de veuvage en ce sens qu'ils ont narré leur histoire, leur vécu en rapport avec cette pratique culturelle. A cet effet, plusieurs enquêtés ont raconté les circonstances dans lesquelles ils ont perdu leur conjoint et suite auxquelles ils ont été appelés à faire recours aux rites.

87-2-1-1-5- Focus Group Discussion (FGD)

Cette technique de collecte des données nous a permis de réunir les informateurs autour d'une même table et à leur poser des questions sur les rites de veuvage à Babadjou. Le choix du FGD est justifié par le fait qu'il a diversifié les points de vue de plusieurs informateurs pendant 45 minutes.

Les outils physiques ont été aussi utilisés pour collecter les données de terrain.

87-2-1-2- Outils de collecte des données

Ce sont des outils physiques et palpables de collecte des données sur le terrain. Il s'agit :

- Appareil photo : c'est un instrument qui nous a permis de prendre des photos dans le souci de mieux étayer les données ethnographiques. Les photos ont été choisies afin de faire parler ce qui ne peut être écrit.
- Magnétophone : cet outil de collecte des données nous a permis d'enregistrer des entretiens individuels et collectifs auprès des informateurs clés. Selon François Xavier MBOME (1998 : 166), le magnétophone est un procédé d'enregistrement qui permet de « compléter l'observation humaine dans l'espace et dans le temps, de remédier à ce

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

qu'elle a de trop partiel et surtout de trop éphémère ». La seconde partie de la collecte des données de terrain concerne l'analyse.

- Guide d'entretien : comme son nom l'indique, c'est un guide qui a donné l'orientation aux entretiens que nous avons menés sur le terrain. Nous l'avons rédigé en plusieurs sections qui étaient elles aussi composées de plusieurs questions.
- Guide d'observation : c'est la grille qui nous a permis de définir les repères de notre observation durant les rites de veuvage. Nous avons ainsi pu observer attentivement les étapes, les composants et les produits utilisés lors du rituel.

10-8- ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES

9-1- 8-1-Analyse de contenu

C'est une technique d'analyse des données qui rend explicite le contenu des informations collectées sur le terrain. Elle a fait ressortir les centres d'intérêt en occurrence les grandes parties et des sous-parties qui constituaient les grandes lignes du travail. L'analyse du contenu est ce qui permet d'établir les correspondances entre les pensées et les expressions verbales employées pour les exprimer selon MBONJI EDJENGUELE (2005).

9-2- 8-2- Interprétation des données.

Une fois l'analyse des données issues du terrain fait, nous avons donné un sens au rituel de veuvage en milieu Babadjou. En guise de grille de lecture, nous emploierons les théories fonctionnaliste et dynamiste et plus, quelques principes de l'ethnométhodologie africaine à savoir celui du « comme si ».

10-9- INTÉRÊTS DE LA RECHERCHE

Deux centres d'intérêt meublent cette étude : l'un est scientifique et l'autre est pratique.

6-3- Intérêts théoriques

9-1- Intérêts théoriques

Cette recherche compte apporter à l'anthropologie, des éclaircissements sur la dynamique des rites de veuvage chez les Babadjou de l'Ouest Cameroun. Dans le cadre de l'anthropologie médicale, le thème revêt un intérêt indéniable en matière de santé dans la mesure où il permet d'examiner l'impact du dit rituel sur la santé de la nouvelle veuve.

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,5 cm, Hiérarchisation + Niveau : 1 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 6 + Alignement : Gauche + Alignement : 0 cm + Retrait : 1,03 cm

Mis en forme : Sans numérotation ni puces

Mis en forme : Police : (Par défaut) Times New Roman, 12 pt, Gras

Mis en forme : Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Sans numérotation ni puces

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,69 cm, Hiérarchisation + Niveau : 1 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 6 + Alignement : Gauche + Alignement : 0 cm + Retrait : 1,03 cm

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Mis en forme : Police : Gras

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0,69 cm, Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1 cm, Hiérarchisation + Niveau : 2 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 2 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,69 cm + Retrait : 1,96 cm

Mis en forme : Police : Gras, Couleur de police : Automatique

Mis en forme : Sans numérotation ni puces

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

10-2- 9-2- Intérêts pratiques

Sur le plan pratique , cette étude va éclairer l'opinion publique sur les raisons de la pratique des rites de veuvage à l'heure actuelle et sur les stratégies élaborées par la veuve en ce qui concerne son rétablissement après la perte de son partenaire .En plus, elle permettra de mieux comprendre la santé des personnes affectées par la disparition de leur conjoint et d'élaborer des programmes spécifiques orientés vers ces derniers ; par exemple la mise sur pied des cellules de soins psychologiques dans les centres de santé présents en milieu rural.

Mis en forme : Sans numérotation ni puces

11-10- Plan de rédaction

Notre rédaction va s'articuler en cinq chapitres en dehors de l'introduction et de la conclusion.

Dans le premier chapitre, il est question de faire une présentation physique et humaine du site de notre étude. Elle se base sur la végétation, le climat, les sols, l'organisation politique, l'historique du peuple Babadjou et de ses croyances.

Le deuxième chapitre présente la revue de la littérature notamment l'état de la question duquel on ressortira l'originalité de l'étude et le cadre théorique de l'étude.

Le troisième chapitre est une explication du déroulement des rites de veuvage et du contexte dans lequel ils ont vu le jour.

Notre quatrième chapitre offre les dynamiques internes et externes qu'ont connu les rites de veuvage au sein de la communauté.

Le cinquième et dernier chapitre présente les perceptions des rites de veuvage dans la localité qui abrite notre étude.

Mis en forme : Hiérarchisation + Niveau : 1 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 6 + Alignement : Gauche + Alignement : 0 cm + Retrait : 1,03 cm

Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt

CHAPITRE I :

PRESENTATION DU ~~SITE~~ DESITE DE L'ETUDE

Mis en forme : Non souligné

Mis en forme : Niveau 1

Cette partie de notre travail comporte deux grandes parties qui sont : le cadre physique et le cadre humain. Ainsi, ce chapitre s'articulera sur la situation géographique, l'aperçu historique, l'organisation sociale, politique, économique et l'aspect culturel de Babadjou.

I.1. CADRE PHYSIQUE

La présente recherche a été menée au Cameroun, dans la Région de l'Ouest, dans le département des Bamoutos et plus précisément à Babadjou qui est également un chef-lieu d'arrondissement. Cette localité étant en pleine croissance, le peuple Mbassô qui est l'ensemble des habitants autochtones, s'attèle à participer à la construction et de différentes manières. Ce qui aboutit à des récompenses de toutes sortes venant de l'autorité traditionnelle.

I.1.1. Localisation du site de l'étude

D'après Mathias LONCHEL (2000), Babadjou est un toponyme désignant à la fois une chefferie de premier degré, une commune rurale et un arrondissement. Avec une superficie d'environ 170 km², c'est l'un des plus grands villages des seize (16) qui forment le département des Bamoutos et l'une des chefferies de premier degré de l'Ouest-Cameroun. Cette localité occupe la position extrême Nord-Ouest de la circonscription. Le point le plus haut dont Babadjou tire sa symbolique dans la région est les Monts Bamoutos encore appelée « la dent de Babadjou » ou Mangwa. Il se trouve à 2.740 m d'altitude. Créé par le décret n° 92/87 du 01/09/1992, cet arrondissement occupe une position géostratégique car, partage sa frontière avec les Régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest.

Les figures 1 et 2 ci-dessous présentent un aperçu de la localisation de la zone d'étude à savoir l'arrondissement de Babadjou dans le département des Bamoutos situé dans la région de l'Ouest Cameroun.

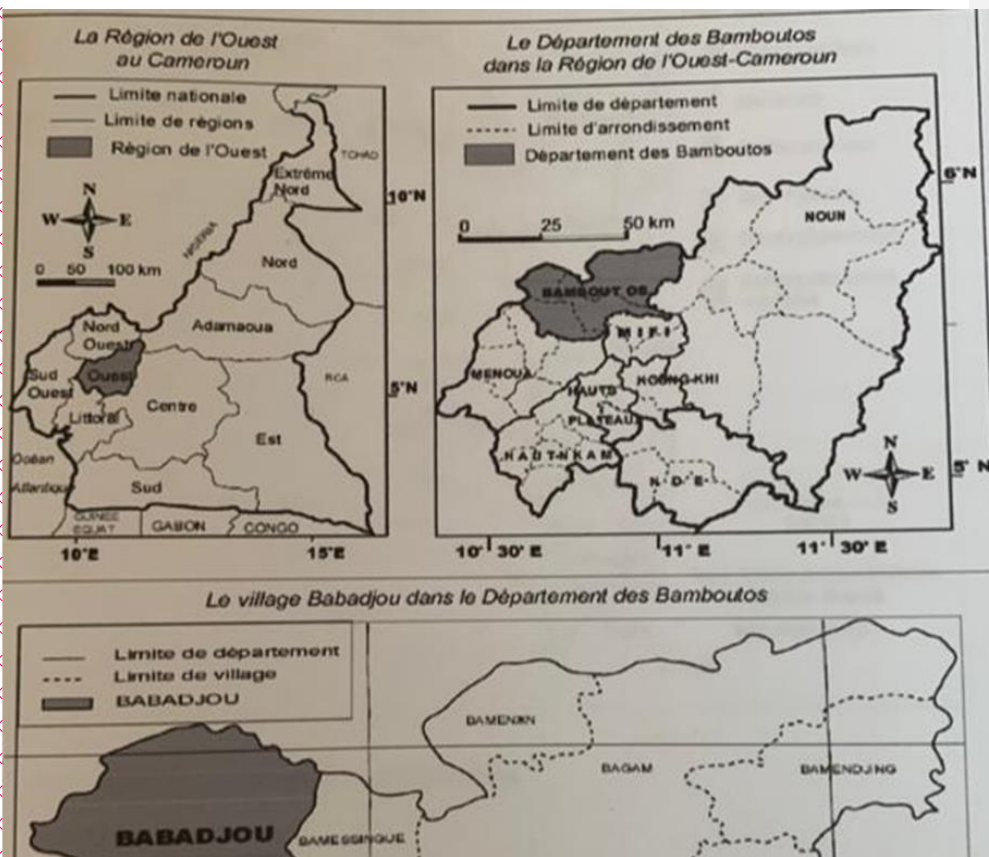


Figure 1 : localisation du site d'étude dans la région de l'Ouest au Cameroun.

Source : Yvonne Magnitouo (2013)

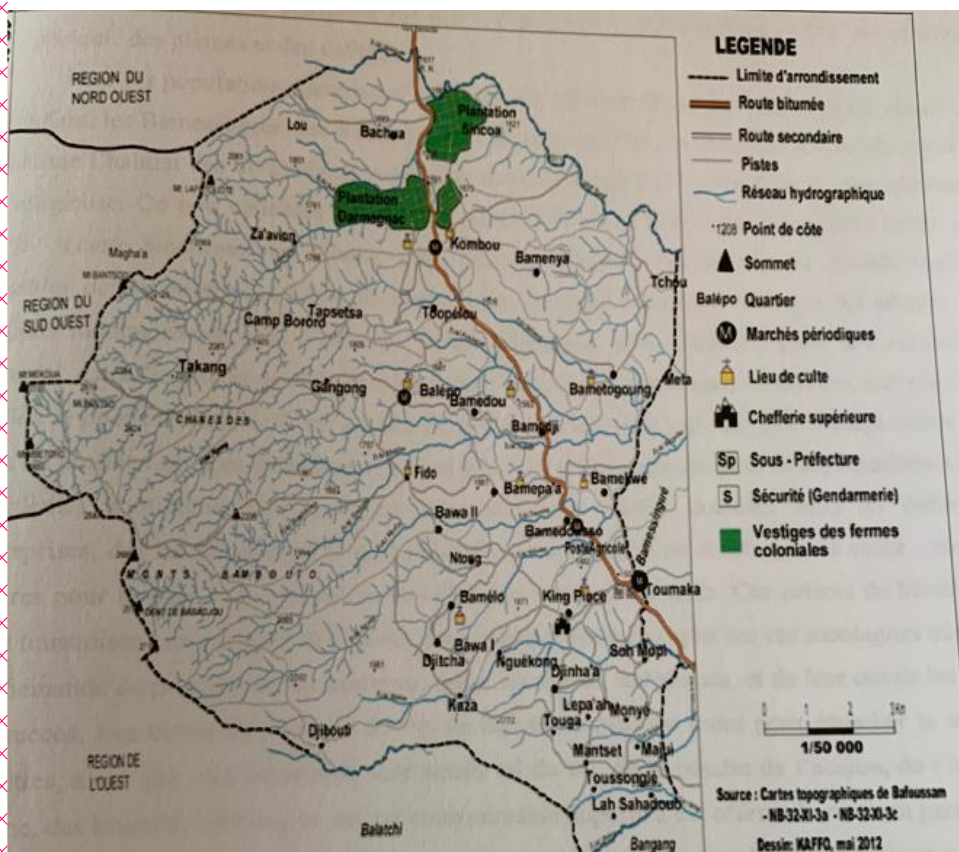


Figure 2 : Carte d'arrondissement de BABADJOU

Source : Cartes topographiques de Bafoussam (2012)

I.1.2. Eléments géophysiques

Les éléments géophysiques abordés dans cette partie seront : le relief, le sol, la végétation, le climat et la faune.

I.1.2.1. Relief

Globalement, Babadjou se présente sous forme de hautes terres situées sur le versant Est de la chaîne des Monts Bamboutos. Elle présente une forme pentue, avec des bas-fonds de 1350 m vers la limite Est de Bamessingué et des sommets de 2700 à 2740 m vers la dent des monts Bamboutos, Mangwa. La topographie est faite d'une succession de collines plus ou moins vastes aux pentes abruptes.

I.1.2.2. Sol

Les sols volcaniques retrouvés dans les Monts Bamboutos sont anciens, extrêmement noirs et fertiles. Mais 1/6 de cette zone est rocheuse et à forte pente. Les sols sableux à Bamedji, Bamedou, Bametougong, Bamedouso et Bamekoué qui sont certains villages de la communauté Babadjou. Les sols hydromorphes sont retrouvés dans les bas-fonds et constituent des domaines des alluvions, mais aussi des champs de raphia. Les sols ~~ferralitiques~~ferralitiques rouges sont abondants et exploités en agriculture grâce à l'enrichissement permanent en matière organique provenant surtout du couvert végétal. Ces sols sont plus ou moins noirs, humifères et peu

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

profonds. Les roches dominantes sont constituées de basalte, granite et trachyte qui affleurent par endroit.

I.1.2.3. Végétation

La végétation est au 4/5 le résultat de l'activité humaine. Le reste de la végétation sauvage est retrouvé dans les forêts sacrées et galeries forestières, loin des zones à forte densité des populations. Les Monts Bamboutos jadis recouverts de bambous de Chine (d'où le nom du département des Bamboutos), se sont vus au fil des années dévastées par les activités humaines (déboisements pour des besoins domestiques et feux de brousse). Aujourd'hui les sommets et les versants jadis occupés par les Bororo pour l'élevage des bovins, sont également dénudés exclusivement pour les cultures vivrières, du fait de la démographie galopante. Cependant, la Flore Fruitière est constituée des Avocatiers, Orangers, Kolatiers, Manguiers, Cannes à sucre. Comme herbacées, il y a : Pennisetump, impérata, Hypparrhama, Crotalaria.

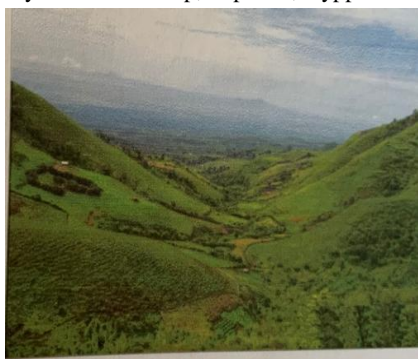


Figure 3 : un aperçu de la végétation sur les monts Bamboutos

Source : Yvonne Magnitouo (2012)

I.1.2.4. Climat

Babadjou connaît un climat sud-équatorial frais et humide à 2 saisons : 8 mois de saison des pluies et 4 mois de saison sèche. La moyenne de précipitation en 18 ans est de 1780 mn en 131 jours par an¹, avec un pic de 323,6 mn en septembre. Les températures minimales de 6°30 C sont observables aux Monts Bamboutos, elle diminue de l'Est vers l'Ouest avec l'augmentation de l'altitude. Le vent dominant est la mousson, soufflant du Nord-est vers l'Ouest.

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

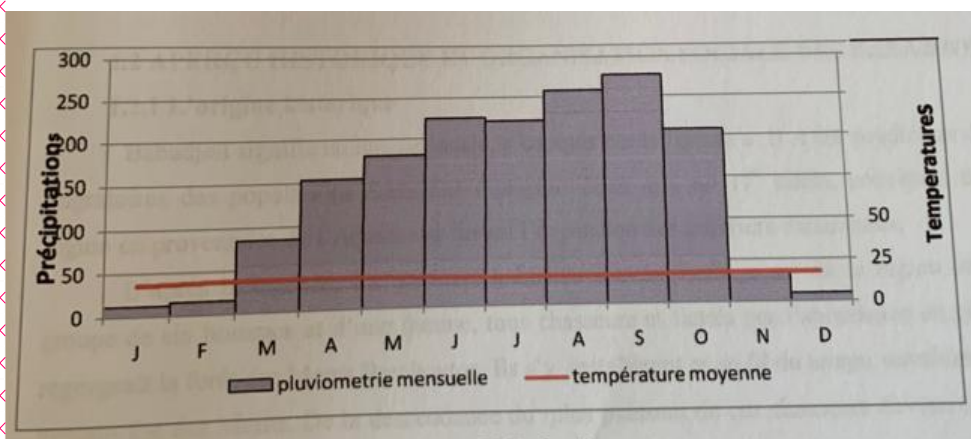


Figure 4 : Diagramme ombrothermique de Babadjou

Source : Données pluviométriques de la station de la Délégation d'arrondissement d'agriculture et de développement rural de Babadjou (PCD : 2008)

I.1.2.5. Faune

L'ensemble des animaux que l'on trouve à Babadjou est constituée de panthères, biches, singes, chats-tigres, hyènes, lièvres, hérissons, rats-palmistes, écureuils, hiboux, perdrix, pintades, cailles, corbeaux, moineaux, hirondelles, serpents boas, vipères, mambas verts...etc. Notons ici que jadis les peaux de panthère ou d'autres grands et forts animaux de la forêt étaient nettoyées par les chasseurs qui réussissaient à en abattre pour l'offrir au chef de la collectivité.

I.2. CADRE HUMAIN

Dans le cadre humain nous ferons un bref aperçu historique et démographie du peuple Babadjou.

I.2.1. Aperçu historique de Babadjou

Babadjou signifie en langue locale, « conquis par les armes » Il a été peuplé par des flux migratoires des populations bamilékés d'origine Tikar (actuelle région de l'Adamaoua) qui, au 17^e siècle, sont arrivés dans la région pour occuper la région de l'actuel Foubot entre le 17^e et le 18^e siècle. Les « Mbassô » (peuple Babadjou) sont une entité du grand peuple « bafung » qui, furent chassés des hauts plateaux de l'Adamaoua par les guerriers musulmans et sous la pression des Bamoun. C'est alors qu'ils se lancèrent dans un vaste mouvement migratoire qui va les conduire tour à tour à Foubot, Bagam, Baligham, Mendakwe (actuelle Bamenda) et Bagamgou. Ils s'installèrent vers le début du 19^e siècle dans le site qui regroupe les populations Mbassô et Mbasseung'e. Attirés par les animaux qui peuplaient la petite forêt autour des monts Bamboutos, ils vont s'implanter dans cette vallée. C'est plus tard, qu'ils sortiront de cette vallée pour occuper les versants Est des Monts Bamboutos. Le site qu'ils occupent se trouve donc aujourd'hui dans le département des Bamboutos à l'ouest du Cameroun.

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

En ce qui concerne les Mbassô particulièrement, c'est un peuple qui se dévoile à la fin de la dynastie *Mbafoung*. L'ancêtre des Mbafoung au 16e siècle est Tchuitsemthi. En langue on dit *tchui stem tu* qui signifie littéralement : tailler des morceaux d'arbre. Cette désignation lui a été donnée parce qu'il taillait des morceaux de bois en guise de lance pour chasser les animaux.² Il eut deux garçons qui étaient des jumeaux. A sa mort, il ne pouvait pas avoir deux successeurs à la tête de la communauté, vu que les jumeaux ont droits aux mêmes avantages dans la socioculture³.

Pour éviter tout conflit interne, chaque jumeau conserva sa royauté. Ils s'y répartissent sur deux villages distincts : le village Babadjou appelé « *So* » et ses habitants « *Mbassô* » et le village Bamessingué appelé « *Seung'e* » et ses habitants « *Mbasseung'e* ». Puis, librement le peuple décida de son rattachement à tel ou à tel autre chef. Les babadjou se reliant à Lagmago et les bamessingué à Longla. D'où la proximité linguistique, culturelle et territoriale de ces deux peuples. Tous deux appartiennent au groupe linguistique appelé *Ngeombale* qui en fait est la langue « Mbafoung ». En ce qui concerne la dénomination *Babadjou*, nous devons aussi noter que les allemands disaient *Bawadjou* c'est-à-dire les gens de *Wadjou*. Ce sont les français qui vont transformer cette appellation en Babadjou⁴.

I.2.2. Démographie

Comme tous les peuples du monde, les Mbassô ont une population qui s'agrandit au cours des années. Elle est donc estimée à environ 60 000 âmes⁵. Elle est composée en majorité des Mbassô d'origine semi-bantou et quelques nomades bororos qui tendent à se sédentariser. Notons aussi qu'il y a certains membres d'autres communautés comme les Mbasseung'e⁶, les Béti, Sawa qui cohabitent avec le peuple Mbassô.

I.3. ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE

L'organisation politique d'un peuple se justifie par son appartenance aux chefferies de premier et troisième degrés que compte sa communauté. En dessous, se trouvent les chefs de quartiers. Il est question ici d'énoncer l'organisation politique, sociale et économique de Babadjou.

² Entretien avec Mr Tsou Etienne.

³ Entretien avec Fô Mbasso Temgoua II^e.

⁴ www.babadjou.com, consulté le 15 mars 2013.

⁵ Peuple de Bamessingué proche de Babadjou.

I.3.1. Organisation politique

Chez les bamilékés en général et les Babadjou en particulier, l'unité politique traditionnelle est la chefferie et à la tête de celle-ci, on trouve un chef appelé *Fô la'* ou *Fô Mbassô*. Ce dernier est élevé par l'institution étatique au grade de chef de premier degré. Relevons que le titre de notabilité *Fô* est un acquis par succession et le *Fô* détient le pouvoir politique, administratif, judiciaire et magico-religieux. Il vit dans une chefferie. Leur côté socialement « institué » fait que les institutions transcendent les individus à qui elles s'imposent, par exemples la famille, l'élection, le gouvernement, la propriété. Le terme « Politique » renvoie dans le cadre de distinction entre « gouvernants » et « gouvernés », à tous ce qui a rapport aux gouvernants et à leur autorité. Les institutions politiques sont dans la masse des institutions celles qui organisent et assurent la répartition et la gestion des gouvernants sur les gouvernés. Cette relation est exprimée à Babadjou et à travers chacune des chefferies existantes.

Mis en forme : Niveau 2

I.3.1.1. Chefferies

A Babadjou, il existe une chefferie de premier degré et plusieurs chefferies de 3^e degré. Ainsi, parmi celles-ci nous discernons : des chefferies vassales, la chefferie de prince autonome, des chefferies des quartiers et une chefferie supérieure.

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Première ligne : 0 cm

• Chefferies vassales

Les chefferies vassales sont des territoires occupés par des chefs ou princes venus d'ailleurs avec leurs populations et ayant reçu l'approbation de l'autorité traditionnelle (le chef supérieur) trouvée sur place pour s'installer à Babadjou. A la tête de ces chefferies, on retrouve les *fô ndeü* ou chefs vassaux. Comme chefferies vassales, nous avons les chefferies : Bamekwè, Bamepa'a, Bawa, Bamedjingha. Toutes ces chefferies ont des organisations sociales et politiques quasiment distinctes de la chefferie supérieure.

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,5 cm

✚ Chefferie de quartier Bamepa'a

Faisant suite à ce qui précède, Bamepa'a est donc un des villages du groupe social babadjou. Le *fô ndeü* ou *fô Ntuoh'* de la chefferie Bamepa'a est *Nzütouopi*. Les origines de ce *fô Ntuoh'* restent inconnues à ce jour. A croire les informations partielles accessibles, le peuple Bamepa'a serait un grand peuple de chasseurs Bali qui de passage à Babadjou se serait vu attribuer un territoire par le chef Mbafoung de l'époque. Il l'a fait pour accroître l'autorité de ce dernier en échange de sa soumission. *Nzütouopi* ne voulant pas se soumettre entièrement s'est vu recevoir deux notables Mbassô de la loge des neufs dans son territoire. Ces derniers ont été envoyés par les chefs Mbafoung pour atténuer son pouvoir.

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

Chefferie du quartier Bamekwè

La chefferie du quartier Bamekwè se trouve dans le quartier éponyme qui est l'un des 21 quartiers de Babadjou. Le *fô ndeu* de la chefferie Bamekwè est *Nzütagniè*. C'est la chefferie la plus mythique et la plus mystique. Comme le village vassal Bamepa'a, ce village est sujet à des controverses. Il existe deux versions de l'origine de *Nzütagniè*. La 1^{ère} est celle selon laquelle il proviendrait de Kwen dans le Nord-Ouest. La 2^e version est celle selon laquelle il serait d'Awing et plus précisément de Bameli. En effet il s'est enfuit de Awing parce qu'il avait tué une bête et avait refusé de donner la peau au chef Awing de l'époque. Il s'est enfuit avec *Nzüko'o* et *Nzüfogang*, notables résidant aujourd'hui à Bamessingué. La légende raconte que cette fuite de *Nzütagniè* reste mystique car les menant vers un fleuve qui est devenu par la suite le symbole vivant de sa puissance mystique.

Chefferie du quartier Bamedjingha

Bamedjingha est le quartier de Babadjou le plus ancien des chefs vassaux. *Nzüitoufo* est le *fô ndeu* de la chefferie Bamedjingha et son peuple est appelé les *mambeut*. Tout d'abord nous devons noter que les Mambeut seraient les premiers habitants de ce qui est connu de nos jours comme la circonscription *Mbassô*. Le nom *Mambeut* est constitué du préfixe *Ma* qui signifie «les gens de» et *Mbeut* qui signifie «faire des incantations» en Ngeombale. *Mambeut* représenterait alors ce peuple de grands chasseurs qui captureraient leurs animaux par incantations. Les chasseurs fondateurs de Babadjou sont les chasseurs Ndobu venus de la zone Tikar. A leur arrivée à Babadjou ils trouvèrent les Mambeut dirigés par *Nzüitoufo*. Ce qui leur a donné l'intention de rester à Babadjou était d'emblée l'hospitalité du peuple de *Nzüitoufo* et l'angle fort proéminent de la région dans laquelle la chasse d'animaux ayant une certaine puissance comme la panthère, le lion. De retour de la chasse, tous avaient l'habitude de partager le butin.

Ce partage engendrant souvent des disputes, car la possession d'une peau de lion était signe de puissance, les chasseurs se décidèrent de donner leurs peaux à leurs serviteurs, Tchuitsemteh, qui ne pouvait les exposer au grand public du fait de son rang social. Ce faisant, ils nourrissaient chacun l'espoir de venir chacun flatter le jeune homme pour entrer en possession des précieuses peaux. Ainsi, le conservateur des peaux était constamment courtisé par les hauts dignitaires de la tribu qui par moment faisaient recours à la force. C'est donc pour assurer sa sécurité que Tchuitsemteh se choisit *Nzüitoufo*, chef des Mambeut, comme son tuteur.

De part son habilité, Tchuitsemteh devient la courroie de transmission entre Mambeut et la population, il acquit plus d'autorité, ce qui fit de lui le gardien de tous les secrets et grâce aux conseils de son tuteur *Nzüitoufo*, il réussit aussi à trancher les différends. Lui et son peuple

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

furent donc surnommés les Mbafoing. Ayant juré fidélité et obéissance à son tuteur, il fut propulsé au premier. Au cours de la cérémonie rappelons que deux lances et deux crochets lui ont été offerts, les deux lances symbolisent les deux communautés Mambeut et Mbafoing donc il était dorénavant le chef. Tchuitsemteh devenu chef et compte tenu de ce que deux chefs ne peuvent vivre sur un même territoire, son tuteur Nzütoufo décida de s'installer sur le territoire situé à l'ouest de Ntchi Meloung. Cependant, il est resté notable Mbafoing.

Occupant de nos jours le sud-ouest de Babadjou et formant la grande partie de la population de Bamendjingha, l'implantation des Mambeut sur leur site actuel remonte vers 1904, après l'assassinat du chef Nzüjou et l'incendie du palais qui se trouvait à Bamendouso au lieu-dit Nto'so.

Chefferie du quartier Bawa

D'après Fokou K. (2000: 37), *celui qui est à la tête de la chefferie Bawa est Nzümogou. Les origines de ce dernier seraient de Bansa. Il s'est installé dans le territoire actuel avec sa grande famille.* Ceci a permis à ce dernier de diriger son entourage avec l'aval du chef mbafoing de l'époque qui le consultait à toutes les occasions, surtout en période de guerre. Pour des raisons encore non élucidées, Nzümogou du se réfugier à Bamessingué vers la fin des années 90 plus précisément au lieu-dit Bamentap (Bawa Metap) où il dispose d'une autre cour (moua) et d'un notable qui siège régulièrement au conseil de notabilité Bawa.

A Babadjou, il existe 8 jours de la semaine parmi lesquels : Mbei'i, shwi'i, lepare, ntchwi, Pombwô'o, Ntchore, Legheo, Nkap. Le jour ntchore est le jour spécial de la semaine chez Bawa. Personne ne travaille ce jour. Les gens restent chez eux et se reposent. A l'époque, les sept (7) notables et les neuf (9) notables se réunissaient dans la chefferie pour discuter des problèmes qui minent la communauté Bawa. Ayant énuméré et décrit les différentes chefferies vassales nous n'oublions pas la chefferie des princes autonomes.

Chefferie de prince autonome

A la tête de cette chefferie nous avons un prince qui est venu de la chefferie supérieure de Babadjou.

Chefferie Balepo

Balepo est une chefferie du prince vassal de Babadjou qui a pour chef NGUELEWOU Joseph dit *Kwè Nimpa* ou *Kuete Lepo* (le premier adjoint de Balepo). C'est le descendant d'un ancien adjoint de la chefferie supérieure de Babadjou. Quand on a choisi le chef de l'époque, il est parti s'installer à Balepo vu que les frères et adjoints du chef ne participent pas directement à l'administration du village. Il a étalé son pouvoir sur le quartier et siège en tant que *Kuete fô*

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm, Taquets de tabulation : 0 cm, Gauche + 0,25 cm, Gauche

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

c'est-à-dire adjoint du chef. *Po njui* ou encore *po nya njui* signifie la main de la panthère. C'est un titre honorifique qui a été attribué au plus célèbre des adjoints de chef ou *Kuete fô* de la socioculture babadjou qui s'est à l'époque déplacé pour avoir une terre à lui et sa suite. Appelé Kwè Nimpa ou Kuete Lepo, il s'est installé à Balepo. Il est considéré comme le plus puissant des *Kuete* de tous les règnes car il a créé son domaine. Dans sa sous chefferie, il a aussi un adjoint appelé Takuete et une mère Makuete.

➤ **Chefferies des quartiers**

L'administration déconcentrée de la chefferie supérieure de Babadjou s'exerce au niveau des quartiers à la tête desquels se trouve un chef de quartier assisté lui-même de ses notables. Notons que sur le plan structurel, Babadjou compte 23 quartiers : Bamendjingha, Bamepa'a, Bawa, Bamekwè, Balepo, Bamelo, King place (chefferie supérieure), Bamedouso, Bamekombou, Bamegnia, Bashua, Bamedji, Bamedou, Bametougong, Topelou, Tounga, Djingha, Madjuï, Mantset, Gangong, Mogni, Son Mopi, La' sa'adou. Nous devons noter que les 4 chefferies vassales font parties de ces quartiers car un *fô ntuoh'* est aussi chef de quartier dans son territoire. Nous allons parler d'une chefferie de quartier qui se démarque par son histoire et sa population.

🚩 **La chefferie du quartier Bamelo**

Le fondateur de Bamelo est Nzü Lambou. Il serait parti de Babete où son pouvoir fut renversé par un nouveau conquérant. Il décida de migrer avec les familles Taa Titsa et Taa Temekong. Il serait passé par Bangang par Balatchi avant de s'installer dans le site actuel Bamelo où il est considéré comme le premier chef. L'aperçu historique de la dynastie le présente comme fondateur, puis Nzü KOUONFO le dominateur qui a poussé la limite de Bamelo jusqu'à Tialong. Ce dernier est actuellement un quartier à Balatchi. Après Nzü KOUONFO, nous avons eu Nzü Tsoumelou présent sous la domination allemande, puis Nzü Tadjotsap et Nzü NGOMCHELE David sous la domination française. L'actuel chef Nzü TCHINDA Thomas accède au trône en 1960 à l'âge de 13 ans. Son oncle augustin YEMELONG va assurer la régence pendant 8 ans. Il règne depuis 52 ans. Le nom Bamelo est localement acquis. Il semble être le stéréotype que les voisins auraient donné à ce peuple « Beu'lo » pour signifier que c'est un peuple « quémendeur ». Selon la tradition orale, ce peuple qui aime la paix préférerait demander ce dont il avait besoin au lieu d'arracher. Ceci expliquerait sa sédentarisation pacifique et les rapports de bon voisinage qu'il a toujours entretenus autour de lui. Son histoire va connaître les troubles de l'indépendance à partir de 1957. Les maquisards sèment la terreur dans tout le quartier. La stratégie des Legho'oh ; sorte de regroupement stratégique n'a pas pu détourner la détermination des maquisards. L'enlèvement des attaques en 1959 va pousser ce peuple à s'enfuir

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

dans la région du sud-ouest, département du Lebialem. Ils reviennent en 1961 et s'installent dans le camp de regroupement. Le 15 octobre 1966, les bamelo décident de retourner chez eux. C'est le quartier qui va quitter les camps de regroupement. Cette date sera longtemps fêtée comme date d'indépendance de ce quartier.

Bamelo bien qu'étant l'un des quartiers les plus puissants, n'est pas classé parmi les villages vassaux de Babadjou (NTANG LA', 2000: 34). Cette particularité résiderait dans le fait que son chef fondateur à la différence des autres villages vassaux (communément appelés Fô Ntuoh' ou fô Ndeü) qui se sont imposés à Babadjou de part leur pouvoir, aurait plutôt demandé refuge à Babadjou. Il ne pouvait dans ce cas être considéré comme un village vassal. L'immensité de son territoire, sa population nombreuse, l'expérience montrent que Nzü Tchinda Thomas est le doyen des chefs de quartier de plus en plus vassal. Il règne depuis 52ans et a eu la lourde mission de reconstruire le quartier rasé par le maquis.

Chefferie supérieure Mbassô

À la tête de cette chefferie, se trouve le chef supérieur ou Fô Mbassô. Il règne sur toute la communauté babadjou. Elle est une institution traditionnelle complexe, multifonctionnelle, fortement hiérarchisée et comportant: une administration centrale et une administration déconcentrée.

L'administration centrale comprend:

- La maison royale dans laquelle trône le chef supérieur (Fô) qu'assistent les grands serviteurs (Tchuo'nto') et les serviteurs ordinaires (Matcheunda).
- La haute chambre des « 9 » (Penkem-lempfu'u), sorte de conseil d'état qui statue et délibère sur les affaires importantes de la communauté.
- Le conseil des « 7 » (Penkem-saabwuo) ou chambre basse qui assiste le chef supérieur dans la gestion des affaires de la communauté et l'exécution des décisions prises par la chambre haute.
- Le conseil des reines Mères
- Le conseil des princes
- Le conseil des guerriers

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

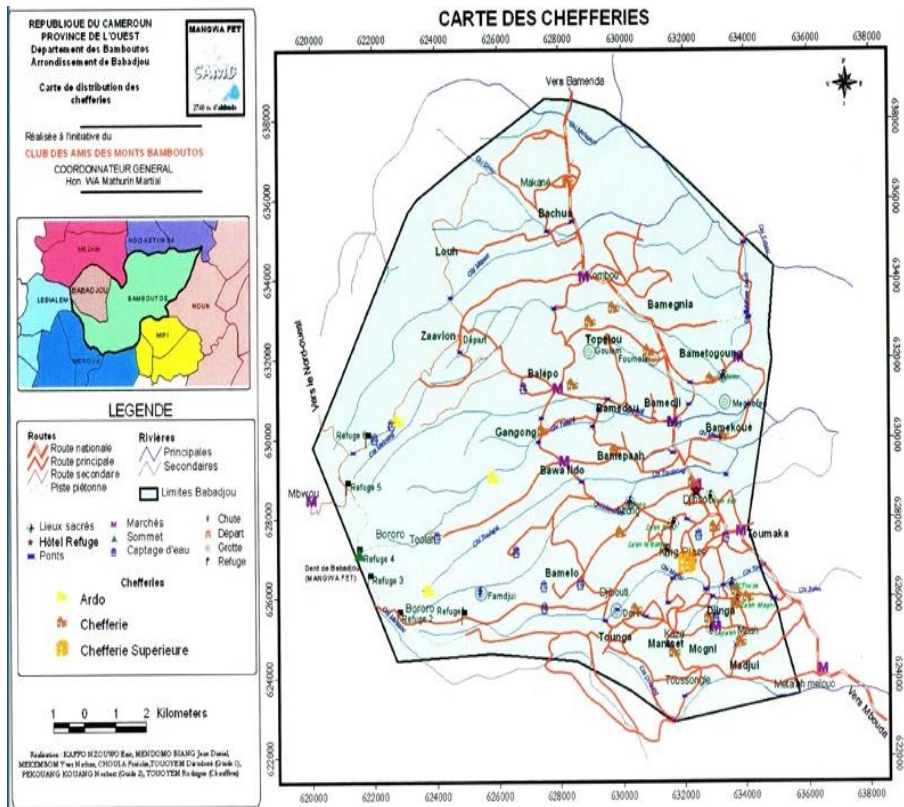


Figure 6-5 : carte des chefferies à Babadjou

Source : www.babadjou.com consulté le 13 novembre 2021

o **Lignage de la chefferie supérieure « Mbassô »**

Le peuple *Mbafoung* de Babadjou et Bamessingué a commencé à avoir une organisation politique dès le 16^e siècle. A l'origine, les Mbafoung étaient un ensemble de plusieurs clans dirigés par des chasseurs. Les relations entre les chefs de clans n'étaient pas conflictuelles. Cependant, elles étaient marquées par des rivalités parfois solides. Pour éviter que ces rivalités ne se transforment en conflits armés un jour entre les clans, Nzütouofo, l'un des chefs de clans les plus respectés, eut la sagesse de convier ses pairs à un conclave où ils choisiraient parmi eux un chef supérieur⁷. MBUGONG, le prince héritier du clan Wang qui avait été désigné par Ndé MANKEM, le régent depuis le décès du père de ce dernier pour assister au conclave, a été choisi pour être à la tête de tous les clans. Le premier chef supérieur des Mbafoung a donc été Fô

⁷ Extrait de *Mbafoung : voyage au cœur des traditions ancestrales* ; AMAEBA ; Dschang 2004

MBUGONG. Il paraît que le véritable nom de ce jeune homme a été oublié et on lui a attribué l'appellation *Mbugong* qui signifierait le créateur. En d'autres termes, le bâtisseur de la paix entre les Mbafoung, le bâtisseur de la communauté, mieux le bâtisseur du monde des Mbafoung. Devenu chef supérieur, fô MBUGONG installa sa chefferie à Wang. Ce premier site de chefferie Mbafoung demeure encore visible ainsi que son unique artéfact qui est le lieu sacré : le *Nyi-Wang* où les Mbafoung de tous les coins du monde continuent de nos jours à faire des sacrifices.

Les premiers chefs de la communauté Mbafoung auraient vécu à Wang jusqu'à fô FOKWONG. Ce dernier avait des jumeaux, Lagmago et Longla. Après la mort de leur père, il se pourrait qu'il y ait eu une mésentente entre eux et ils se sont disputé la succession. Ce fut le déclin de la communauté Mbafoung et sa division en deux. D'un côté les Mbassô et de l'autre les Mbasseung'e. Le règne typiquement babadjou commence au 19^e siècle.



Figure 6: Fô SAMBAKENG KAFFO LANGEVIN

Source : www.babadjou.com consulté le 20 Octobre 2021

I.3.2. Organisation sociale

Le peuple Babadjou est constitué des Bamiléké et des allogènes. Pour Antoine Socpa (2002 : 68), les allogènes sont : « *les étrangers notamment, les ressortissants du Nord-Ouest et les Bororos* ». Les bororos vivent sur les flancs des monts Bamboutos et les ressortissants du Nord-Ouest quant à eux sont concentrés dans les quartiers Kumbo et Bashua à la sortie vers le Nord-Ouest. Cette partie de notre travail sera constituée du mariage, de la filiation et de la succession dans la socioculture Babadjou.

I.3.2.1. Mariage

D'après Socpa, (1990 :23), à Babadjou pour être considéré comme un « homme », il faut être marié. Le mariage est une institution se conformant à des règles coutumières qui varient

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

avec le temps sans toutefois subir des changements des principes de base. Le concept de mariage à Babadjou est abordé dans les aspects coutumiers, le civil et le religieux.

a) Mariage coutumier

Le mariage coutumier ne peut être célébré chez les Mbassô que sous deux modalités : le consentement des deux familles et le versement de la dot. Cependant avec l'évolution ces conditions ont été modifiées.

Jadis, le consentement des futurs mariés était nul et insignifiant. Seul celui des parents comptait sans consultation de ces derniers. Les deux époux n'avaient pas le droit de se rencontrer pendant les fiançailles et l'échange ne se faisait que par des médiateurs. Les filles qui osaient manifester leur désaccord étaient forcées de se marier ou menacées de malédiction.

De nos jours, les filles et les garçons ont le droit de refuser de se marier avec la personne qui a été choisie par leurs parents sans accord préalable. Le choix des parents est devenu aujourd'hui un avis, une proposition ou un conseil. La seconde condition qui est le versement de la dot par le prétendant et sa famille est une formalité à ne pas éviter car elle a un impact direct sur la descendance. Si une femme Mbassô par exemple n'est pas dotée, ses filles ne peuvent elles aussi être dotées. A condition que son mari aille surtout donner les éléments sacrés de la dot. Parmi ces éléments sacrés nous distinguons : les chèvres et les boucs castrés, l'huile de palme en tige ou enalebasse selon le bénéficiaire, la houe, le chapeau et le tabouret. Il existe aussi des éléments non sacrés qui sont : le vin blanc de raphia, les autres boissons ou melu' mekat « vin du blanc » qui sont le vin rouge, jus et bières, de l'argent dont le montant dépend des négociations des familles ou du bénéficiaire, de la situation du prétendant ainsi que de divers cadeaux que l'amoureux offre à sa fiancée ou à ses parents. La valeur de ces cadeaux est donc variable. On peut citer : les pagnes, les bijoux, les vêtements, des ustensiles de cuisines, les voitures, et même des maisons.

Dans tous les cas les éléments constituant la dot découlent de la qualité du bénéficiaire. Notons que le mariage coutumier cohabite avec le mariage civil et religieux. Cependant le mariage de personnes ordinaires est différent de celui d'un titulaire de titre de notabilité.

b) Mariage des chefs

Jadis, quand un chef désirait épouser une fille, il la désignait et envoyait ses courtisans la prendre dans sa famille qui ne pouvait pas refuser. Quand c'était une petite fille qui n'est pas en âge de se marier, il envoyait ses femmes. L'une de ces femmes lançait le *kwan* dans la cuisine de la mère de la fille. C'est un bracelet rouge porté par les épouses du chef. Pendant la période où

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,5 cm

Mis en forme : Niveau 2

ce bracelet restait dans la cuisine de la mère de cette dernière, elle était considérée comme la fiancée du chef. Cette technique existe encore de nos jours. Cependant elle est utilisée avec légèreté et la fille a la possibilité de refuser ou d'accepter l'offre. Pour éviter toute défaite, le chef se doit donc d'obtenir la main de sa femme de la même manière que toute personne ordinaire.

I.3.2.2. la Filiation

Le peuple Babadjou est sous un système de filiation patrilinéaire et matrilinéaire simultanément. L'enfant dans la communauté Mbassô est un objectif incontournable du mariage. Il n'appartient pas seulement aux parents géniteurs mais aussi à toute la famille. Il se doit d'être proche des autres membres du lignage. Chez les *bafung* (*Babadjou et Bamessingué*) tous les enfants sont égaux en statut et en droit. Selon LONCHEL (2000 :40) :

«On distingue trois types de filiation parmi lesquelles : la filiation naturelle, la filiation adultérine et la filiation légitime. Cette différenciation constitue un classement des enfants et a pour intérêts de conférer à certains enfants (légitimes) un statut honorable et plus de droits qu'aux autres.»

I.3.3. Organisation économique et juridique

Dans les lignes qui viennent, nous allons brièvement présenter l'économie, l'organisation juridique et le développement local à Babadjou.

I.3.3.1. Organisation économique

L'économie de Babadjou repose principalement sur l'agriculture et l'élevage. L'agriculture est pratiquée par plus de 90% de la population. C'est une agriculture extensive qui nourrit bien son homme, mais les moyens de production restent rudimentaires. On peut affirmer cependant qu'elle fait de l'arrondissement de Babadjou l'une des mamelles nourricières du pays. L'élevage du gros bétail est pratiqué essentiellement sur le versant oriental du mont Bamboutos par les Bororos. C'est un élevage extensif. Le petit élevage (volaille, caprins, porcins) est pratiqué de manière artisanale par toute la population.

➤ Infrastructures

Les infrastructures au centre de notre attention relèvent du domaine de l'éducation, la santé et d'autres réalisations.

📚 Education

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Droite : 2 cm, Interligne : simple

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

Sur le plan éducatif, la population scolaire de Babadjou est estimée au quart de la population totale. Elle est encadrée par : sept (07) écoles publiques bilingues, vingt (20) écoles publiques, onze (11) écoles maternelles, treize (13) écoles confessionnelles catholiques, sept (07) écoles confessionnelles protestantes, une (01) SAR-SM, un (01) CETIC, un (01) lycée technique, un (01) lycée général, trois (03) Lycées bilingues.

Santé

Sur le plan sanitaire, l'arrondissement de Babadjou dispose d'un hôpital d'arrondissement à Toumaka, de quatre (04) centres de santé Intégré à Balepo, Bamelo, Kombou et Bamedou, de deux (02) cases de santé à Bamendjingha et à Bametougoung et d'un centre de santé Privé à Djinso (Bamedouso). Ces infrastructures restent largement insuffisantes pour couvrir tous les besoins d'une population estimée à 60 000 âmes.

I.3.3.2. Organisation juridique

Chez les Mbassô, il existe deux types de justice : la justice coutumière et la justice institutionnelle.

a) Justice coutumière

La justice est tout pouvoir chargé, au sein d'une société donnée, de définir le droit et de trancher les litiges qui s'élèvent entre sujets de droit. La justice coutumière est une justice de conciliation au civil et restauration de l'équilibre de la société au pénal. Le droit coutumier est l'ensemble des règles juridiques que constituent les coutumes. Une coutume étant une habitude collective d'agir fondée sur la tradition et transmise de génération en génération. Le but de la justice coutumière est de concilier les gens et même d'éliminer les causes des conflits car dit-on : « la fraternité ne finit pas ». Ceci dit d'après Mathieu LONCHEL (2000 :92) : « *tout problème entre les membres de la famille doit être arrangé le plus tôt possible dans la famille* ».

Le tribunal coutumier est composé d'un président qui est le chef supérieur et de deux auxiliaires qui décident avec lui. Le président est nommé par le ministre de la justice et les 2 assesseurs sont choisis sur une liste de six (6) notables établie par le ministre de la justice sur propositions conjointes du préfet et du président du tribunal de première instance.

Justice institutionnelle

Au Moyen Âge, l'étude de la justice institutionnelle se systématisait et différents types sont définis. Saint-Thomas d'Aquin initie la conception morale de la justice en Occident : « *La justice est la disposition par laquelle on donne, d'une perpétuelle et constante volonté, à chacun son droit* ». La justice est séparée en deux principaux types de justice, la justice dite générale (ou *légale*) et la justice particulière qui peut être commutative ou distributive. Les différences faites

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Suspendu : 0,01 cm, Taquets de tabulation : 0,75 cm, Gauche

entre les types de justice sont encore largement de rigueur dans la pensée actuelle. Elle est liée au Gouvernement depuis la colonisation : le tribunal de grande instance et le tribunal de 1ere instance.

I.3.3.3. Développement local

Le dynamisme de Babadjou en matière de développement résulte du regain des activités agricoles et pastorales ayant conduit à la mise sur pied de plusieurs structures d'encadrement d'agriculteurs, à l'instar des coopératives et des groupes d'Initiatives communes (GIC), qui désormais peuvent accéder aux financements de la MC² (Mutuelle communautaire de croissance) de Babadjou. Cette institution de microfinance en zone rurale, bien que de création récente, constitue un atout important de mobilisation de l'épargne et d'octroi de crédit.

Babadjou dispose d'un important capital humain composé d'intellectuels de haut niveau, d'opérateurs économiques représentés dans diverses sphères de la vie nationale. Avec la mise sur pied de l'ADEBA et l'impulsion des comités de développement des quartiers et des grands centres urbains, les perspectives de développement de l'arrondissement portent prioritairement sur les projets de grande envergure tels : les adductions d'eau au centre médical d'arrondissement et à l'école publique de Babadjou, la construction d'un CETIC et de la mairie de Babadjou qui était jusqu'à lors dans des locaux d'un particulier, le reboisement des flancs des monts Bamboutos et la délimitation des zones agricoles et pastorales, la réalisation du projet « village-vacance » à Balepo.

Sur le plan touristique, il existe plusieurs pôles qui incitent à la curiosité, les découvertes et recherches : les chutes de Toulepe (Bawa), les chutes de Ndoeuvu', les chutes de Sinkoa (kombou), les grottes de Bametogoung, les flancs du mont Mangwa, les grottes de Lemto (Bamegnia), le « Ngoulen » de Bamedou, les bibliothèques communautaires de Toumaka et la chefferie, etc.

I.3.4. ASPECT CULTUREL

Les élémentsLes éléments de la culture Babadjou qui retiennent notre attention ici sont la langue, la littérature et les sons.

I.3.4.1. Langue

Le *Ngombale* est la langue du peuple Bafung. L'Atlas linguistique du Cameroun la définit comme une langue Bantou des Grass Fields. De part sa situation géographique particulière, l'aire du Ngeombale est un véritable carrefour linguistique où se côtoient quotidiennement le français, l'anglais, le Nguiemboon et le pidgin-English. Les nombreuses publications qui existent en

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Espace Après : 8 pt

langue Ngeombale présentent une orthographe diversifiée du fait de l'absence d'un alphabet normalisé. Pour résoudre ce handicap, le comité de langue Ngeombale (COMLANGO) a été constitué le 11 novembre 1998 sous l'initiative de feu mademoiselle Tiwa Cécile et qui a tenu sa première Assemblée Générale dite de lancement le 21 avril 2001. Elle œuvre pour la promotion de la langue Ngeombale parlée au sein de la communauté Mbafoing (dans les villages Babadjou et Bamessingué).

I.3.4.2. Habitudes alimentaires

Le Babadjou a une alimentation très diversifiée. A côté des autres aliments (haricot, pomme de terre, macabo, koki, maïs, plantain...), le plat préféré des Babadjou reste cependant le taro à la sauce jaune ou *tchu' gha nieh meghouet* en Ngeombale comprenant neuf épices qui ont des vertus contre les affections cardio-vasculaires. Ces neuf épices sont : *Lelou* (en rondelle), *Lelou* (en bois), *nkaptô* (ou *pèbè* chez les *beti*), *nwang Mâagni'* (comme les racines piquantes), *leuyte*, *sap*, *tchet chop* (encore appelé quatre côté), *magheiy*, *malem* (condiment avec la bouche fermée). La principale boisson est le vin Babadjou extrait du raphia (Melu'lah). Les notables et chef pendant leur séjour dans le *lefeume* qui est un lieu sacré, consomment du taro à sauce et du vin de raphia. L'opinion publique dit que cette sauce permet de se dessoûler, elle atténue l'alcool.

I.3.4.3. Littérature et rythmes Mbassô

La littérature Babadjou est essentiellement orale. Elle est contée chantée et rythmée.

a) Littérature Mbassô

La littérature se définit en effet comme un aspect particulier de la communication verbale, orale ou écrite qui met en jeu une exploitation des ressources de la langue pour multiplier les effets sur le destinataire, qu'il soit lecteur ou auditeur. La littérature contée est celle qui se raconte. Elle s'exprime à travers les genres mineurs tels les mythes, contes, proverbes, devinettes et dictons. Autrefois, elle était contée le soir autour du feu dans la case paternelle et se transmettait ainsi de génération en génération.

La littérature chantée à Babadjou relève du genre poétique. Cette poésie est tantôt un chant de l'âme aux prises avec la solitude, la mélancolie et l'amertume que procure la vie misérable, tantôt chant épique adressé aux morts ou aux vivants qui ont connu des périodes de gloire dans leur vie, tantôt enfin évocation de regrets amers face à la fuite du temps. Elle trouve son épanouissement dans les chansons villageoises (le Magassa, le Tou'ngouoh), dans le deuil, le culte rendu aux ancêtres et même à travers certains noms que les parents donnent à leurs enfants.

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Espace Après : 8 pt

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

Code de champ modifié

Mis en forme : Non souligné, Couleur de police : Automatique

Mis en forme : Non souligné, Couleur de police : Automatique

On note ici l'existence chez les Babadjou de plusieurs danses folkloriques animées par une musique instrumentale qui reprend en sons les joies et les peines de l'âme Babadjou. Les instruments les plus réputés sont : les balafons (*Nzang*), le tambour (*Nhkat*), Le tam-tam (*Nsam*), le xylophone (*Keü'fo*) et les castagnettes (*Metsa'a*). Mais aujourd'hui, on assiste à la disparition progressive de cette littérature à la faveur de nouveaux modes de vie, l'émergence de nouvelles façons de penser, de nouvelles formes de communication et surtout de la disparition des derniers détenteurs de ce patrimoine.

b) Rythmes Mbassô

Il existe plusieurs danses dans la culture Mbassô. Nous pouvons citer : le *tsebe* qui est une très ancienne danse. Le *Nsamba* qui est dansé bien par les hommes que les femmes, il en existe plusieurs et le plus ancien est celui de la chefferie. Le Balafon ou *Nzang* 4 danses : le *nzang ngwoh' ou pirempfung* dont les premiers fondateurs étaient d'abord TAZEU et puis FOUANG, aujourd'hui tout le monde essaye de l'imiter. La danse *Mogoo* se trouvait dès le départ chez MAAMAZOU, aujourd'hui plusieurs quartiers l'ont appris et la dansent. Le *ko'ohnzang* qui est une danse mixte donc celle des hommes et des femmes, ils peuvent être chanteurs comme danseurs. Enfin, il existe comme danse avec pour instrument le balafon, le *meghep nzang*. Le *Nkeza'* une danse située en premier lieu à Bamedji. Le *Nkana* est dansé où les danseurs ne sont particulièrement que des hommes et des femmes. Le *Mbang'enam* est une danse dont la particularité est un homme, trois tam-tams et deux *Ndeuk* (tronc d'arbre d'environ 1.5m qu'on a taillé à l'intérieur pour créer un vide et qui donne des sons). Le *Nyamkwe* est une danse faite par les hommes et les femmes. Le *Ntet* est une danse spécialement pour les femmes, ainsi que le *Samali*. Le *Nlare* est la danse de la chefferie que n'importe quelle femme ne peut voir. *Mewantsu'* est une danse faite par les hommes et au cours de laquelle ils entrent de manière désordonnée dans la cour. Le *Makonge* est la danse de TAKATNO et ce sont les hommes qui entrent dans la cour de manière dans un ordre bien établi. Le *Nlahre* est la danse royale qui date du règne de fo Nzüjouo. C'est une danse originaire de Bali Nyonga, elle a été introduite chez les Mbassô par FOO-NGU, prince Babadjou. Ce dernier, en bon prince voulant des honneurs en avait installé un groupe à la chefferie devint la danse royale. Par conséquent le chef supérieur des Mbassô se rendit compte que le *Nlahre* symbolisant désormais le pouvoir suprême du village ne pouvait pas exister à la fois à la chefferie et chez un simple individu fût-il prince.

I.3.4.4. Art

Les objets d'arts produits par les Babadjou sont des objets en Bambou (tabourets, armoires, plafonds). Notons que les outils manufacturés les ont décrochés d'un artisanat ancestral qui reposait sur la poterie, le travail du bois et des métaux.

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

I.3.4.5. Religion

A Babadjou, la religion traditionnelle animiste cohabite avec les religions judéo-chrétiennes telles le catholicisme, le protestantisme. L'islam est pratiqué par les bororos. Tout ceci relie les populations à la terre de leurs ancêtres et aux cultes des crânes (ma' metæ sé).

I.3.4.6. Tradition

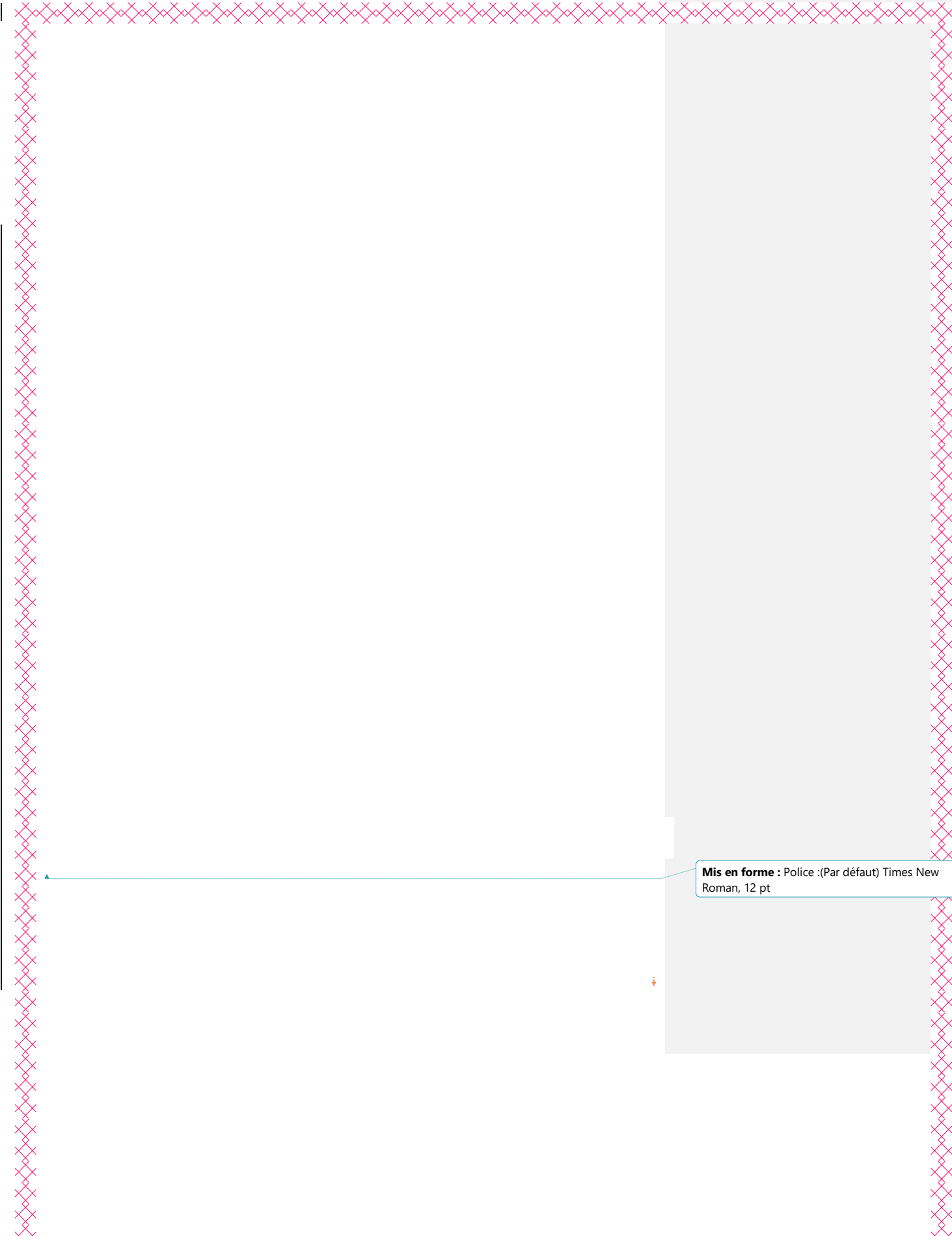
Dans la tradition Mbassô, chaque événement de la vie sociale (naissance, dot, mariage, mort, enterrement, deuil, succession, funérailles) est ponctué de rites spécifiques très rigoureux. Il y a les rites d'exorcisation, les rites de purification collective, les rites de purification collective limitée, les rites de purification individuelle et les propitiatoires collectifs ou individuels sur les lieux sacrés du village.

Un des éléments majeurs de cette tradition reste les funérailles, sorte de vénération aux morts qui donne droit à des cérémonies riches en sons, couleurs et gastronomie, Il n'existe pas d'événement fortuit chez les Mbassô. Tout ce qui arrive à l'homme a une explication : mort, malheur, bonheur. Cette attitude conduit à la croyance, à l'existence des cercles ésotériques (fousseuh), des mauvais esprits (Messe-tepon). D'où le recours régulier des Mbassô aux devins (Ngang'e ngaa) et sorciers (Nheu-mefou) qui voient, disent et prédisent les événements ou traitent traditionnellement les malades, les envoutés. Le calendrier traditionnel Bafung a une semaine de 8 jours, chaque jour ayant sa fonction dans la vie religieuse. Ce sont : Mbei'i, Shwi'i, Lepare, Legheo, Ntchwi, Pombwô'o, Ntchohre, Nkap.

En définitive, pour la présentation du site de l'étude, il a été question de parler du cadre physique et du cadre humain. Dans la première partie, il s'agissait de décrire les éléments géophysiques de Babadjou. En seconde partie, nous avons fait un aperçu historique des Mbassô qui constituent l'ensemble des autochtones de ladite localité tout en soulignant que comme habitants allogènes de cette communauté, il y a aussi les bororo et les awing du Nord-Ouest. Ensuite, il s'agissait de présenter l'organisation politique, les chefferies et leurs dynasties, l'organisation sociale d'où découlent la filiation, le mariage et la succession. L'organisation économique, les domaines d'investissements pour le développement local, l'aspect juridique de ce peuple, la justice coutumière et moderne et l'organisation culturelle qui forment l'ensemble des parties du tout complexe qu'est la socioculture Babadjou. Ce préalable établi sur le milieu d'étude, nous allons à présent procéder à un état de la question sur les différents aspects qui entourent les rites de veuvage dans la localité de Babadjou.

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2



Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt



CHAPITRE II
REVUE DE LA LITTERATURE / CADRE
THEORIQUE ET CONCEPTUEL

Mis en forme : Niveau 1

Mis en forme : Non souligné

Dans le présent chapitre, il est de prime abord question d'interroger l'état de connaissance actuel sur les rites de la sexualité en général et sur les rites de veuvage de la localité de Babadjou en particulier. Il s'agit d'effectuer un rapide tour d'horizon sur la question, d'autant plus que nous ne sommes pas assez outillés pour passer en revue tous les ouvrages qui traitent de la question des rites de veuvage. Ainsi, nous avons sélectionné quelques ouvrages qui nous ont permis un aperçu global du rite afin d'orienter notre sujet. Ceci nous permettra de relever par la suite les insuffisances y relatives, et enfin de mentionner l'originalité de notre étude.

Enfin, nous traiterons du cadre théorique, c'est-à-dire des théories permettant de circonscrire notre thème afin d'éviter tout éventuel dérapage. À ces théories, seront associées les définitions opératoires qui nous permettront d'avoir une même explication de certains concepts utilisés dans ce travail.

II-1- Revue de la littérature

II-1-1- Généralités sur les rites

Le terme « rite » vient du latin « ritus », signifiant « ordre prescrit », qui serait lui-même issu d'une forme de l'indo-européen védique rta ou arta, évoquant l'ordre du cosmos (Dominique Picard, *Vocabulaire de psychosociologie*, 2016). L'étymologie nous renseigne donc sur un aspect essentiel des rituels : leur lien avec un certain ordre. Mais lequel ? L'ordre du code ou celui des valeurs ? L'ordre du code ou celui des valeurs ? Et à quel niveau de cet « ordre » le rituel opère-t-il ? celui de l'ordre social ? De l'ordre moral ? De l'ordre religieux ? De l'ordre mental ? L'interrogation est d'autant plus grande que les rituels interviennent à de nombreux moments de la vie et dans des circonstances très diverses puisqu'ils apparaissent autant dans le domaine social (à travers les grandes cérémonies) que dans la sphère privée(il existe des rituels de la toilette ou de la relation amoureuse) ; et qu'ils peuvent aussi bien relever du sacré (au niveau de la liturgie comme à celui de la prière) que du séculier (dans les grandes

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Niveau 1, Retrait : Gauche : -0,02 cm,
Suspendu : 1,02 cm

Mis en forme : Niveau 1

manifestations politiques ou sportives comme dans les relations quotidiennes). Cette sorte d'omniprésence du rituel en fait un phénomène difficile à circonscrire et dont l'étude est éclatée dans différentes disciplines : c'est l'ethnologie qui a vu naître les premiers travaux , l'ethnologie en fit assez vite un des axes dominants de l'étude des sociétés primitives ; la sociologie s'est employée à montrer sa présence dans les sociétés modernes , la psychologie en a fait un symptôme à tel point que le terme lui-même est devenu polysémique , la plupart des chercheurs qui l'ont pris comme objet ayant commencé par proposer une définition qui justifie leur point de vue.

Les anthropologues ont depuis longtemps privilégié l'Afrique comme champ d'investigation par excellence, désireux d'observer les relations entre les membres d'une communauté, entre l'homme et le cosmos. Ainsi, plusieurs études ont été menées dans le cadre des rites en général nonobstant, la question des rites de la sexualité reste et demeure partiellement connue des multiples recherches anthropologiques existantes. La faible littérature qui s'y rapporte laisse apparaître le désir d'en connaître davantage. Il s'agit alors en somme des études théoriques sur les pratiques rituelles que nous citerons plus bas.

II-1-1-1- Rites sexuels à travers le monde

II-1-1-1-1- En Occident

Les rapports sexuels sont secrets, ils n'appartiennent qu'aux acteurs, pourtant nous ne cessons de vouloir connaître les normes en la matière, et manifestons à divers degrés, une curiosité insatiable par les sens sur la sexualité des autres. Ce besoin normatif nous permet de nous rattacher au groupe culturel ou religieux auquel nous appartenons, tout comme les rites sexuels, qui sont partout. Certains sont de nature, car ils sont nécessaires à la reproduction, comme les parades de séduction, qui permettent au couple de se former, au moins le temps nécessaire à la reproduction. D'autres sont culturels ; l'anthropologue Bronislaw Malinowski dans *the sexual life of savages in North Western Melanesia 1929* affirmait alors que « *la sexualité domine dans presque tous les aspects de la culture* ». C'est dans ce même ordre d'idées que Jean Cazeneuve (1958), jetant un regard sur la condition humaine des peuples, publia l'ouvrage *les rites et la condition humaine*, qui retrace la genèse et démontre l'impact des rites sur les peuples de ce siècle.

Un regard rapide dans le monde nous permet de dresser un bref éventail de quelques rites. Au Brésil, le farenzo todo est un rite qui permet aux jeunes brésiliens indépendamment de leur sexe, de tout essayer ; dans les îles Carolines, durant la nuit, les jeunes hommes soulèvent les bas des jeunes filles endormies et effectuent une sélection de leur partenaire en fonction de la beauté

Mis en forme : Niveau 1

et de la présentation des grandes et petites lèvres de leur vagin. C'est suite à cette sélection qu'ils se mettent en couple et dès lors, ils peuvent s'accoupler. Il faut tout de même noter que durant leurs ébats, les jeunes hommes frappent tout simplement leurs pénis contre le clitoris de leur partenaire et c'est ainsi qu'ils atteignent l'orgasme. La pénétration n'intervient qu'en cas de recherche d'une éventuelle procréation.

II-1-1-1-2- En Afrique

« *Aborder les problèmes de la sexualité en Afrique est très complexe* » disait alors Ferdinand Ezembe (2009, 35) dans **L'enfant africain et ses univers**. Ceci justifie le fait que jusqu'ici, très peu d'études ont été consacrées aux représentations de la sexualité chez les africains, celles qui existent se sont polarisées sur le débat de savoir si la sexualité était libre ou réprimée dans les sociétés traditionnelles. D'autres se sont limitées aux rituels et mœurs des africains en général, mettant souvent en avant les aspects les plus exotiques, les préjugés les plus inavoués, d'où l'abondante littérature qui existe sur des thèmes comme l'excision, la polygamie et récemment sur l'origine du sida, les supposées relations sexuelles des hommes africains avec les singes verts.

Toutefois, certains auteurs à l'instar de Gaspard Musabyimana (2016) ont pris l'initiative de lever le voile en explorant cet aspect de la vie des africains jugé quelque peu sacré et donc mystifié dans la société africaine. Se basant sur les monographies et récits de vie liés aux rites, l'auteur va faire ressortir les traits communs et divergents dans son ouvrage ***sexualité et rites en Afrique : hier et aujourd'hui***.

L'histoire des rites sexuels remonte à plusieurs décennies, déjà en Egypte Antique (qui constitue l'une des plus importantes civilisations du nord-Est de l'Afrique et même du monde), nous notons la pratique d'un célèbre et sacré rituel : l'onanisme. A l'époque, les pharaons régnaient sur le pays d'une main de maître, et des progrès extraordinaires ont été observés dans bien des domaines. Plusieurs mythes renvoyaient le mérite au rituel de l'onanisme qui consistait en la masturbation de ceux-ci dans le Nil chaque année. Au Rwanda, on agrandissait les petites lèvres de la femme pour qu'elle ait plus de plaisir, comme on pratiquait les Kunata, qui consistent à ce que le partenaire rentre le bout de son pénis dans le vagin et fasse des mouvements verticaux et horizontaux, sans oublier le clitoris, pour permettre à la femme de lubrifier davantage et accélérer l'atteinte de l'orgasme (moins de cinq minutes). Les rites et pratiques sont alors la base, le ciment des cultures et civilisations, d'où l'intérêt que ces derniers suscitent auprès des chercheurs en sciences sociales.

Mis en forme : Niveau 1

La question du veuvage a également suscité l'intérêt de plusieurs auteurs à l'échelle continentale. En 2010, Hugues Mouckaga disait du veuvage des femmes chez les Bapunu du Gabon qu'il a des allures « *spartiates* » dans la société précoloniale ; ceci dans l'ouvrage *Les bapunu du Gabon, communauté culturelle d'Afrique centrale : sexualité, veuvage, alcoolisme, esclavage, maraboutage, anthropophagie*. Mais qu'en est-il aujourd'hui ?

C'est sans doute la question à laquelle tente de répondre Bernard Tondé (2018) dans son ouvrage intitulé *le veuvage en Afrique : dimensions socioculturelles, mystiques, morales et juridiques*, œuvre dans laquelle il présente les différentes implications des rites relatifs au veuvage.

II-1-2-Rites sexuels au Cameroun en général et à l'Ouest en particulier

Parler des rites dans cette sous partie revient à mettre en exergue la radiothérapie. Celle-ci en effet s'emploie souvent à pratiquer les rites et les rituels dans le but de soulager les individus d'un mal quelconque ou à expier un mal d'une société donnée. Les rites purificateurs ou expiatoires, étudiés au Cameroun par Gatte Embolo (1982), proposent une signification bien précise sur l'importance de la partie du rite. Chez les Sanaga, l'auteur parcourt le groupement Béti duquel il fait un examen de quelques types de rites et apporte des explications qui leur confèrent une importance capitale au sein de cette société. La représentation des rites est quelques fois symboliques dans certaines cultures, car, ils ne trouvent pas le moyen de les expliquer, mais se permettent quand même de les pratiquer bien que cela leur soit incompris. Donc, pour comprendre le rôle des activités qui entretiennent un lien avec les rites au sein d'une localité, il est important de les associer aux croyances.

Le fait rituel est observable, et intègre pleinement le parcours de vie d'un individu tant il intervient pour des besoins thérapeutiques. Le fait rituel peut être individuel ou collectif, curatif ou préventif en fonction du contexte social. Il s'agit alors des rites de passage.

Marie José Essi (2007) a également distingué les rites de purification comme étant le moyen par excellence de laver la souillure d'un individu et de le rendre pure à la fin du rituel par l'unique moyen de la parole. Pour elle, le rite de purification a ceci de spécial qu'il consiste en « *laver le malade de toutes souillures et de requinquer son astre pour un nouveau départ. La parole est présentée comme étant le début et la fin de l'acte de purification* » (Marie Essi, 2007, 67).

Mis en forme : Niveau 1

Mbonji Edjenguèlè (2009) aborde la notion de rituel à la fois chez les Bassa 'a, les Douala, et quelques villages du Mbam. Il explique que, pour soigner une maladie de l'impureté nommée *Mbaka* ou *Mbak*, il faut pratiquer le rite de purification. Il s'agit du bain et du met rituel, puis dit :

«*Chez les bassa 'a et dans certains villages du Mbam ; les ingrédients sont mis dans une grande marmite et tous ceux qui doivent subir le rite de purification se présentent tour à tour devant le ritualiste et sa marmite (...), le ritualiste prend le liquide qu'il asperge sur la personne en face de lui, personne qui murmure au fur et à mesure de l'aspersion ; (...) il prend également un peu qu'il place dans la bouche du patient qui la mange*» (Mbonji Edjenguèlè, 2006).

Il va plus loin et pense que les rites peuvent être considéré comme, un système de régulation en société dans le but de vérifier l'état du patient ; prévenir une maladie ou une erreur grave commise, corriger et purifier l'individu à travers des purifications pour que la personne ne puisse plus sanctionner à cause de cela.

II-1-2-1- Au Cameroun

Dans l'ensemble des communautés qui habitent le pays, la pratique des rites reste des moments particuliers et uniques surtout ceux liés à la sexualité. Ils permettent de renforcer les liens entre le monde visible et celui invisible, dans le but d'apporter des solutions aux problèmes dont souffrent les membres d'un clan. C'est un héritage culturel qui se transmet au fil du temps et ce, de génération en génération. Charly Ngon (2017) fait mention des rites liés à la sexualité que l'on retrouve chez les Bétis du Cameroun : le *mbabi* par exemple est un rite de fécondité destiné aux femmes qui ont des difficultés de conception, le rite *maziliNdzoeYanda* bit et le *kua* destinés à un foyer recherchant la cause de sa stérilité.

La région du Nord-Cameroun n'en est pas épargnée, elle connaît aussi des rites destinés à l'union de deux jeunes (mariage). Ceci a suscité l'intérêt de B. Juillerat (1986) qui lors de son séjour au Cameroun a analysé le système matrimonial *mouktélé* pour en ressortir le schéma général et les rites qui l'accompagnent dans *règles et rites matrimoniaux chez les mouktélé du Nord-Cameroun*.

En outre, nous notons également le rite de la circoncision présent dans plusieurs sociocultures de ce territoire et décrit par Jules Amougou-Omgba (1985) dans *la circoncision chez les ewondo du Sud Cameroun*.

II-1-2-2- Dans la région de l'Ouest

Dans ses travaux de recherche, P. Feldman Savelsberg décrit la santé de reproduction de la femme bangangté dans le département du Ndé. L'auteur met un accent sur l'importance de la

Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Première ligne : 0 cm, Droite : 2 cm, Interligne : simple

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Pendu : 1,75 cm

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Pendu : 1,75 cm

procréation dans cette socioculture, comme il est d'or dans toute la région en général ; les problèmes liés à cet aspect de la sexualité des femmes et les méthodes employées pour remédier.

Notons tout de même que les Bamiléké en général et les Babadjou en particulier ont fait l'objet de nombreuses études sur leur origine, leur culture, leur histoire, leurs croyances, leurs rites et bien d'autres. Cependant les aspects liés à leur vie sexuelle ne font pas l'objet d'une grande attention si ce n'est le mariage. P. Songue (1986) renvoie ceci sur le fait de « *la richesse des autres aspects de leur culture notamment les pratiques religieuses, l'organisation politique, géo-spatiale, les techniques agricoles et autres expressions de leur civilisation.* » (Pierre Songue, 1986, 78).

II-1-3- Typologies des rites

Marcel Mauss divisait les rites en deux catégories : les rites positifs et les rites négatifs, ces derniers consistant en des interdictions.

II-1-3-1-1- Les rites positifs

Concernant le rite, Marcel MAUSS distingue les rites positifs d'action participante tels que la prière, l'offrande, le sacrifice qui établissent la façon dont on doit entrer en contact avec l'objet sacré. Ce sont des rites qui tendent à mobiliser d'eux-mêmes des forces surnaturelles ou bien à incliner la volonté des êtres surnaturelles.

II-1-3-1-2- Les rites négatifs

Marcel Mauss distingue également les rites négatifs tels que les tabous sexuels et alimentaires ou l'ascèse qui prohibent le contact avec un pouvoir dangereux, le but essentiel de ceux-ci est de marquer la coupure entre le profane et le sacré.

Emile Durkheim quant à lui, énumère les rites piaculaires de l'expiation et de purification visant à libérer d'une impureté contagieuse lors d'une épidémie par exemple dans le voisinage, pour protéger le village de l'invasion de celle-ci. Qu'il soit manuel ou verbal, le rite entretient un certain rapport avec l'ordre. Ainsi, on peut distinguer les rites d'inversion et les rites de conversion pour transcender le désordre.

L'auteur de Socio-anthropologie Emile Durkheim ajoute que les rites de formes relativement semblables peuvent viser différentes finalités : demande de pluie , de fécondité pour tout sexe confondu, interrogation du transcendant dans la divination , rendre une ou des actions de grâce après la survenue d'un évènement positif , une bonne récolte , une victoire

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1,25 cm

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 2 cm

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 2 cm

inattendue ou non , une désacralisation pour rendre profane un objet de culte , une commémoration, une vengeance , une propitiation ou alors une régénération.

II-1-3-1- Différentes perceptions des rites par les auteurs

Il s'agit ici de recenser les différents avis et opinions que certains auteurs ont déjà eu en rapport avec les rites en général, les rites chez les bamiléks et particulièrement les rites de veuvage au Cameroun.

II-1-3-2-1- Auteurs classiques

Pour Louis Vincent Thomas (1969 :153), le rite permet le contact avec les esprits supérieurs qui sont des entités bénéfiques, non seulement protectrices mais aussi redoutables dont il faut nécessairement tenir en considération pour un bon déroulement de notre existence. Seulement, pour approcher ces derniers qualifiés d'esprits supérieurs, un rituel précis et concis doit être suivi, les gestes doivent être « calculés », les paroles « mesurées » et un protocole rigoureux doit être « observé ».

II-1-3-2-2- Auteurs africains

E .Nzika Djomo (1977), en ce qui la concerne ; fait une étude sur « *les rites relatifs à la naissance chez les fee'fe de l'Ouest Cameroun* » dans laquelle elle parle de la symbolique des rites et leur portée. Elle y fait une recension et y décrit les rites pratiqués dans ce peuple à l'occasion d'une naissance. Ceci permet d'étudier en profondeur l'aspect symbolique de notre objet d'étude.

Gabriel Fokou (2001) aborde la question de mutations que connaît le sacré bamiléké. Dans son inventaire et la description des types ou formes de pratiques religieuses que l'on rencontre dans ce groupe, il nous dit que celles-ci (les pratiques) peuvent différer en fonction du but ou de la puissance à laquelle le rite est adressé. Cet auteur distingue également les cultes familiaux (cultes des ancêtres, le rite du « mbo » ou le culte de l'ancêtre moniteur) des cultes communautaires qui ont toujours des répercussions sur le village. Il peut en résulter soit des morts, soit des sorciers, soit des acquis positifs pour le bien du tout le village ou les deux à la fois.

Mbonji Edjenguèlè (1978), dans son mémoire de maîtrise intitulé « *essai sur les rites relatifs au veuvage de la femme et son évolution dans le temps chez les Pongo du Cameroun* » fait une étude approfondie des différentes qualités de veuves que l'on retrouve dans cette localité. Par ailleurs, l'auteur analyse le rituel de veuvage à proprement parler tel que pratiqué dans cette communauté, ceci allant du début jusqu'à la fin. En termes d'évolution, il faut noter que dans le cadre du destin de la veuve, la fin de son veuvage n'est plus sanctionnée par le

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1,75 cm

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 2 cm

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 2 cm

l'évirat (obligation que certaines cultures en général et la culture pongo en particulier imposaient au frère d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci afin de poursuivre la lignée de son frère).

Pour ce qui est du veuvage chez les Bété, les auteurs tels que Delpech Bernard (1985), Guyer (1985), Mebenga Tamba Luc (1990), Pascale van de Wouwer-Leunda (1996) ont mené beaucoup d'études. Ceux-ci parlent des différents rituels qui se déroulent lors des funérailles dans cette communauté. L'accent est mis sur les problèmes auxquels sont confrontées les veuves. Le plus fréquent étant les problèmes d'ordre économique car les veuves sont la plupart du temps rançonnées par les officiantes des rites de veuvage. Pareillement, il se pose un problème de la gestion du patrimoine du défunt mari. Il apparaît que les rites relatifs au veuvage conduisent à l'appauvrissement de celle-ci sur les plans matériel et financier. D'autre part, il va falloir que la veuve se batte sur le plan juridique pour avoir une part du patrimoine du mort. Il est aussi question de la dynamique de la situation économique rurale des veuves bétés. Delpech dans son article intitulé « *femme Eton devant les tribunaux coutumiers* » fait allusion à l'arrêt du 11 janvier 1936 sur la rupture du contrat de mariage. Il parle alors d'un possible remariage de la veuve et des conditions y afférentes. En somme, il parle des droits sur les conditions d'annulation du contrat de mariage donnant accès à un remariage. Le Symposium organisé les 7 et 8 Mars 1988 par le Ministère des Affaires sociales et de la Condition Féminine (MINASCOF) sur le thème « le veuvage au Cameroun » cité par Luc Mebenga Tamba (1982 :13) « *avait dénoncé la pratique de certains rites funéraires qui rendent désagréables la condition de la veuve au Cameroun* ». De ce fait, les recommandations avaient été proposées et adoptées en vue de l'amélioration des conditions de la vie des veuves et par ricochet des orphelins.

La pratique des rites dans la quasi-totalité des socio-cultures démontre à suffisance que ceux-ci jouent une fonction importante au sein de celles-ci, dépendamment de leur type et des différentes communautés.

II-1-4- Fonctions respectives des rites

Un rite sert de ciment, de socle à une communauté, conformément au double sens étymologique de « religare » (relier) et « se recueillir ». La participation fréquente à celui-ci marque une certaine appartenance à la communauté concernée.

II-1-4-1- Fonction de passage

Organiser le passage du sujet entre différentes périodes de son existence est une des fonctions principales des rites. Le rite en effet, a pour fonction d'accompagner celui de la naissance à la mort en donnant un caractère linéaire à sa temporalité ; mais simultanément, le rite lui confère une dimension circulaire en nouant le passé, le présent et le futur autour d'une

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1,5 cm

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1,5 cm, Taquets de tabulation : 1,75 cm, Gauche

répétition. C'est le cas par exemple des rites de naissance, de puberté ou encore de passage à l'adolescence, de fiançailles et des rites funéraires. Ceci confère alors aux ayants droits une certaine autonomie comme le disait Jean Erard (1926 ; 253) : le rite est comme « *une contrainte pour une autonomie maximale et un apprentissage* ».

II-1-4-2- Fonction identitaire et sociale

Le rite est une institution qui règle aussi bien l'identité des sujets que leur appartenance au collectif. Par sa dimension de discours de Maître, il réitère le lien social dans sa dimension signifiante et y inscrit la dimension du troc et de la dette. Le rite organise et règlemente des différences de lieux (sacré ou profane) et de places (l'officiant occupe toujours une place d'exception) en se référant à un autre qui en est le garant. De cette manière, le rite articule ainsi le rapport vertical (non seulement entre les officiants et les ayants droits) et horizontal (entre les ayants droits).

Les rites sont fortement liés à la socialisation : pendant les cérémonies rituelles, des comportements sont prescrits et observés (tout le monde doit faire la même chose, pendant un temps donné, avec les mêmes référents) et on est là dans le champ du collectif. Ils sont d'ailleurs associés à la notion de regroupement qui met en place une acceptation collective des rythmes de vie.

II-1-4-3- Fonction expiatoire

Ici, le rite est un acte traditionnel dont le but est de débarrasser les ayants droits d'un esprit jugé mauvais ou alors de quelque chose d'impure. C'est le cas des rites de veuvage qui visent à purifier le conjoint dont le partenaire est décédé contre la souillure que cause la mort.

Chez les peuples bétis au Cameroun, la veuve est soumise à un rituel, le veuvage appelé Akus. Ce rite a pour but de purifier la veuve en la libérant des méfaits et dangers surnaturels que provoque la perte d'un partenaire.

Malheureusement, on peut déplorer le fait que ceux qui le pratiquent, ne maîtrisent pas du tout sa portée : d'où les dérapages observés. C'est ainsi qu'Emmanuel Batamag (2017 :12) affirme alors : « *s'il existe un rite traditionnel dont la seule évocation suscite une humeur noire, c'est bien celui du veuvage. Au Cameroun selon les tribus, c'est une coutume redoutée des hommes mais encore plus des femmes à cause de ses pratiques jugées humiliantes* ». A sa suite, Mariam Sorelle (2014 :07) pouvait dire dans « *le veuvage, une prison pour les femmes africaines* » que c'est une étape allant parfois de trois mois à un an et que durant ce temps, la veuve doit constamment porter une attitude triste. Elle affirme par ailleurs que d'autres (belles familles) vont jusqu'à exiger que la femme boive l'eau de bain du cadavre de son mari pour

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1,5 cm, Taquets de tabulation : 1,75 cm, Gauche

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1,75 cm

prouver qu'elle n'a rien à avoir avec la mort de ce dernier, ce qui pour elle est une prison d'autant plus que celui des hommes est diamétralement opposé, ce qu'elle qualifie de « *un poids, deux mesures* ».

Etienne Tasse (1999) après une analyse chez les Sawa du Littoral produit l'article « le veuvage, enfer des femmes » dans lequel il s'indigne contre le fait que les veuves soient rançonnées, torturées physiquement et moralement par leurs belles familles. Pour lui, les cérémonies de veuvage mettent en relief « *la méchanceté, le manque de solidarité envers celle qui a perdu son mari* » (Etienne Tassé, 1999, 06) qui est déjà assez meurtrie et abattue par la perte de son conjoint. Il soutient que la coutume a été dévoyée parce qu'à l'origine, les rites de veuvage n'étaient pas aussi sadiques mais au contraire, ils avaient pour but de préparer la femme à entamer une nouvelle vie.

A l'Ouest du Cameroun, les rites de veuvage ont déjà fait l'objet d'une étude notamment chez les Bafou. Cependant, aucune étude n'a encore été faite sur les rites de veuvage tels que pratiqués chez les Babadjou de l'Ouest Cameroun.

II-1-5- Limites et originalité du travail

En ce qui concerne les rites de veuvage dans la localité de Babadjou à l'Ouest Cameroun, la littérature est peu abondante. Il faut noter également que les sources écrites sur cette expression rituelle sont presque inexistantes et les quelques-unes qu'on rencontre n'offrent pas beaucoup d'éclaircissements. Jusqu'à présent, la question de l'existence des rites de veuvage n'a pas encore fait l'objet d'une analyse dans cette localité. R. Fokou (2014) dans *les bafung, peuple des hautes terres de l'Ouest Cameroun, croyances et pratiques traditionnelles et culturelles*, ébauche la question des rites de veuvage en insistant sur sa définition, sa durée et son déroulement. Pour cet auteur, le rituel de veuvage est essentiellement dissolutif à l'égard du mariage et son rôle principal est d'annuler les liens de mariage qui reliaient le défunt à son/ses conjoints. Cependant, l'approche conceptuelle utilisée définit le rituel de veuvage essentiellement dans sa fonction expiatoire, pourtant il en existe d'autres. De plus, il détient une structure et un aspect dynamique qui méritent tout aussi bien d'être abordés.

L'originalité de notre travail par rapport à ceux cités plus haut réside dans le fait que, notre étude porte sur les logiques socioculturelles des rites relatifs au veuvage dans la région de l'Ouest et précisément dans la communauté de Babadjou. Il est par ailleurs important de préciser que ce rituel n'a pas encore fait l'objet d'une analyse dans son entièreté.

Au terme de cet état de connaissances sur les rites de veuvage, il ressort que :

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1,5 cm

- Nous n'avons aucune description systématique du rituel de veuvage, certains aspects rituels ne sont pas pris en compte (les acteurs, les outils).
- Le rite n'est pas le référent principal des études menées mais est plutôt utilisé comme donnée périphérique.
- Aucune définition des rites de veuvage renfermant des critères morphologiques, une dimension communautaire des manifestations comportant un cadre particulier, une efficacité sociale n'est évoquée.
- Les informations premières relatives à ce rite ne sont pas assez explicites sur les diverses fonctions de la cérémonie rituelle au sein de leurs différents milieux d'expressions.

Il y a là un manque à combler, une nécessité à faire une étude analytique et interprétative sur les rites de veuvage.

Nous essayerons de pallier toutes ces insuffisances dans l'application des objectifs à savoir : la description, l'analyse et l'interprétation du rituel de veuvage dans l'environnement socioculturel. A cet effet, nous nous intéressons aux conditions socio temporelles et humaines qui entourent la célébration de l'expression rituelle ; aux acteurs appelés à les initier notamment les officiants et aux soins réalisés durant cette étape. Au passage, nous ne manquerons pas de mentionner les différentes variations qu'ils ont subi dans le temps, question d'analyser aussi l'effet du temps sur cet aspect de la culture.

II-2- Cadre théorique et conceptuel

II-2-1- Cadre théorique

Pour être crédible sur le plan scientifique, atteindre les objectifs et vérifier les hypothèses qui découlent d'un problème, les recherches doivent se baser sur un appareil conceptuel ou théorique logique et cohérent, c'est celui-ci qui leur confère la crédibilité nécessaire. A cet effet, Georges Balandier (1971 :35) dit alors : « *tout fragment du social n'est pas également au même titre objet de connaissances* ». Une théorie est un ensemble d'idées articulées autour d'une idée centrale. Le cadre renvoie aux bornes qui délimitent l'enceinte ou évolue notre capacité d'analyse ; enceinte à l'intérieur de laquelle nous essayons de théoriser en fonction de ce que propose l'anthropologie. Le cadre théorique est donc, d'après Mbonji Edjenguèlè (2005 :15) :

«Un construit et non un prêt à penser. Permettant au chercheur d'intégrer son problème dans les préoccupations d'une spécialité..., le maniement des concepts d'une science pour signifier une internalisation habilitant à analyser les éléments du problème posé et à faire avancer la connaissance dans le champ concerné.»

Mis en forme : Niveau 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1 cm

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Première ligne : 0 cm, Droite : 2 cm, Interligne : simple

En résumé c'est un ensemble argumenté d'idées ou de concepts majeurs qui permet de donner un éclairage dans un domaine de recherche précis. Il se construit à partir d'une idée que le chercheur croit capable d'aider à l'explication ou à l'analyse des données.

Dans cette étude, l'atteinte de nos objectifs passera par deux théories à savoir le fonctionnalisme et le dynamisme.

II-2-1-1- Fonctionnalisme

Le fonctionnalisme est une théorie anthropologique fondée sur la notion de fonction. La fonction est définie comme le rôle, la contribution, la place d'un élément dans le fonctionnement d'un système auquel il est intégré. Cette théorie est née en réaction à la théorie de l'évolutionnisme fondée sur la notion de fonction. La fonction est définie comme le rôle, la contribution, la place d'un élément dans le fonctionnement d'un système auquel il est intégré. Cette théorie est née en réaction à la théorie de l'évolutionnisme du 19^e siècle postulant une trajectoire unilinéaire à la marche de l'humanité vers la civilisation, et à celle du diffusionnisme qui postule la diffusion des traits culturels par le phénomène de l'emprunt. Au sens large, le terme « fonctionnalisme » désigne un modèle d'analyse dans lequel les faits sociaux sont appréhendés selon la fonction qu'ils remplissent dans un système plus global. Selon cette théorie, tout trait culturel a une fonction dans la société. Ainsi, nous avons choisi cette théorie sur la base qu'elle nous sera utile pour déterminer la fonction de ces rites de veuvage chez les Babadjou de l'Ouest Cameroun. Cette fonction devrait être examinée en relation avec d'autres éléments culturels de cette société.

II-2-1-1-1 Principaux tenants du fonctionnalisme

Bronislaw Malinowski (1884-1942) anthropologue social et ethnologue britannique, élabore ses premières théories à la suite de séjours ethnologiques au Sud de la Nouvelle Guinée. Il est considéré d'une part comme le père du fonctionnalisme grâce à une nouvelle vision de la société : celle-ci est conçue comme un ensemble dont il est impossible d'isoler un trait, une fonction en particulier, car elles sont toutes dépendantes les unes des autres et d'autre part, comme le représentant de la tendance la plus rigide et la plus impérialiste, parce qu'il s'oppose à l'évolutionnisme et à la manière d'étudier chaque trait culturel. Les postulats qui régissent cette tendance sont les suivants :

- La fonction est conçue par rapport au système social tout entier (universalité fonctionnelle) ;

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm

Mis en forme : Niveau 2

- La quasi-totalité des éléments culturels comportent des fonctions sociales bien connues et partagées au sein de la communauté (nécessité fonctionnelle).
- Tout élément d'un système culturel est nécessaire et indispensable pour le système tout entier (unité fonctionnelle).

Enfin de compte, nous devons comprendre et retenir sa démarche précise, concrète et scientifique à savoir : observer, analyser, tenir compte du caractère indépendant des facteurs retenus ; tenir compte de leur association avec la société entière et finalement, définir la culture qui se présente à nous comme étant une « réalité instrumentale » selon Céline Ndanga, 2005. Cela dans le but de combler et satisfaire les besoins biologiques (naturels) de l'homme. Les disciples du fonctionnalisme vont, tout en retenant la substance de ses énoncés scientifiques les relativiser.

Robert King Merton (1910-2003), sociologue américain et représentant modéré du fonctionnalisme démontre cependant la contradiction des théories précédemment énoncées avec la réalité :

- Les usages et les sentiments sociaux peuvent être fonctionnels pour certains groupes et ne pas l'être pour d'autres groupes, pourtant tous appartenant à une même société.
- La seconde affirmation a pour objectif de justifier le rôle ou la place des survivances sociales, des coutumes n'ayant apparemment plus de fonction à remplir au sein d'une socioculture. Plus encore, à ce niveau, Robert King Merton propose de faire une distinction entre les fonctions manifestes et les fonctions latentes qui ne sont, ni comprises, ni voulues mais, qui existent bel et bien.
- En fin de compte, la nécessité de l'interprétation fonctionnaliste est la plus ambiguë. En effet, si nous nous reportons aux textes principaux qui l'expriment tel celui de Malinowski qui dit ceci :

(...) Dans tous les types de civilisation, chaque coutume, chaque objet matériel, chaque idée, chaque croyance, remplit une fonction vitale, a une tâche à remplir, représente une partie indispensable d'une totalité organique.

Robert King Merton cité par Madeleine Grawitz (1996 : 385).

L'un des éléments fondamentaux de la pensée de Merton est la distinction entre fonction manifeste et fonction latente, qui se distinguent par leurs conséquences : les conséquences d'une fonction latente ne sont ni voulues, ni perçues par les acteurs, la fonction manifeste par contre, a ses effets voulus et attendus.

Nous pouvons nous poser la question de savoir ce qui doit être reconnu indispensable. S'agit-il de la fonction elle-même ou de l'élément remplissant la fonction, ou des deux ? La

Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Droite : 2 cm, Interligne : simple

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0,73 cm

réalité ne nous montre-t-elle pas plutôt des besoins humains et sociaux qui peuvent être satisfaits de façon différente et cela de la manière qu'explique Robert King Merton lui-même (Grawitz, 1996 :385) : « *un seul élément pouvant remplir plusieurs fonctions, de même qu'une seule fonction peut être remplie par des éléments interchangeables* ».

Enfin, Robert King Merton distingue non seulement des fonctions mais aussi des dysfonctions qui gênent l'adaptation au système.

Alfred Reginald Radcliffe-Brown (1881- 1955), anthropologue et ethnographe britannique, élabore ses travaux dans la même lignée que ceux de Malinowski, mais introduit néanmoins une nuance dans le postulat du fonctionnalisme : le structuro-fonctionnalisme tourne autour de deux concepts fondamentaux que sont la structure et la fonction. Ce sont pour lui, les deux outils d'analyse essentielle de la société, référant l'un à la morphologie et l'autre à la physiologie de celle-ci.

Pour Paul Mercier (1971 :148), bon nombre de textes relèvent que Radcliffe-Brown se serait accordé à la définition de base que Claude Lévi-Strauss donne de la structure : la structure « *... manifeste les caractéristiques d'un système. Elle est faite de plusieurs éléments dont aucun ne peut subir les changements sans que ces changements n'interviennent dans tous les autres éléments* » (Paul Mercier,1971,148). Il relie alors la notion de structure à celle de fonction, cette dernière dit-il est, « *la construction qu'une activité partielle (par exemples l'activité religieuse) apporte à l'activité dont elle participe. La fonction d'un usage social détermine et sa contribution au fonctionnement du système social total* » Paul Mercier (1971 :148).

Les principaux tenants du fonctionnalisme ainsi présentés, nous mettrons en évidence dans notre étude la notion de fonction qui nous permettra de montrer le rôle et la place qu'occupent les rites de veuvage dans la communauté Babadjou. L'aspect de la théorie dont on se servira dans ce travail est la fonction latente. En effet, nous essaierons de ressortir la ou les fonctions cachées des rites de veuvage, celles qui ne sont pas dites de manière verbale mais qui sont rendues explicites au moyen des différents rituels.

II-2-1-2- Dynamisme

L'anthropologie dynamique s'intéresse à l'analyse des différents changements que subissent les cultures. Selon Mbonji Edjenguèlè (2005), elle met l'accent sur le mouvement, es changements, les mutations, les contradictions et les transformations sociales car, les sociétés ne sont pas stagnantes et statiques, mais des sociétés dans l'histoire. Ce paradigme explique davantage la nature mouvante des institutions sociales.

Mis en forme : Niveau 2

Cette théorie, qui a pour principal promoteur Georges Balandier, trouve son fondement dans un contexte africain fortement marqué et influencé par la colonisation et où les villes africaines sont fragilisées et subissent de profondes mutations. Ces villes ont été confrontés à la dynamique des « *forces du dedans et celles du dehors* ». L'anthropologie dynamique a pour ambition d'appréhender les logiques sociales dans l'histoire. Ceci allant en contradiction avec les thèses structuralistes de l'époque visant, selon Georges Balandier (1971), à l'« *illusion de la longue permanence des sociétés* » car, ces paradigmes théoriques ont une vision immobile des sociétés. Pourtant toutes les sociétés sont en mouvement, d'où la dynamique culturelle. Il est alors évident que les rites de veuvage subissent également des chocs de la dynamique sociale dans leur rencontre avec les autres peuples. Au fil du temps, de nouvelles idées naissent et conduisent à de nouvelles réalités sociales avec une influence réelle sur les modes de vie traditionnels qui disparaissent peu à peu. Les acteurs sociaux mettent en œuvre de nouvelles stratégies de survie en s'adaptant à la nouvelle donne sociale. Balandier (1988) affirme que, les structures sociales ne sont pas figées. On observe des modifications dans la tenue vestimentaire, les attitudes des hommes et des femmes ayant perdu leur conjoint de l'annonce à la fin du veuvage, les attitudes alimentaires, la pratique de l'agriculture, l'expression en langue française (au lieu du « ngombale » qui est la langue vernaculaire) ; etc. ... la modération de la valeur coercitive des rites de veuvage trouve son fondement dans la dynamique des structures sociales.

II-2-1-3- Ethnométhodologie

L'approche ethno méthodologique ou méthode de communauté met l'accent sur les méthodes que les groupes sociaux mettent en place pour apporter des solutions à leurs problèmes de tous les jours. Elle privilégie la prise en compte du savoir commun et des valeurs endogènes, voire locales. Celle-ci suppose que chaque socioculture dispose des ethno méthodes ou accomplissements pratiques qui coordonnent les activités et aident à la résolution des problèmes quotidiens pour reprendre Mbonji (2005).

Frappé par le rôle déterminant du sens commun que partagent les membres d'un groupe dans une communauté, Harold Garfinkel (1985) a dirigé sa réflexion vers l'étude des raisonnements pratiques mis en œuvre de manière permanente par les individus pour vivre en communion dans le monde social. Il soutient de ce fait que les hommes ne sont pas des « idiots culturels ». Le partage des valeurs communes permet selon lui, à ce que les membres d'une même communauté puissent donner un sens et une signification (interprétation) à leurs actes. Ceci leur permet alors d'exprimer leur propre identité à travers ces pratiques de communauté, la prise de décision, l'organisation sociale et les valeurs régissant le groupe. Il est à noter qu'ici,

Mis en forme : Niveau 2

l'esprit collectif prime sur l'esprit individuel car, les traits culturels se transmettent au groupe dans son entièreté par contagion avec le langage comme principal vecteur permettant de véhiculer le message entre l'ensemble des interlocuteurs.

L'ethnométhodologie nous permet ainsi d'appréhender le rituel des rites relatifs au veuvage en ce sens qu'il est d'une importance capitale pour les membres de ladite société.

Une fois le cadre théorique fait, nous allons nous atteler à définir certains termes et concepts que nous avons jugé nécessaires à la compréhension de notre sujet car, l'étude et l'analyse d'un phénomène de la société impose le fait que toute ambiguïté, que toute confusion sémantique au niveau de la compréhension des concepts majeurs de notre sujet d'étude soient élucidés.

II-2-2- Cadre conceptuel

De prime abord, un concept est de façon primesautière une idée ou un objet qu'on conçoit en vue de mieux organiser la connaissance. Selon Madeleine Grawitz (1964 : 339) dans *Lexique des sciences sociales*, le concept est « une abstraction, ce n'est pas le phénomène lui-même ; il prend sa signification du contexte où il est, ce qui signifie qu'il peut changer de sens, suivant la façon dont il est considéré ». Ainsi, pour mieux organiser cette recherche, nous expliquerons tour à tour les concepts qui vont soutenir cette étude notamment : logique, rite, socioculture, sexualité, veuvage.

II-2-2-1- Logique

Du grec *Logikê*, c'est un terme dérivé de *logos* se traduisant à la fois par « raison », « langage » et « raisonnement », il signifie dans une première approche, l'étude des règles formelles que doit respecter toute argumentation correcte. Le terme aurait été utilisé pour la première fois par Xénocrate (Dictionnaire Robert).

II-2-2-2- Socioculturel

On dit d'un élément qu'il est socioculturel lorsqu'il concerne à la fois les structures sociales et la culture qui leur correspond.

II-2-2-3- Rite

Le rite renvoie aux règles et aux cérémonies qui ont cours dans une institution à caractère sacré ou non. Il provient du mot latin « *ritus* » qui veut dire ordre prescrit et qui par ailleurs, désigne aussi bien des us et coutumes, des cérémonies, des pratiques issues des croyances se rattachant aussi bien aux choses sacrées qu'aux habitudes sociales ; il s'agit grosso-modo des

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

manières d'agir au sein d'un même espace : et ceci de manière répétitive et identique. Jean Cazeneuve (*les rites et la condition humaine*, 1971 :13) apporte une précision suivant laquelle le rite est différent des autres coutumes par le caractère particulier de son efficacité, mais aussi par la répétition, qui loin d'être une caractéristique principale est bien de fois, devenue une grande vertu. Le rite peut alors être défini comme un ensemble d'actes codifiés et répétitifs, souvent solennels, d'ordre verbal, gestuel et postural à forte charge symbolique, fondé sur la croyance en la force agissante d'êtres ou de puissances sacrées, avec lesquels l'homme tente de communiquer avec l'au-delà, en vue d'obtenir une réponse à un problème, une solution déterminée. Il est purement culturel et diffère d'une communauté à une autre, selon les antécédents, les principes et les objectifs visés par la tradition.

En Afrique, l'accent est mis sur le côté pratique et utilitaire du rite. Ses différentes vertus font du rite un temps fort autour duquel s'organise l'ensemble du déploiement cérémoniel, qui peut être alors qualifié de rituel.

II-2-2-4- Sexualité

Le terme sexualité englobe les phénomènes de la reproduction biologique des organismes, les comportements sexuels permettant cette reproduction, mais aussi les nombreux phénomènes culturels liés à ces comportements sexuels.

Paul Rasse dans **Sexualité et communauté familiale, le regard de l'anthropologie, 2014** affirme que « *la sexualité est d'abord un fait de culture* » et ajoute par la suite qu'elle est, socialement codifiée et considérée comme une source d'énergie incandescente pour ladite société. Ceci revient à dire qu'elle est un aspect très important d'une culture et donc, tous les aspects y relatifs méritent une attention particulière.

II-2-2- 5- Veuvage

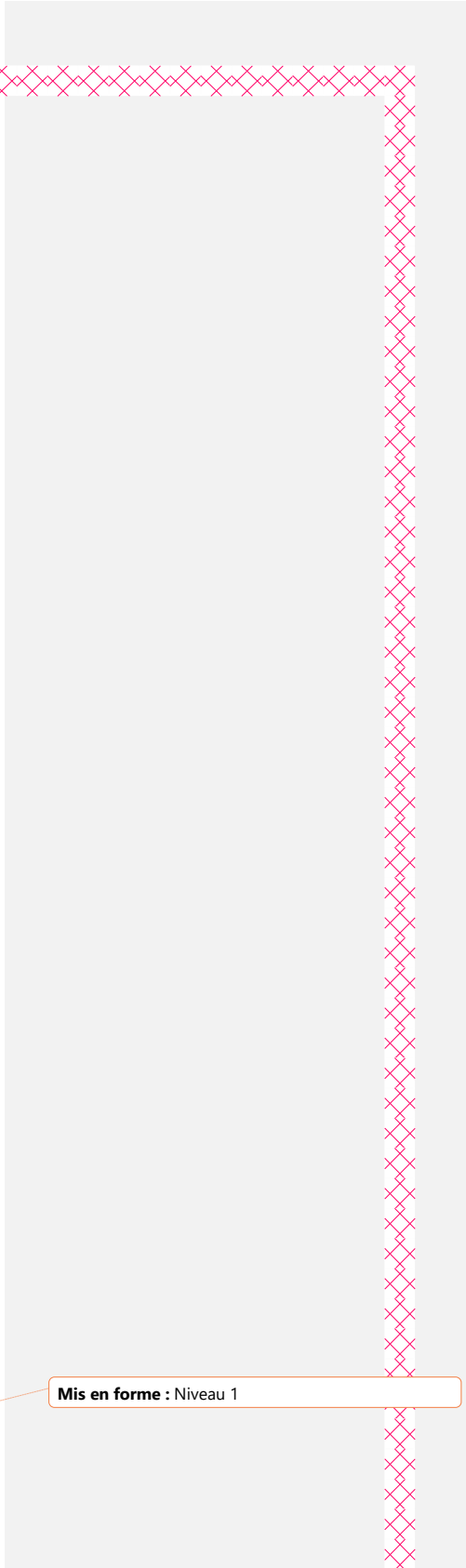
Le veuvage désigne le fait d'avoir perdu son conjoint parce que celui-ci est décédé. C'est l'état juridique et social de la personne dont l'époux ou l'épouse est décédée. Cette personne devient alors veuve ou veuve selon le genre de la personne à désigner. Elle perd ce statut et les droits associés en cas de remariage ou d'une remise en couple.

Après tous les manquements observés dans la littérature existante sur le veuvage chez les Babadjou de l'Ouest Cameroun, la description de l'approche théorique nous permettant d'atteindre l'explication du phénomène étudié et le consensus terminologique concernant quelques notions majeures autour desquelles ce travail se bâtit, nous revenons à notre sujet de recherche à savoir les logiques socioculturelles des rites de veuvage à l'Ouest Cameroun : cas de la localité de Babadjou. [Le sujet ainsi présenté. Sur ee, nous allons dans la suite de ce travail, donner l'origine étymologique du terme « veuvage », puis décrire les différentes étapes de sa](#)

célébration, ensuite nous présenterons éléments nécessaires à sa réalisation, et enfin nous allons décrire le rite de veuvage proprement dit. Il n'est pas superflu de rappeler que ce sera fait uniquement sur la base des données obtenues au cours de la recherche effectuée sur le terrain à Babadjou.

écrire et analyser le déroulement, le rôle, les différents constituants et les multiples implications du rite dans la médecine de la socioculture Babadjou.

Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt



Mis en forme : Niveau 1



CHAPITRE III:III :

ETHNOGRAPHIE DU RITE DE VEUVAGE A BABADJOU

Mis en forme : Non souligné

Mis en forme : Non souligné

Mis en forme : Niveau 1, Retrait : Gauche : 1,25 cm,
Droite : 2 cm

Dans ce chapitre, il est question pour nous de prime abord de donner la dénomination et l'ethnogenèse du rite de veuvage à Babadjou, ensuite de donner les raisons motivant sa célébration, puis nous présenterons éléments constitutifs du rite et ses différentes séquences sans oublier les différents éléments employés au cours de sa célébration, et enfin nous allons décrire le rite de veuvage proprement dit. A cet effet, nous nous limiterons aux données obtenues de nos informateurs sur tous les aspects de la pratique rituelle.

III-1-Dénomination du rite de veuvage à Babadjou

Mis en forme : Niveau 2

A Babadjou, la langue vernaculaire parlée est le *ngombale* : langue du peuple bafung auquel les Babadjou appartiennent. Les rites de veuvage sont désignés par la dénomination « *mpfôk* ». Celui-ci est un terme polysémique qui désigne à la fois, le veuvage et la veuve dépendamment de la prononciation. « *Mpfôk* » prononcé « mpfoo » traduit le veuvage tandis que lorsqu'il est prononcé « *mpfouo* », il renvoie à la femme veuve.

III-2- Ethnogenèse du rite

A l'origine, une des grandes célébrations chez le groupement Babadjou était le mariage entre deux jeunes gens. Celui-ci était un ensemble de démarches et de procédures visant à officialiser un couple. Il était question pour le jeune homme en âge de se marier de ramener sa famille au sein de celle de sa proposée pour que les parents fassent connaissance et officialisent leur relation. Une fois que ceci était fait et que la dot était versée, la fille devenue femme devait alors rejoindre la famille de son époux et devenait leur femme. Ceci implique qu'une fois que son mari arrivait à rejoindre l'au-delà avant elle, elle n'avait pas le droit de quitter la famille mais elle devait être reconduite vers un cadet du défunt pour continuer la lignée familiale. Mais avant cela, il fallait que la femme passe par les rites de veuvage ayant pour but de

«Purifier la femme et la mettre à la disposition d'autres membres de la famille, notre tradition voudrait que quand tu rentres dans une famille, tu es la femme de cette famille-là, et tu as un mâle dominant avec lequel tu fais des enfants pour étendre la famille là, le jour où il part on te purifie par le rite de veuvage pour te mettre à la disposition d'autres membres de la famille», Mr Valentin, 68 ans, notable, entretien mené le 27-09-2021, Douala.

Ceci revient à dire que le rite de veuvage a été institué pour purifier la veuve ou le veuf considérée comme impur suite à la perte du partenaire, à l'effet de rendre celui-ci, la femme particulièrement propre pour une nouvelle union.

Le rite de veuvage tel que perçu par nos aïeux, est un acte traditionnel dont le but est d'accompagner l'esprit du défunt vers le monde des morts. C'est un rite pratiqué sur un veuf ou une veuve pour enlever la souillure de la mort et le/la rendre pure.

Néanmoins, n'était considérée comme veuve appelée à faire le veuvage qu'une femme ayant été dotée par le défunt avant sa mort. S'il arrivait donc qu'un homme décède sans avoir versé la dot aux parents de la fille, celle-ci n'était nullement contrainte à faire le veuvage.

Lorsque la condition principale du veuvage dans le cadre d'un foyer était vérifiée, Le veuvage proprement dit pouvait commencer. Pour cela, il fallait trouver les acteurs appropriés du rite, rassembler les outils et respecter les phases de sa célébration.

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Droite : 2 cm

III-3- Acteurs, outils et phases du rite

Le rituel de viduité, encore appelée rituel de veuvage est une cérémonie qui comme tout évènement normal s'effectue par une certaine catégorie d'acteurs jouant chacun un rôle spécifique. Aussi, ces acteurs y utilisent des instruments ou outils de nature diverse, ceci intervenant à une étape précise.

III-3-1- Acteurs

Le rituel de veuvage réunie trois catégories d'acteurs à savoir : les officiants, la population et les ayants droits.

III-3-1-1- Officiants

Les officiants sont les personnes chargées d'instruire et de guider la veuve ou le veuf dans la pratique de toutes les tâches ou activités liées au veuvage. En effet, ils disent ce qu'il y'a lieu de faire et se rassurent que cela soit fait. Le principal officiant lors du veuvage est un individu qui a déjà été veuf ou veuve. Il est selon la tradition impossible à une tierce n'ayant jamais subi le veuvage de l'appliquer à quelqu'un d'autre, et pour se rassurer que tout soit fait selon les normes sans toutefois avoir peut-être peur ou pas. Cette pratique rejoint simplement un adage populaire des peuples bantous qui stipule que « l'on ne peut transmettre que ce qu'il a reçu ». En effet, cela s'explique par les propos d'un veuf qui dit qu'on n'apprend pas à officier la viduité dans un lieu précis ou quelque part mais « *c'est seulement parce que c'est ce qu'on lui avait aussi fait et il a remarqué, donc quand tu l'appelles aussi, il répète ce qu'on lui avait fait* ». (M. Gustave, 78 ans, Juge du tribunal coutumier, 12-11-2021, Balepo)

En outre, il existe plusieurs types d'officiants malgré la seule condition d'être veuf/veuve ayant appliqué la viduité. Cette diversité d'officiants dépend du type de veuve/veuf. On distingue donc quatre catégories de veuves selon M. Pierre :

- La veuve d'un simple villageois (« *Mpfok* »)
- La veuve du chef (« *Mpfok Fô* »)
- La veuve du père des jumeaux (« *Mpfok Tegni* »)
- La veuve de la victime d'une mauvaise mort (« *Mpfok Akhii* »). M. Pierre, 82ans, chef de bloc, Banwa, 13-11-2021.

Chacune de ces veuves subit des rites particuliers selon son cas et elle officie le rituel de veuvage lorsque la veuve en question rejoint sa catégorie. Cela suppose que la veuve d'un simple villageois officie la viduité chez une autre veuve d'un simple villageois, celle du chef pour la veuve d'un chef et ainsi qu'il suit.

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

L'officiante (dans le cadre du veuvage féminin) est installée devant les veuves et face à elles de manière à assurer la liaison entre les veuves et les personnes qui viendront leur rendre visite.



Photo1 : *Une officiante des rites de veuvage*

Source : KOUMATOUO (2021)

Mis en forme : Police :8 pt

Sur la photo 1, on peut bien voir l'initiatrice installée devant les veuves. C'est par elle qu'on passe avant de s'adresser aux différentes veuves. Elle est chargée de les « *alimenter, de les suivre et de leur remonter le moral afin que le veuvage se déroule dans de bonnes conditions* ». Mme Marie Colette, 62 ans, cultivatrice, Bamegnie, 13-11-2021.

III-3-1-2- Population

Mis en forme : Niveau 2

La population est le moteur principal du soutien adressé à la personne qui pratique les rites de veuvage. En effet, dès le constat du décès, elle est chargée de « *dissimuler la nouvelle et de s'infiltrer dans les parages de la veuve pour la soutenir et lui empêcher de se faire du mal quand on lui aura annoncé la nouvelle du décès* ». (Mr Valentin, 68 ans, notable, entretien mené à Douala le 27-09-2021.).

Par la suite, la population venue des concessions environnantes et même de l'autre bout du village sont celles qui vont rendre visite constamment à la veuve⁸, alimenter la veuve durant ce temps et l'approvisionner en denrées alimentaires de subsistance. S'il arrive que le deuil survienne pendant la période des cultures, les voisines et sœurs de la victime devront, puisqu'elle est interdite de faire quoi que ce soit, aller nettoyer, cultiver, semer et parfois même récolter les produits de ses plantations en attendant la fin du veuvage de celle-ci. Cette aide à elle octroyée, permet qu'elle ne soit pas lésée et sujette de famine une fois qu'elle aura terminé le rituel, puisque la saison de pluies ne l'attendra pas. C'est un service gratuit que la population lui offre et la seule rémunération est qu'à leur tour, « *elle puisse leur rendre l'appareil* » respectivement : motion de soutien (M. Jean, 45 ans, ritualiste, Bamegnie, 05-08-2022).

La population joue aussi le rôle de « témoin incorruptible » pendant le rituel de veuvage. Elle permet de confirmer que la veuve a réellement effectué le rite de veuvage, qui démontre son innocence au sujet de la mort de son époux. A ce titre, il leur est permis de venir rendre visite à la, veuve et une fois qu'elle arrive à l'étape du « ntiép mpfök »⁹, elle marche dans le village jusqu'au domicile de ses parents (père, beau-père) et est motivé au passage par la population. Tous ces actes posés au vu et au su de cette foule permet que, celle-ci puisse « *laver son image à leurs yeux et elle pourra ainsi obtenir d'eux la défense en cas de besoin* » Mme Jeannette, 83ans, cultivatrice, Topelou, 13-11-2021.

Enfin, la population est celle qui, une fois que la veuve se rend sur une place publique (cour de funérailles, marché etc.), achète à prix d'argent, les denrées qu'on lui a offertes ; ceci en guise d'acceptation de son veuvage.

III-3-1-3- Ayants-droits

Ici, il s'agit simplement des hommes ou femmes qui viennent de perdre leur partenaire à qui ils étaient unis par les liens du mariage coutumier. C'est en vue de rompre ces liens que le veuvage a été institué. A ces deux catégories, s'ajoute aussi les enfants héritiers (successeur du parent décédé) qui sont appelés à faire le veuvage en lieu et place du parent auquel ils auraient succédé. A titre illustratif, « *si un jeune garçon succède à sa défunte mère, il sera appelé à faire le veuvage lors du décès de son père, car c'est ce que sa mère aurait fait si elle était vivante* » M. Tagni, 95 ans, naturopathe, Bachua, 13-11-2021. En d'autres termes, à Babadjou, les successeurs prennent totalement la place du parent qui leur a choisi, jouissent des mêmes prérogatives qu'eux et aussi, doivent remplir les devoirs que lesdits parents auraient accomplis.

⁸ Les populations arrivent en foule et entrent dans la concession, en pleurant et en s'enroulant par terre et ceci de manière successive et répétitive jusqu'à la fin de la journée.

⁹ Le « ntiép mpfök » est une Etape pendant laquelle la veuve sort pour rendre visite à son père et à son beau père

III-3-2- Outils

Les outils sont ici, les instruments dont on se sert pour réaliser le veuvage. À Babadjou, ils sont de trois catégories principales à savoir les aliments¹⁰ consommés ou à offrir durant le veuvage, les végétaux dont les officiants auront besoin pour la veuve ou le veuf et aussi ce que nous allons appeler les « choses de paix » lors du veuvage.

III-3-2-1- Aliments

Lors du veuvage, les repas de la veuve sont essentiellement faits à base de l'huile de palme communément appelée huile rouge. La sauce jaune qui est d'ailleurs faite à base de cette huile est la sauce la plus consommée durant ce rituel accompagnée du taro.

Les aliments consommés sont ceux qu'on retrouve généralement dans la gastronomie Babadjou à savoir le couscous maïs, la banane, le macabo, et des sauces en très petite quantité.

En guise de boisson, durant le veuvage, c'est le vin de palme qui est consommée.



Photo 2 : un repas des veuves durant le veuvage

Source : KOUMATOUO (2021)

¹⁰ Un aliment est tout ce qui se mange et qui sert à entretenir la vie d'un individu

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Police : 10 pt

Mis en forme : Espace Après : 0 pt

L'image qui précède nous présente le repas qu'une veuve pourra consommer dans la soirée. Il s'agit ici des boules de taro emballées dans les feuilles de bananier et d'un peu de sauce jaune enfermée dans une boîte de beurre. Le bidon blanc étant à moitié rempli du vin de palme que l'on pourra servir au moyen de la carafe rayée (vert-jaune). Le plat de la veuve est déjà à son chevet et n'attend que le prochain repas.

III-3-2-2- Végétaux

Dès l'annonce du décès, la veuve est appelée à s'asseoir sur le sol directement et non plus sur les meubles ou tabourets qu'elle utilisait auparavant en attendant qu'on lui dresse son nouveau siège. Celui-ci était il y a quelques années, un assemblage de feuilles de bananier dressé sous une forme rectangulaire mais, aujourd'hui les feuilles sont dressées sur un lit de paille ou alors sur une mousse pour les plus nantis selon les propos de Mr Valentin, 68 ans, notable, recueillis le 27-09-2021 à Douala.

Il n'est pas exclu de voir en lieu et place des feuilles de bananier un sac étalé au-dessus de la mousse surtout pendant la saison sèche ou les feuilles de bananier se font rares. Toutefois, les feuilles de bananier sont l'emballage par excellence du taro pilé que l'on servira comme repas à la veuve.

III-3-2-3- « Choses de paix »

Ce sont les objets qui, comme leur nom l'indique sont chargés de ramener la paix au sein de la famille endeuillée et troublée par la mort. Il s'agit notamment de l'arbre de paix, du jujube et quelques fois du sel de cuisine qui interviennent durant tout le veuvage, tant pour laver la veuve que pour la consommation.



Photo 3: l'arbre de paix



Photo 4: les graines de jujube

Source : KOUMATOUO (2021)

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Police :10 pt

Mis en forme : Espace Après : 0 pt

III-3-3- Phases du rite

Les phases du rite de veuvage sont les différentes étapes par lesquelles le veuf ou la veuve sont appelés à passer durant cette période. Il s'agit notamment de la phase d'isolation qui prépare l'individu à la purification, puis s'en suit la réintégration et enfin la libération.

III-3-3-1- Isolement

C'est la période du veuvage pendant laquelle la veuve fait une introspection du temps passé avec son défunt mari. Elle reste calme, plongée dans ses pensées pour méditer sur ce temps-là. Celui-ci lui permet de créer une atmosphère intime avec son mari grâce aux souvenirs qu'elle se remémore du temps passé avec son défunt époux ; Dès lors, une relation spirituelle se tisse entre eux pour lui permettre de faire ses adieux au défunt. Elle se lamente incessamment et s'apitoie sur son sort. Pour lui montrer sa peine, elle s'étale au sol, ne mange presque pas, ne se lave pas et ne change pas de vêtement : elle se néglige car celui pour qui elle se rendait belle n'est plus de ce monde. C'est la première semaine du veuvage qui est par ailleurs, consacrée à son mari. « M. Gustave, 78 ans, Président du tribunal coutumier, Balepo, 12-11-2021).

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2



Photo 3-5 : une veuve plongée dans ses pensées

Source : KOUMATOUO (2021)

L'image ci-dessus nous présente une veuve qui bien qu'étant attristée et désespérée est en train de réfléchir vu la mine qu'elle présente. Elle soutient sa tête au moyen de sa main dont les doigts sont repliés. Elle continue néanmoins son veuvage et reste assise sur son matelas dépourvu de drap. A côté d'elle, sa calebasse pour sa boisson, sa bouteille d'eau, son gobelet de couleur verte et du [coté](#) de sa main gauche, un rouleau de papier hygiénique pour le nettoyage de son couvert et de ses mains.

Suite à cette étape, la veuve surmonte la phase de remords, se ressaisit et pense à elle-même : il faut se purifier.

III-3-3-2- Purification

La purification désigne l'étape pendant laquelle la veuve se débarrasse de toutes les impuretés et de toutes les malédictions. Elle est considérée comme une personne souillée et doit ressentir le besoin de se rendre pure et propre. Pour cela, elle va se faire raser la tête et toutes les parties intimes, puis elle suivra un bain de purification préparé à cet effet. Propos recueillis de M. Alexis, 52 ans, Chef du quartier Topelou, 13-11-2021.

Une fois purifiée, la veuve est libérée mais pas encore ramenée au niveau des autres femmes de la communauté.

III-3-3-3- Réintégration

La réintégration regroupe un ensemble d'actes qui consistent à replonger la veuve dans son train de vie quotidien. Elle sera initiée à nouveau aux actes et activités qu'elle avait l'habitude de pratiquer. Ce sont le commerce, l'agriculture, l'élevage qu'elle devra faire de manière symbolique guidée par son initiatrice. Mme Madeleine, 75 ans, Ménagère, Topelou, 13-11-2021.

Ces actes marquent officiellement le début d'une nouvelle vie, et elle peut saisir les opportunités qui s'offrent à elle.

III-3-3-4- Libération

La phase de libération est constituée des habitudes et rituels qui vont libérer définitivement la veuve des contraintes du deuil : ne pas se rendre à un lieu de fêtes, ne pas passer la nuit hors de sa concession etc. A ce moment, elle pourra se débarrasser de la tenue qu'elle arborait en tant

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

que veuve et des accessoires qui accompagnaient cette tenue : sac, parures. Elle doit également se débarrasser de la canne de veuvage (si elle est veuve de notable ou de chef), et ceci, soit lors d'un deuil ou des funérailles au village, soit au marché lors d'un jour de marché. M. Gustave, 78 ans, Président du tribunal coutumier, Balepo, 12-11-2021.

III-4 - Préparatifs du rite

Il s'agit ici des conditions préliminaires qui doivent être rassemblées avant de conclure la célébration du rite de veuvage.

III-4-1 — Sélection de l'officiant

La sélection de l'officiant se fait par le chef de famille de l'époux. En effet, contrairement aux autres rites qui se transmettent du père au fils, de génération en génération, ou alors par simple formation, le rite de veuvage ne s'apprend pas. Ceux qui les officient sont ceux qui sont déjà passés par là, et ceux-ci font la reproduction de ce qu'ils ont vu leurs initiateurs faire. Etant donné que le rite de veuvage diffère selon la catégorie de la femme auquel on fait face, l'officiant aussi dépend de cette même catégorisation. Un polygame qui a fait les rites une seule fois, bien qu'étant polygame, ne saurait suivre un autre polygame qui perd une de ses femmes pour la deuxième fois. De même, une veuve issue d'un foyer monogamique ne peut pas initier les rites de veuvage des veuves dans un foyer monogamique.

III-4-2 — Aménagement du lieu

Le veuvage de la femme se fait généralement dans la cuisine ou dans une salle qu'on prendra le soin de vider et d'y installer le feu de bois. Les veuves d'un homme polygame doivent se rassembler dans la cuisine de la première femme sans forme de négociation. Elles y resteront durant la période qui s'étend de l'annonce du décès à la sortie des veuves. L'on dénombre chez l'homme deux semaines de manière automatique par contre chez la femme, il faut une semaine pour chaque veuve plus une pour le défunt mari. Elles seront autorisées simultanément à se rendre dans la cour pour les lamentations. Mme Marie Colette, 62 ans, Cultivatrice, Bamegnie, 13-11-2021.

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Une fois sorties de cette pièce, elles seront amenées sur la tombe pour leur purification, et c'est une fois le veuvage terminé qu'elles pourront chacune retourner dans leurs concessions respectives.

III-5 — Le déroulement du rite

La description du rite à proprement parler se décline en plusieurs moments forts : dès le constat du décès, pendant le deuil, pendant l'inhumation, et après l'inhumation.

III-5-1 — Dès l'annonce du décès

Une fois le constat du décès fait, une à deux personnes sont envoyées pour avertir discrètement les voisins ou les voisines du défunt selon qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme respectivement. Ceux-ci vont immédiatement se diriger vers la cuisine de la première femme et l'homme chargé de l'annonce y viendra pour lui annoncer en ces mots : //nde/zo/suu/éé//, traduit littéralement par « maison/toi/brulé/eh » c'est-à-dire « ta maison s'est brûlée eh » pour indiquer la disparition du chef de la famille ; Ou alors on lui dira « nrohr/ze/rahk/teh/ngak » traduit littéralement par « maladie/ là/ augmenté/ jusqu'à/ dépassé » qui veut dire « la maladie là s'est tellement aggravée ». À l'entente de ces propos, cette dernière va comprendre le message sous-entendu de ces propos et va immédiatement se précipiter vers le foyer de sa cuisine duquel elle ramassera de la cendre pour s'enduire de la tête aux pieds en signe de désespoir. Cette scène sera accompagnée des cris, des pleurs et des paroles : « mun tsuk mpfok éé », littéralement cette phrase signifie « je suis devenue veuve eh ! » et elle le matérialise par des roulades multiples au sol. C'est à cet instant que les voisines préalablement informées interviennent en le soutenant et en la dirigeant vers la « cour du deuil »¹¹. Mme Odette, 53 ans, Ménagère, Yaoundé, 30-11-2021.

A la vue de ce spectacle alarmant, les coépouses (s'il y en a) vont déceler le message et accourir à leur tour répétant les actes et paroles de la première épouse. S'il n'y en a pas, les voisins les soutiendront du mieux qu'ils pourront et ce sera un désordre général. Tous les présents vont à la mesure de leurs moyens afficher leur douleur soit par des cris, des pleurs, des larmes, des roulades au sol, des déchirures d'habit, des cheveux tirés ou des coiffures défaites et

¹¹ La cour du deuil est la cour principale de la concession qui accueille la quasi-totalité des gens qui accourent à l'annonce du deuil

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

bien d'autres choses. L'attention sera principalement tournée vers les veuves qui seront contrôlés et suivies de près pour éviter que dans cet élan de déception, elles ne puissent se faire du mal ou se heurter à un objet dangereux. Mme Odette, 53 ans, Ménagère, Yaoundé, 30-11-2021.

Par contre, lorsqu'il s'agit du décès d'une femme, c'est un peu plus calme car les hommes représentent la force et la vigueur, et donc à ce titre ne sont pas appelés à s'enrouler par terre etc. ... ils doivent faire preuve de contrôle même pendant ce moment et sont consolés tant par leurs parents proches que par les autres épouses. Ceci est renchérit par ces mots :

« Quand ma femme est morte, j'avais beaucoup mal mais je ne pouvais pas pleurer parce que l'homme doit être fort et pleurer c'est un signe de faiblesse ici chez nous, en plus j'avais deux autres femmes à côté de moi qui pouvaient se fâcher. »

En outre, nous constatons de ces propos que l'homme polygame ne devrait pas par respect pour ses autres épouses « trop pleurer » une des siennes décédées, ce qui pourrait susciter de la jalousie dans le cœur des autres femmes. En effet, bien qu'étant décédé, elle pourrait aussi constituer une source de jalousie pour ses coépouses s'il arrivait que son mari se lamente trop, synonyme d'une quelconque préférence de celle-ci.

III-5-2- Pendant le deuil

De manière générale en Afrique, la veuve reste inactive et interdite de toucher à quoi que ce soit durant les rites de veuvage. Dès le jour qui suit l'annonce du deuil, elle ne peut plus vaquer normalement à ses occupations et activités (agriculture, commerce, élevage etc.). Elle est d'ailleurs appelée à rejoindre la cuisine non pour apprêter et cuire ses aliments comme d'habitude mais pour s'asseoir et n'est autorisée à se lever qu'avec la permission de l'ex veuve qui les suit. La durée varie en fonction des familles mais de règle générale, l'on compte deux (2) semaines (ceci vaut 16 jours car le calendrier bafung qu'utilisent les Babadjou compte huit jours par semaine) pour une veuve : une semaine pour pleurer son défunt mari et se délier de lui, et une autre pour se purifier elle-même dans le cadre d'un mariage monogame. Et ces deux semaines sont multipliés par l'effectif des veuves si on se trouve dans un foyer polygamique parce que toutes sont liées au défunt époux par le biais du mariage.

A l'époque, il était dressé dans la cuisine un lit fait de feuilles de bananier à chaque veuve. « Les lits étaient disposés de la gauche vers la droite selon l'ordre d'arrivée dans la concession ; la première femme (la mère de toutes les autres) occupait le premier lit vers la gauche et ainsi de suite » M. Valentin, 68 ans, notable patriarche, Douala (cité des palmiers), 27-09-2021. Chacune d'elles pour se nourrir, recevait un ensemble de choses à savoir, un plat pour manger tous ses aliments, unealebasse pour conserver le vin de palme à boire. Aujourd'hui, on

Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Première ligne : 0 cm, Droite : 2 cm, Interligne : simple

Mis en forme : Niveau 2

ajoute à cela, un rouleau de papier hygiénique pour nettoyer ses mains après le repas et les ustensiles utilisés. De plus, les lits ne sont plus faits que de feuilles de bananier mais sont déjà des matelas de mousse d'une place, cependant ce qui sert de drap demeure les feuilles de bananier ou alors l'on étend sur la surface à coucher un sac.

Durant cette période, les veuves ne doivent montrer aucun signe de propreté ou de beauté sinon elles pourraient être taxées de coupables par les siens. Elles ne doivent d'ailleurs pas prendre soin d'elles au risque d'attirer le regard d'un autre homme ou les faveurs d'une autre personne. En guise d'illustration, une veuve raconte :

« Nous les, veuves nous étions vêtues de nos vêtements habituels mais portés à l'envers cette fois et on ne devait pas se changer, ni se laver, même les chaussures, on ne portait pas. On sortait seulement pour aller pisser ou se mettre à l'aise aux toilettes et même comme ça, il fallait la permission. » → Mme Régine, 64 ans, Commerçante, Dschang, 14-11-2021.

Une autre veuve ajouta à propos que *« même pour aller faire mes besoins, je devais cacher mon visage avec mes mains et ne pas regarder quelqu'un ou quelque chose »* Mme Anicette, 69 ans, Commerçante, Topelou, 13-11-2021.

La raison avancée pour justifier cet acte est que, du fait de la perte de son époux, elle était impure et indigne de regarder ou de contempler un objet, elle devait baisser le regard en guise de honte. Une ex-veuve désormais sollicitée pour le suivi des veuves disait à propos : *« quand ton mari meurt, tu es sale, c'est comme si tu n'as pas bien respecté ton travail en tant que femme, donc tu dois baisser les yeux et regarder seulement le sol, on ne doit même pas te saluer »* Mme Sidonie, 58 ans, commerçante, Yaoundé, 20-11-2021.

Au centre de la pièce ou elles se trouvent, il y a généralement un grand feu de bois qui est alimenté par les veuves tel que relaté ci-dessous *« on avait allumé un grand feu et c'est moi qui soufflait ça avec mes coépouses pour que ça ne s'éteigne pas »* tel que vécu par la veuve Sidonie, 58 ans, commerçante, Yaoundé, 20-11-2021.

Lors du veuvage, ce feu ci a pour but non pas de les réchauffer comme on pourrait y croire à première vue, mais plutôt de les « bruler » en ce sens ou, c'est une sorte de chaleur vive qui s'en dégage et qui doit leur faire mal pour leur rappeler leur situation de détresse.



Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Première ligne : 0 cm, Droite : 2 cm, Interligne : simple

Photo 6 : des feux de bois

Source : KOUMATOUO (2021)

Les photos ci-dessus sont des images des feux de bois qu'on peut retrouver lors du veuvage. Il faut noter qu'ils sont faits de très grosses billes de bois et doivent dégager de lourdes flammes. Ils sont allumés quotidiennement et attisés par les veuves qui doivent rapprocher leurs têtes de la flamme malgré la chaleur qui pourrait s'en dégager en guise de pénitence. Une veuve raconte à propos « *on avait allumé un grand feu comme ça là, ça brûlait et on devait toujours allumer ça quand la flamme baissait, ça chauffait jusqu'à et on avait dit que je tourne ma tête du côté où le feu était* » Mme Jeannette, 83 ans, Cultivatrice, Topelou, 13-11-2021.

Dans cette même période, elles reçoivent des visites des personnes venues la reconforter. Ces personnes doivent se débarrasser de leurs bagages ou sacs à main pour les femmes avant de s'approcher de la veuve et ne les saluer que d'un signe de la main. Les veuves à leur tour répondront en hochant la tête ou alors en pleurant selon les humeurs. Toutefois, elles doivent en signe de salutation également balancer leur index de la main droite de la gauche vers la droite et maintenir leur main gauche repliée sous leur mâchoire gauche. Bien de fois, cette main renferme un morceau du vêtement coupé sur la tenue du défunt au moment du décès du décès.

Les veuves vont rester dans cette même situation durant toute la période allant de l'annonce du décès jusqu'au jour de l'inhumation.



Photo 4-7: Les veuves dans la cuisine lors du deuil

Source : KOUMATOUO (2021)

L'image ci-dessus présente les veuves (03) d'un défunt dans l'application de leurs rites de veuvage. Elles sont assises de la gauche vers la droite selon leur ordre d'arrivée dans le foyer. Et, devant elles, le repas qu'elles vont manger vers la fin de la journée. On observe qu'elles ont la plante des pieds très sales dû à l'interdiction de se chausser durant toute la période.

Durant cette période, le veuf en ce qui le concerne, est également contraint de rester et de marcher pieds nus mais, il a la possibilité et l'autorisation de s'asseoir sur un tabouret. Il semble selon plusieurs que le veuvage de l'homme serait moins contraignant en raison de sa position de mâle dominant. Un informateur raconte « *moi, mon veuvage n'était pas trop dur, ~~ça~~ n'a même pas duré, j'ai fait quelques jours et c'est fini, parce que je suis l'homme, c'est pour les femmes que euch, c'est trop dur encore, elle souffre trop* » M. Gustave, 78 ans, Président du tribunal coutumier, Balepo, 12-11-2021.

En général, le rite de veuvage est une réalité de la culture Babadjou qu'aucune révolution, ni évolution n'a pu supprimer. Il a certes connu des modifications mais son soubassement demeure inchangé.

III-5-3- Pendant l'inhumation

Jusqu'au matin de l'enterrement, la veuve porte encore les mêmes vêtements de sa garde-robe à la seule différence qu'ils sont mis à l'envers. Le matin de l'enterrement, elle est vêtue d'une robe blanche cousue grossièrement. A la fin de celui-ci, ou à l'aube du lendemain matin, elle est amenée sur la tombe où repose désormais son défunt époux pour le début du lavage proprement dit.

III-5-4- Après l'inhumation

L'inhumation de la dépouille du défunt ne marque pas la fin des hostilités pour les veuves, elle est suivi d'une toute autre procédure destinée à rendre « propre » la veuve. Il s'agit en l'occurrence du rasage de celle-ci, de son lavage et de sa sortie officielle.

III-5-4-1- Rasage

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Une fois arrivées sur la tombe de son défunt mari, l'initiatrice débarrasse la ou les veuves de tous leurs vêtements et parures de tout genre. C'est au moyen d'un morceau de verre, la veuve initiatrice rase jusqu'à la racine toute la pilosité de la veuve. Ceci est pareil dans le cas du veuf, il se fait raser par un autre veuf. Le cuir chevelure, l'arcade sourcilière, le menton (pour les hommes), le pubis et les aisselles sont rasés entièrement. Une initiatrice rencontrée pouvait dire à propos qu' « *on rase tout, on enlève tous les cheveux et les poils parce que ça porte la saleté, elle doit redevenir nue comme à la naissance* » Mme Marie Colette, 62 ans, Cultivatrice, Bamegnie, 13-11-2021.

En ce moment, la veuve est aussi débarrassée de toutes ses parures (boucles d'oreille, bracelets, chaînes, colliers) et même de toutes les autres choses qu'elle pouvait avoir sur elle, les sous-vêtements y compris, pour celle qui en portait encore.

Il est rare de voir plusieurs lames de verre être utilisées à cet effet, c'est généralement une seule et unique lame qui effectue cette action sur toutes les concernées.

Aujourd'hui, la lame de verre a presque disparu pour laisser de la place à la lame de rasoir que l'on trouve dans la quasi-totalité des surfaces commerciales.

Suite à ce rasage, intervient le lavage question de débarrasser la victime du mauvais sort et de la rendre pure.



Photo 58 : une veuve rasée.

Source : KOUMATOUO (2021)

Mis en forme : Retrait : Gauche : 1,25 cm

III-5-4-2- Le lavage

Mis en forme : Niveau 2

Le lavage se fait toujours tout près ou alors au-dessus de la tombe avec le vinaigre traditionnel dénommé « *lets* ». C'est une substance faite à base de la cendre de feu de bois diluée avec de l'eau et décantée par la suite. Pour sa fabrication, il faut « *creuser le fond du foyer et ramasser la cendre qui est en bas là quand ça chauffe, après on met ça dans une bouteille et on ajoute l'eau puis on laisse trois jours pour fermenter avant d'utiliser* » M. Tagni, 95 ans, naturopathe, Bachua, 13-11-2021. La cendre est l'ensemble des résidus pulvérulents de la combustion du bois et d'autres matières organiques. Avant de parler du lavage dans son processus, revoyons brièvement les diverses utilisations de la cendre mentionnée plus haut qui intervient dans la quasi-totalité des aspects de la culture Babadjou. Chez les Bamilékés en général, les aliments se cuisent essentiellement sur un feu de bois fabriqué au moyen de trois pierres (cailloux). La cendre est le produit issu de la combustion de ces morceaux de bois, celle-ci retombe au fur et à mesure et n'est pas nettoyée au quotidien. La femme bamiléké est appelée à conserver cette cendre pendant des semaines durant, et même lors du nettoyage elle ramène celle qui s'est éloignée du foyer vers celui-ci. Cette cendre est d'une grande importance tant sur le plan culinaire que sur d'autres plans que nous allons voir plus bas.

En outre, il n'est pas conseillé de transmettre cette cendre de main à main. À Babadjou, c'est un élément de malédiction. Lorsqu'un individu avait par exemple commis un forfait et qu'il fallait le punir, le répudier ou le bannir de la communauté, on prenait de la cendre dans la paume de main pour lui souffler cela sur le corps. Dans cette optique, elle représente le malheur, le //eu/zuu/te/pon//, traduit littéralement par //c'est/chose/pas/bon// c'est-à-dire de manière littéraire « c'est quelque chose de mauvais ». Mme Madeleine, 75 ans, Ménagère, Topelou, 13-11-2021.



Photo 9 : la cendre

Source : KOUMATOUO (2021)

Lors du veuvage, la cendre est utilisée pour chasser l'esprit de mort qui a rodé autour de la famille et purifier la veuve de la malédiction que le décès aurait entraînée. Après le rasage, l'encadreuse de la veuve va, au moyen du « letsi », lui frotter le corps tout entier et insister sur les parties rasées (cuir chevelure, sourcils, aisselles, pubis). Ainsi utilisé, il joue également un rôle de désinfectant car il agit sur ces parties qui sont dans la plupart des cas irritées suite au passage de la lame. Mme Sidonie, 58 ans, commerçante, Yaoundé, 20-11-2021 disait concernant cela que : « *on la lave avec le letsi là nor, et on frotte bien sur les endroits qu'on a rasés, ça chauffe parce qu'il y a les blessures, à mon tour je pleurais même, mais après, ça a bien séché* ». Le liquide devra sécher tout seul sans nul besoin d'être nettoyé, et la veuve sera vêtue d'une nouvelle tenue d'apparat : un kaba¹² de couleur blanche uniquement offert par son premier né, ou alors par elle si le premier né est encore incapable de vêtir sa mère. Le veuf quant à lui, reçoit plutôt un morceau d'étoffe qu'on lui nouera au tour des reins. C'est leur nouvelle tenue d'apparat. Ce lavage est très souvent accompagné de cris et de pleurs tel que mentionné plus haut car la peau irritée suite au rasage est encore infectée, mais ceci ne semble gêner personne. Car dit-on, il est fait en vue de « *débarrasser la veuve de cet esprit impur* » (Mme Marie Colette, 62 ans, Cultivatrice, Bamegnie, 13-11-2021), indiquer qu'elle laisse sur la tombe du défunt la mort et coupe ainsi les liens qui sont entre eux.

Ce lavage de purification sert aussi à protéger la veuve contre le mauvais esprit qui est la cause de la mort des humains. L'on suppose en effet, qu'après avoir emporté le mari, il pourrait revenir pour s'attaquer à ses épouses et les emporter si elles ne s'y étaient pas préparées en formant une barrière solide.

C'est à l'intérieur d'une calebasse neuve que la cendre est enlevée et reversée. La femme va ensuite tremper cette cendre d'eau et remuer pour obtenir un liquide homogène. Ce liquide sera non seulement débarrassé des impuretés qui peuvent s'y trouver notamment les débris de bois, de papier ou de charbon, pour ensuite être tamisée et décantée. On obtient alors un liquide

¹² Le Kaba Ngondo est une robe en tissu ample qui couvre tout le corps, portée à l'origine par les femmes sawas du Littoral.

de couleur grise qui sera conservée dans une bouteille d'eau s'il est destiné à la préparation des aliments. Dans la cuisine Babadjou, celui-ci sert principalement de vinaigre traditionnel tant il remplace efficacement le sel gemme qui sert à diluer l'huile rouge lors de la préparation de la sauce jaune. Ce liquide « *letsî* » a des valeurs purificatrices et servent à nettoyer l'intérieur d'un corps lorsqu'on le consomme. Il n'est donc pas surprenant de voir que c'est à base de ce liquide qu'on confectionne la sauce jaune que les veuves sont appelées à manger avec le taro pendant le veuvage.

De retour de la tombe, la population engage des pleurs et chacun doit s'y mêler de vive voix de peur de s'exposer à la malédiction « *Ndo'* ». La veuve aussi doit non seulement être de la partie mais aussi couler de chaudes larmes sinon l'initiatrice va « *user de toutes les stratégies qu'on lui a montrées lors de son veuvage, pour faire pleurer la veuve afin qu'elle ne soit pas mal vue* ». M. Valentin, 68 ans, Notable patriarcale, Douala (cité des palmiers), 27-09-2021.

Très tôt le lendemain matin, la veuve sera de nouveau conduite à la rivière afin d'y recevoir un bain à nouveau. Elle est guidée lors de ce tour matinal, toujours par son initiatrice qui va, une fois arrivée à l'eau, la laver et ensuite la oindre entièrement d'huile de palme. Les poils recueillis sur elle après le rasage seront à cet instant insérés à l'intérieur d'une tige de bambou qu'on aura pris le soin d'évider avant ce jour. Elle devra garder cette tige très jalousement car c'est elle qui détient la suite de son parcours. Si elle veut quitter de cette famille en allant continuer sa vie ailleurs, elle devra remettre la tige à un membre (de sexe masculin) de sa famille biologique. Par contre, si elle veut rester dans la famille en se remarquant avec un de ses beaux-frères¹³, elle remettra la tige au chef de famille de son époux. Il faut noter à ce niveau que la veuve a la possibilité de se remarier avec un cadet du défunt afin que celui-ci poursuive la lignée de son frère mais jamais avec un aîné qui lui, doit la préserver en respect pour l'âme de son frère parti avant lui.¹⁴ Il n'est pas exclu de voir éclater des disputes à ce moment précis, car il y a des belles-familles qui, sous le prétexte de la dot qu'elles ont versé considèrent la veuve comme étant leur propriété et donc lui imposent de rester dans leur famille, celle-ci peut donc chercher à arracher la tige de bambou soit pour la contraindre à accepter le lévirat soit pour la « gâter ».¹⁵

Mme Marie Colette, 62 ans, cultivatrice, Bamegnie, 13-11-2021.

Chaque matin dès le premier chant du coq, les veuves sortent de la concession pour quelques minutes de lamentation chacune devant sa porte. Elles doivent se lamenter ainsi chaque jour pendant cette période pour exprimer leurs peines et se font accompagner par les visiteurs.

¹⁴ A Babadjou en effet, la veuve peut se remarier à un fils ou à un cadet de son défunt mari mais jamais à l'aîné, allant sur le principe selon lequel mourir avant son aîné est un sacrilège et le défunt doit être pleuré à vie.

¹⁵ Gâter la veuve est un terme employé pour désigner le fait de lui lancer un mauvais sort.

Pendant la journée, elles pleurent ensemble, cependant, chacune garde sa place selon son ordre d'arrivée dans la concession et c'est toujours la première femme qui commence. Durant ce temps, elles prononcent des paroles qui tendent à prouver leur innocence aux yeux de tous et ceci se poursuit durant toute la période du veuvage. Les populations aussi, venues reconforter et soutenir la victime disent des paroles de réconfort « ça va aller », « sois forte ».

Quant aux rythmes, ils accompagnent la cérémonie rituelle et l'animent pour égayer les populations tristes dans cette circonstance. Ce sont également des moyens de communication et de transmission des messages.

Des chants contenant des paroles précises interviennent à des moments précis. Nous allons présenter quelques-uns et leur message :

— La première est celle du moment où passe l'étape de la traversée de la tombe, un chant est exécuté par la foule et le veuf chemin faisant. Notons que c'est une étape pendant laquelle elle est sensée prouver son innocence vis à vis de la mort de son mari. Elles sont accompagnées par une foule de personnes munies de morceaux de bambous comme instrument de musique. Ils entonnent les chants du style :

Mon père est à toi oh ! (Foule)

Oh non moi oh ! (Veuve)

C'est toi qui a tué mon père oh ! (Foule)

Oh non moi oh ! (Veuve)

Une fois sur la tombe, l'officiant du rite fait monter la veuve sur la tombe comme pour dire qu'elle le fait en présence de son mari et elle le prend ainsi à témoin de la véracité de son acte. Cette dernière se doit de faire ses urines sur la tombe afin de prouver qu'elle était une femme fidèle qui n'a pas trompé son mari de son vivant ; Pendant ce temps, la chanson retentit de plus belle et plus fortement jusqu'à ce qu'elle urine et en descende : elle vient de prouver son innocence et la foule l'accueille en ces mots : En ce moment, la foule va de nouveau déclencher les cris de joie et soulever la veuve en triomphe. Cette fois, la foule va entonner une chanson différente de la précédente :

— *Vous dites que mon cœur est en joie ?*

— *Comment mon cœur ne doit-il pas être en joie ?*

— *Est-ce que j'ai échoué le cadi ?*

Et c'est à l'assistance de répondre :

— *Noooh !*

C'est au moyen de ces chants que les gens restés à l'arrière vont comprendre que cette épreuve s'est bien passée. La suite des cérémonies va se dérouler avec les autres étapes. Le but est de

Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 1,25 cm

Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Espace Après : 8 pt

montrer à la communauté toute entière que la veuve a bel et bien pratiqué les rites de veuvage, qu'elle s'est purifiée et qu'elle a prouvé son innocence. Si au contraire, elle n'arrive pas à uriner sur la tombe et le fait à côté de celle-ci, elle est huée et insultée par les témoins car c'est là, une preuve de sa culpabilité.

III-5-4-3 — Sortie

Au bout de la durée du veuvage intensif qui dure autant de semaines qu'il n'y a de veuves, les veuves sont autorisées à sortir. Le soir du dernier jour, l'initiatrice leur prépare un mets à base de graines de courge (mets de pistache) et le complément est constitué de deux macabos. Celui-ci restera au feu toute la nuit et on veillera à ce que ce soit un feu long et vif. Au petit matin, une jeune fille de la concession à peine entrée dans l'adolescence va ranger ces aliments cuits dans un panier tout neuf réservé pour l'occasion. L'initiatrice va y mettre quelques petites boules de taro et charger le tout sur la tête de la veuve puis, la mener sur le chemin, tout ceci arborant une humeur triste et les yeux remplis de larmes. L'initiatrice va alors la conduire dans une de ses plantations, et elle devra y retourner la terre au moyen de sa houe pour former un billon. C'est sur ce billon que la veuve va semer n'importe quelle graine qu'elle aura sur la main, que ce soit du maïs, du haricot, de l'arachide etc... ensuite, elle va se servir un peu de taro qu'elle devra manger dans sa main sans toutefois s'installer pour le faire, vient alors l'étape cruciale du test.

Sous le regard attentif de l'initiatrice, la veuve doit « *monter au-dessus du billon pour uriner et ceci, si et seulement si elle a été fidèle à son défunt époux durant tout leur mariage. Dans le cas où elle ne lui a pas été fidèle, elle devra uriner non pas au-dessus mais à côté du billon en question* » Papa Jean, 45 ans, ritualiste, Bamegnie, 05-08-2021. Il s'agirait alors d'une mise à l'épreuve de sa fidélité qui est dans cette socioculture, le gage d'une « *bonne et digne épouse* ».

De retour de la plantation, l'initiatrice pourra prendre congé de son élève, signe qu'elle retrouve peu à peu sa liberté. Néanmoins, elle n'est pas encore autorisée à rester seule ou isolée, ses parentes doivent toujours lui tenir compagnie et elle est toujours interdite de faire quoi que ce soit.

Mais le veuvage de la femme ne s'arrête pas là, car l'initiatrice reviendra en charge quelques jours plus tard pour la refaire sortir de la concession. Cette fois ci, ce sera pour effectuer une tournée auprès de certains membres clairement définis par la coutume qui estime que

Mis en forme : Niveau 2

Parce que tu as perdu ton partenaire, tu n'as plus une épaule solide sur laquelle tu peux t'appuyer, tu deviens donc une personne fragile et il faut que ça se sache au sein de la société, la première étape quand tu as fait tous les autres rites, on doit te faire sortir de ton état pour aller te présenter à ton beau-père le père du mari, qu'il sache que cette fille était en union avec notre fils est maintenant seule.

M. Valentin, 68 ans, notable patriarche, Douala (cité des palmiers),27-09-2021.

À cette déclaration du notable patriarche de Babadjou, nous pouvons donc comprendre que les personnes témoins choisies sont le meilleur ami de son défunt mari, son beau-père : chef de famille de l'époux ; le beau-père doit donner de « *la nourriture, huile, sel et vêtements* », les autres membres de la famille vont aussi faire la même chose, et après, la femme ira chez son propre père à elle pour dire : « *j'ai perdu mon mari ! Je suis maintenant seule* » comme pour signifier sa solitude et quémander leur soutien, leur accompagnement. La veuve ne s'arrête pas là, elle devra aussi se rendre chez son fils aîné s'il est majeur. Chacune de ces personnes à qui la veuve rend visite muni de son panier vide uniquement, doit y mettre des provisions : une main de banane plantain « //Ngo 'ô/séh// », de l'huile rouge « // panpan/ mewouoh// », du sel « ngwan », des pièces d'argent et n'importe quelles autres provisions qu'ils voudront bien lui offrir pour sa survie' parce qu'on considère qu'« *elle a besoin d'être encadré psychologiquement , socialement et matériellement* » M. Valentin , 68 ans, notable patriarche, Douala (cité des palmiers),27-09-2021.

—À la fin de ces différentes visites, la veuve va se rendre sur un lieu à forte population comme une place publique (cour de funérailles, marché etc.) sans regarder en arrière, et sans soulever le panier de sa tête pour alléger ses peines. Une fois-là, elle proposera ces denrées et les échangera au prix de quelques pièces ou billets d'argent.

C'est la fin du veuvage intensif. Cependant, le veuvage entendu comme une période de contrôle de la veuve ne s'arrête pas là. Cette période varie d'une femme à une autre et d'une famille à une autre, le tout dépendant largement du régime matrimonial qui était le sien. Elle est toujours interdite de sorties nocturnes, et quand bien même cela arriverait, elle devrait veiller à ne pas dormir hors de son domicile conjugal. Elle doit se vêtir soit d'un kaba de couleur blanche, soit de couleur noire ou à la limite de bleue¹⁶. En ce qui concerne sa coiffure, elle doit renouveler le rasage en cas de repousse des cheveux et doit s'abstenir de tout ce qui extravagant.

En revanche, elle peut reprendre ses activités champêtres, commerciales, pastorales etc. cette période s'étend jusqu'à un an après le décès de son époux.

¹⁶ La couleur bleue est juste un aspect de la modernisation en remplacement du noir

Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Droite : 2 cm,
Interligne : simple

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0,75 cm

III-5-4-4- « Letsiey »

Un an après, elle ira offrir à ses parents une chèvre pour clôturer de manière officielle son rituel de veuvage. Elle est ainsi, purifiée et libérée de l'emprise, mais aussi remise à neuf pour une prochaine union. Le « letsiey » est une cérémonie qui a lieu un an après la mort d'un individu majeur (celui qui a laissé une descendance) au sein de la société Bafung. Elle consiste en prendre le crâne du défunt pour l'installer à l'intérieur de la maison, notamment à la cuisine car c'est une pièce qui est considérée comme le lieu le plus chaleureux de la concession. C'est cette cérémonie qui marque officiellement la fin des pleurs dans la concession et la levée du noir pour la veuve. Mme Madeleine, 75 ans, ménagère, Topelou, 13-11-2021.

Malgré les conséquences néfastes de la cessation des activités sur les revenus de la veuve et par ricochets sur l'économie de la société, ceux-ci continuent à observer une période d'inactivité pendant les rites. Ceci est lié à la croyance populaire selon laquelle une veuve est profondément souillée avant la purification. Et, pour ne pas souiller ou alors transmettre l'impureté qu'elle porte à la terre (poules agricultrices), elle doit rester inactive. C'est d'ailleurs ce qui explique l'interdiction qui lui est faite de toucher à n'importe quoi durant le rituel, et aux visiteurs, l'interdiction de la toucher physiquement. Les bamiléks en général étant des agriculteurs pour la plupart, semblent être catégoriques à propos, car la terre étant la source de revenus majoritaire, ne permettra pas à une « main souillée » de la retourner, sinon elle se vengerait en devenant stérile et ce serait une grande calamité. Plusieurs personnes partagent cette ferme conviction à l'instar de cette veuve cultivatrice qui dit ceci :

« quand Quand mon mari est mort, j'avais déjà semé mon champ de maïs, c'était en saison pluvieuse, je suis partie sarcler et mettre la terre dans mon champ pour que ça pousse bien, malheureusement tout a arrêté de bien grandir, et mon champ n'a rien produit de bon cette année-là »
Mme Jeannette, 83 ans, cultivatrice, Topelou, 13-11-2021.

Dans le même ordre d'idées, la veuve est durant tout le rituel interdite de pratiquer l'acte sexuel avant sa purification, de peur de transmettre la souillure à son partenaire. D'ailleurs avec qui le ferait-elle lorsque toute la population sait qu'elle est seule, sale et impure ? La veuve Babadjou n'a pas le droit de côtoyer un homme pendant son veuvage, fût-il son frère ou son fils. D'ailleurs, c'est l'une des choses sur laquelle l'instigatrice de son veuvage devait veiller au risque de rendre compte à la famille. Seule la veuve du chef était épargnée de cette abstinence car très souvent, le successeur étant désigné dès la mort du chef, jouait déjà pleinement les rôles de son prédécesseur auprès de ses épouses.

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Première ligne : 0 cm, Droite : 2 cm, Espace Après : 0 pt, Interligne : simple, Taquets de tabulation : 1,5 cm, Gauche

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 2 cm

Il ressort de ce qui précède que la période des rites prive la femme de sa fécondité physique. Ceci n'est pas sans conséquence pour l'agrandissement de la population car certains rites (femmes de notables ...) s'étendaient parfois sur plusieurs mois (9mois). L'inactivité sexuelle de la femme se ressentait alors sur l'accroissement démographique. L'économie également n'était pas en reste car les activités champêtres génératrices de revenus reposaient essentiellement sur la femme.

S'il est admis que les rites de veuvage constitueraient un frein à l'économie notamment à cause de la cessation des activités génératrices de revenus, cela suppose que l'existence des rites à l'heure actuelle est nimbée de plusieurs motivations.

III-6 — Motivations de l'organisation du rite de veuvage « *mpfok* »

Le « *mpfok* » n'est pratiqué que suite à la perte d'un être cher en l'occurrence un époux, une épouse ou un parent auquel un enfant a succédé. Dans le cas d'un couple, Il est alors pratiqué par le partenaire vivant et dans le cas d'une famille, celui-ci est pratiqué par l'enfant héritier (celui qui a succédé à son parent décédé).

Il vise alors trois objectifs principaux à savoir :

- La neutralisation de la mort
- La réintégration de la veuve
- L'esthétique de la vie.

III-6-1 — Neutralisation de la mort

Lorsque deux jeunes gens décident de se mettre ensemble, le jeune homme se rend d'abord chez les parents de la jeune fille accompagné de ses proches parents pour « toquer la porte » ou « demander la main » Cette étape est la première de toutes les démarches maritales et consiste en prendre connaissance entre les deux familles. C'est suite à cette étape que la famille de l'époux pourra si elle est validée, demander la liste de la dot à au chef de famille de la fille et une fois que tous les éléments de la liste seront rassemblés, ils vont programmer la dot. La dot est le mariage coutumier chez les Bafung. Durant la célébration de celui-ci, le chef de la famille de la jeune fille va en collaboration avec celui de l'époux, servir du vin de palme dans une corne de bœuf servant de gobelet, et demander à la jeune fille si elle accepte qu'il boive ce vin pour sceller leur union. Si elle accepte, il boira et partagera le reste à l'assemblée, puis il prononcera

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

des paroles d'union et de bénédiction, et dira à sa fille : « *de la manière dont j'ai bu ce vin, je ne peux plus le rejeter, vous êtes unis par les liens du mariage jusqu'à ce que la mort vous sépare* »

M. Valentin, 68 ans, notable patriarche, Douala (cité des palmiers)²⁷ 27-09-2021. Cette expression trouve tout son sens lorsqu'elle permet de comprendre que le mariage ou l'union entre deux personnes n'est valable que lorsque les deux partenaires sont encore en vie.

Il s'agit aussi de l'union des personnes qui n'ont fait aucun vœu public et/ou religieux car tout le monde, surtout dans la société traditionnelle n'a les moyens pour le faire ou n'y pense même pas. C'est dans cette lancée qu'un informateur explique d'autres critères pris en compte dans leur société pour parler d'union entre des conjoints : « *Tu as doté ta femme, s'il n'y a pas de dot, parce qu'il y a les gens qui n'ont pas l'argent, ta femme est là et tu as les enfants avec elle* » M. Gustave, 78 ans, Président du tribunal coutumier, Balepo, 12-11-2021. L'on perçoit à travers ces propos que la dot et les enfants sont un gage d'union, et peuvent même remplacer l'importante expression « jusqu'à ce que la mort nous sépare ».

En outre, lorsque deux personnes sont mariées, ou partagent des liens intimes tels que les relations sexuelles, ces dernières sont donc liées non seulement physiquement, mais aussi spirituellement. Cela suppose qu'après la mort de l'un des conjoints, la séparation physique a lieu ; mais il reste cependant un autre aspect nécessaire au conjoint vivant : la séparation spirituelle. C'est de là que naît le nécessaire objectif ou but du veuvage à savoir la neutralisation de la mort.

La neutralisation de la mort est nécessaire pour « *dédouaner le conjoint en vie et aussi le protéger de toutes répercussions liées au décès de l'autre.* » M. Michel, 73 ans, notable, Bamepa'a, 20-03-2021. En effet, plusieurs auteurs expliquent que dans plusieurs sociétés traditionnelles comme à Babadjou, la veuve est la première suspecte dans la mort de son conjoint ; alors le veuvage permet de la « *dénier de toute culpabilité et dénouer le pacte de mariage pour la rendre enfin libre* ». M. Valentin, 68 ans, notable patriarche, Douala (cité des palmiers), 27-09-2021.

III-6-2 — Réintégration de la veuve

Après la neutralisation de la mort, une fois que le pacte de mariage est brisé, il devient pour la veuve ou le veuf un réel défi de se réintégrer dans la société. En effet, le mot réintégration vient du latin *Redintegratio* qui signifie « renouvellement, rétablissement », il est aussi tiré du verbe réintégrer qui veut dire action d'intégrer à nouveau. La veuve doit intégrer la société à nouveau après une période plus ou moins longue (deux semaines généralement) de rupture avec son quotidien et son mode de vie habituel (pendant le vivant de son mari.) ; c'est

Mis en forme : Police :Non Italique

Mis en forme : Police :Non Italique

Mis en forme : Niveau 2

dans cette optique que Lonchel Matthias (2000) raconte qu'au lendemain du rite de veuvage, la veuve « enlève l'habit du rituel du veuvage et le remet à l'initiatrice [...] cette dernière commence à retrouver peu à peu sa liberté. » Lonchel Matthias, 2000 :65. Une fois le veuvage terminé, la veuve reprend peu à peu ses activités mais étant vêtue de noir pour une période, elle peut aller au champ, au marché, et même se remarier sans crainte de subir des effets (Ndo) de son précédent mariage car comme l'explique certaines veuves, « Tu redeviens libre et s'il y a un deuil, tu peux aller dormir là-bas, tu redeviens libre » FGD, Topelou, 14 Novembre 2021.

Cette réinsertion de la veuve est un but du veuvage car la veuve est accompagnée durant cette période par d'autres veuves et même par des proches. Selon les propos d'une veuve de la contrée lors de sa tournée avec le panier sur la tête dans tout le village, la veuve reçoit des présents et de l'argent, tel que décrit dans cet extrait :

« Quand on m'a fait sortir, j'étais d'abord partie chez le successeur de mon beau-père parce que mon beau père était déjà mort, il m'a donné beaucoup de nourriture et une enveloppe, puis mon père aussi et les amis de mon mari, ça m'a beaucoup aidé ».

Mme Marie Colette, 62 ans, Cultivatrice, Bamegnie, 13-11-2021.

Tous ces présents pourraient lui servir plus tard à mieux reprendre le cours de sa vie et en démarrant de nouveau ses activités si ce n'était pas déjà le cas ou alors en investissant dans n'importe quel domaine car on suppose que son mari, le défunt qui était chef de famille était la principale source d'entrée et du coup son départ impliquerait un tarissement des revenus chez la veuve et les enfants (s'ils en ont), alors le soutien est capital.

III-6-3 — Esthétique de la vie

L'esthétique de la vie renvoie ici à toutes activités qui meublent les cérémonies funéraires. Il s'agit des chants effectués lors du rituel, des danses exécutées, des tenues, des gestes et de tous les autres actes qui montrent que malgré la mort, la vie est belle. Certes l'un des conjoints est mort mais la vie de l'autre ne doit pas subir un coup fatal à cause de cela. Le veuvage intervient dans la vie du veuf ou de la veuve ici pour lui montrer l'importance et l'esthétique de la vie malgré la perte de sa moitié¹⁷ ; les personnes qui l'accompagnent pendant cette période (ses proches) la/le réconfortent et l'encouragent à retrouver le plaisir de la vie non pas seulement pour lui/ elle, mais aussi pour leurs enfants (s'ils en avaient).

[L'ethnographie du rite de veuvage tel que pratiqué à l'heure actuelle dans la localité de babadjou nous permet d'avoir un aperçu global et réel de cette pratique. Cependant, il convient](#)

¹⁷ Terme employé par les époux pour désigner leur partenaire avec qui ils forment désormais un.

Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Première ligne : 0 cm, Droite : 2 cm, Espace Après : 0 pt, Interligne : simple

Mis en forme : Retrait : Gauche : 1,37 cm

Mis en forme : Niveau 2

de mentionner que celle-ci n'est plus identique à celle qui se faisait il y a quelques années. Le rite de veuvage a connu plusieurs modifications au fil du temps et de l'espace, et il convient de les mettre en exergue dans ce travail.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 1,25 cm

Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt

CHAPITRE IV

**DYNAMIQUES INTERNES ET EXTERNES
DES RITES DE VEUVAGE A BABADJOU**

Mis en forme : Niveau 1

Mis en forme : Non souligné

_____ Le rite de veuvage tel que pratiqué à l'heure actuelle dans la localité de Babadjou, bien que connaissant de légères modifications dues aux dynamiques nouvelles de développement, continue d'occuper une place considérable dans cette localité. En effet, ce rite est le seul en application qui aurait le privilège de dicter le comportement du veuf ou de la veuve, une fois que son partenaire est décédé mais aussi celui de l'enfant qui aurait été désigné comme étant le successeur, le remplaçant de son parent dans une famille. Celui-ci les renouvelle donc et leur permet de mieux s'adapter à leurs nouvelles circonstances de vie. Cette place était autrefois, considérée comme une valeur indispensable au renouvellement de la famille après la perte brutale ou non d'un membre influent. Force est de constater qu'aujourd'hui, elle est discutée à cause des processus de développement et de modernisation, à cause de l'avènement des progrès sociaux et techniques.

A la fonction première du « *mpfôk* », se sont ajoutées, voire remplacées d'autres qui sont plus orientées vers le contexte social actuel et plus adaptées au nouveau vent de modernisation qui circule dans le monde. Le contact avec les autres cultures et civilisations notamment la civilisation occidentale est sans doute à l'origine du processus progressif d'acculturation qui se met en place en bouleversant l'ordre naturel des choses « africaines ». L'ampleur du changement est visible et apparente tant il est grotesque. Il convient néanmoins d'analyser les facteurs qui sont à la base de celui-ci et de ressortir leur influence sur les rites de veuvage dans la localité de Babadjou.

IV-1 Facteurs et influences des dynamiques sociales sur le rite de veuvage à Babadjou

La dynamique sociale est selon G. Rocher (1968 :87)

Toute transformation observable dans le temps, qui affecte d'une manière qui affecte d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire.

Si nous approuvons la véracité de ces propos, nous pouvons citer une multitude de paramètres qui forment un tout complexe afin de réaménager la nouvelle parure de la communauté Babadjou.

Pour ce qui est des cérémonies rituelles en général et des rites de « *mpfôk* » en particulier, les dynamiques qu'ils comportent sont diverses et manifestes. Celles-ci sont observables non plus au niveau local seulement, mais à l'échelle nationale également. Il est donc

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Première ligne : 0 cm, Droite : 2 cm

judicieux de s'interroger sur les facteurs ayant favorisé une ou plusieurs modifications de ces rites au sein de la communauté d'étude. Nous appelons facteur « *tout élément d'une situation donnée qui du seul fait de son existence ou par l'action qu'il exerce produit un changement* » G. Rocher (1994 :15).

Pour mieux répondre à la question posée plus haut, il est important de rentrer aux sources afin de faire des remarques décelées sur la pratique et le déroulement de ce rite de nos jours. Le constat fait est le suivant : la présence des femmes et hommes ayant refusé de se donner à la pratique des rites suite au décès de leurs partenaires , les dépenses matérielles et financières dédiées à la célébration du rituel , le refus de la souveraineté du chef de famille de l'époux par la veuve ou par sa famille pour des raisons quelconques , la non soumission à certaines pratiques (à l'instar de la marche à pieds sur de très longues distances, l'interdiction de prendre un bain sur une longue période , le nettoyage des ustensiles utilisés par la veuve ou le veuf , etc. Ces différentes observations nous amènent à suspecter certains paramètres jadis inexistantes notamment : les religions, l'éducation, la modernisation, le mouvement féministe, l'économie de marché comme étant le domaine d'appréhension des changements dans la célébration des rites. Il n'est donc pas question de déterminer ces facteurs énoncés précédemment et de s'arrêter là mais il faut pousser la réflexion un peu plus loin afin de procéder à une analyse de ceux-ci puis à une interprétation de leur influence sur le rite.

L'histoire remonte au 19^e siècle lors de l'installation des occidentaux sur les rives camerounaises pour des raisons purement économiques. C'est ainsi qu'ils se sont introduits progressivement dans le pays avec des pensées ethnocidaires et avec pour seul objectif « *la civilisation des peuples nègres* » qui étaient alors qualifiés à cette époque de peuples primitifs, peuples barbares et vivant dans une promiscuité totale. Nous pouvons bien comprendre par-là que leur mission était d'« occidentaliser » les africains bien que ceux-ci se faisaient passer pour des sauveurs. C'est de cette manière qu'ils ont déculturé les peuples en mettant en place des stratégies bien ficelées telles que la divination du livre, l'introduction de la monnaie dans les échanges, l'école, la modernité.

IV-1-1 Nouvelles doctrines

Les religions africaines sont basées sur le principe selon lequel les morts ne sont pas morts mais de là où ils se trouvent, ils veillent sur les vivants. C'est donc à juste titre que les peuples bamilékéés ont institué le culte des ancêtres qui est une occasion pour eux de se rapprocher de leurs aïeux décédés afin de leur demander des conseils, d'obtenir d'eux des

Mis en forme : Niveau 2

bénédictions et leur protection en cas de nécessité. (Mbonji Edjenguèlè, Morts et vivants en négroculture : Culte ou entraide ? 2006). Pour ce grand univers socioculturel auquel appartient le groupement Babadjou, les ancêtres sont pris au sérieux et invoqués pendant tous les moments phares de l'existence humaine qu'ils soient heureux (naissance, initiation, mariage, intronisation, funérailles ...) ou malheureux (accident, deuil, ...).

C'est d'ailleurs ces derniers qui auraient institués les rites de veuvage afin de purifier la veuve ou le veuf et le remettre à la disposition de la société. C'est donc dans cette optique que le concerné est appelé à reproduire des actes et des paroles qui visent à extérioriser sa peine au vu et au su de tous et à officialiser cette rupture entre les deux personnes. Certains de ces actes sont aujourd'hui lourdement remis en cause par des nouvelles théologies en l'occurrence des religions du livre. Ces religions du livre constituent une véritable menace pour le système religieux mis en place depuis la nuit des temps. Kanga Nadine (*le /chehack/ chez les Bandja de l'Ouest-Cameroun. Ethnographie d'un rite collectif, 2005*).

IV-1-1-1 — Islam

La religion islamique n'est pas restée l'apanage des peuples du grand Nord au Cameroun. Celle-ci a migré au sein du territoire national et est arrivée dans les autres régions à l'instar de la région de l'Ouest Cameroun où elle a fortement élu domicile dans le pays bamoum. Néanmoins, du fait des collaborations interculturelles, d'autres socio-cultures ont vu leurs membres s'islamiser. Le peuple Babadjou par exemple a même reçu une très forte quantité de leur population lors des mouvements migratoires à laquelle est a d'ailleurs attribué tout un espace : c'est le groupement bororo. Très peu de Babadjou participent de manière active aux cultes musulmans et même ceux qui le font restent attachés aux pratiques ancestrales ; il n'en demeure moins que ces derniers en soient partiellement affectés.

La religion islamique n'est pas la seule en application dans la société bafung, le christianisme s'y trouve également.

IV-1-1-2 — Christianisme

Introduit pas les missionnaires européens il y a plus d'un siècle, le christianisme s'est installé dans la localité de Babadjou. Il ne comportait alors que deux variantes à savoir le protestantisme et le catholicisme qui vont alors faire plusieurs adeptes et convertir plusieurs familles. Monsieur Christian, 48 ans, pasteur, Kombou, 21-03-2021. Il sera inculqué à ces derniers une doctrine et discipline contrairement opposée à celle installée depuis la création du

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

groupement notamment la religion dite traditionnelle. Ladite doctrine visait un changement des mœurs sous le prétexte selon lequel le culte des cranes n'est que pure fétichisme et donc à combattre voire arrêter, c'est ainsi que le pouvoir de ces derniers qui jusqu'à ce moment-là faisait l'unanimité fut remis en cause. Cependant, leurs adeptes ne s'y adonneront pas complètement mais étaient devenus des semis-pratiquants du culte des ancêtres et des semi-pratiquants de la religion chrétienne. C'est ce qu'approuve ce pasteur encore en service au sein d'une église chrétienne protestante que au sein du village en ces propos : « *ici, une personne est capable de venir faire un culte à Dieu le dimanche en gardant ses choses de la tradition dans le sac pour aller continuer de ce côté une fois le culte terminé* » Monsieur Christian, 48 ans, pasteur, Kombou, 21-03-2021. Il ressort de ces propos que les populations avaient préféré ne pas se confier totalement à une seule entité mais solliciter une protection bilatérale. C'est ainsi que malgré l'arrivée et l'installation du christianisme (église catholiques, églises protestantes) au sein de la communauté, la religion jadis mise en place a continué de dicter des règles et d'édicter des lois qui régissent la vie en communauté. Et ceci, indépendamment de leur degré d'implication ou alors de leur apparence vis-à-vis des missionnaires qui prônaient un abandon complet.

Les années 1980 se sont vues imprégnées d'un souffle nouveau du christianisme notamment celui des églises de réveil qui se rendent officielles dès ce moment. Il faut noter qu'avant cela, celles-ci étaient implantées certes mais évoluaient de façon clandestine. Les églises de réveil vont connaître un essor remarquable en s'attaquant aux anciennes religions chrétiennes mises en place (protestantisme, catholicisme) qu'elles désignèrent par le terme « églises mortes ». Ils justifient cette dénomination par le fait que celles-ci ont de manière consciente ou non laissé les populations continuer de pratiquer les rites de leur tradition ancestrale et donc n'ont pas été assez fermes et radicales. Les églises de réveil se sont données le défi de convertir réellement les populations et de leur inculquer la notion d'un maître jaloux qui n'aimerait pas que ses enfants soient partagés entre lui et une autre divinité. Leur combat était donc d'atteindre ce niveau de complète intégration et de « *cesser de pratiquer les rites de la tradition de leur ancêtre* » parmi lesquels les rites de veuvage s'installent en grand titre. Mme Delphine, 55 ans, infirmière, Yaoundé, 30-11-2021.

Un garant de la tradition Babadjou n'a pas manqué de mentionner l'influence de cette religion sur ses adeptes qui les amènent à ne plus pratiquer les rites de veuvage tel que prévus dans la communauté mais plutôt de penser au « veuvage chrétien »¹⁸. Le veuvage chrétien est « *le veuvage tel que conduit et prescrit pas l'église et celui-ci implique de ne pas poser des actes*

¹⁸ Le veuvage chrétien est une sorte de veuvage dont les règles sont fixées par les commandements de la Bible.

ne glorifiant pas Dieu ». M. Alexis, 52 ans, chef de quartier, Topelou, 13-11-2021. Il a pris en guise d'illustration le cas de cette veuve de la communauté qui après le décès de son conjoint a refusé de pratiquer les rites de veuvage au profit du veuvage chrétien. Il indique que celle-ci se rendait à son église de réveil pour faire des recueils et des prières et cela n'a pas été sans conséquences pour elle. En effet, elle aurait par la suite été confrontée à plusieurs problèmes d'ordre spirituel et même physique par l'attaque de la « maladie rouge ». Cette maladie faisait en sorte que « *son corps gonflait et ses joues ne faisaient que tomber, elle avait très mal et elle devenait rouge* », ce sont là autant d'effets qui lui ont rappelé sa condition et qui ne pouvaient être interrompus que par la pratique des rites de veuvage M. TAGNI, 95 ans, naturopathe, Bachua, 13-11-2021.

Les rites de veuvage comme de nombreux rites d'ailleurs se sont vus combattre par ces religions dont les fervents maîtres ont développé des stratégies d'évangélisation à l'instar des descentes en communauté pour effectuer des portes à porte, des partages des bibles pour prôner l'existence d'un seul « Dieu » et faire d'eux des créatures nouvelles. Pour ses dirigeants, les rites en général et ceux du veuvage en particulier seraient à la base de l'échec des veufs / veuves et étaient une grosse atteinte à leurs personnes qui étaient déjà si durement éprouvées. De plus, il constituait un danger pour la communauté également serait une occasion de représailles de la veuve en particulier pour qui les rites étaient plus longs et considérables.

La présence incontestable des religions chrétiennes apparaît alors comme un danger remarquable pour les rites de veuvage au péril de la culture.

IV-1-1-3 — Education occidentale

Auparavant, le processus de socialisation du jeune enfant se mettait en place dès sa naissance et se faisait au sein du groupement en général et de la famille en particulier. La femme avait à sa charge sa progéniture, les enfants dont elle était chargée de l'éducation. Les autres femmes-mères de la communauté n'étaient pas en reste car elles aussi devaient garder un œil sur l'enfant de n'importe quelle autre femme de la communauté. Les jeunes filles étaient ainsi formées en vue d'être parées et aptes au moment du mariage. Sop Kanga (*La femme dans la pensée nègre*). Les jeunes garçons quant à eux devaient suivre leurs pères en guise d'initiation et étaient appelés à faire ce qu'ils faisaient, aller où ils se rendaient, bref à vivre comme leurs pères. Ainsi, le succès d'un enfant était déterminé par sa ressemblance à son parent, le garçon au père et la fille à sa mère.

Mis en forme : Niveau 2

Plus tard, la colonisation viendra avec une nouvelle perception de la vie, de l'éducation de sa progéniture et de nouveaux principes. La réussite ne se limitait plus qu'à la ressemblance à son parent mais allait bien au-delà, il fallait avoir la connaissance des livres et maîtriser la science transmise par l'école occidentale dite « du blanc ». Les toutes premières étaient la propriété privée des missionnaires dans lesquelles les enfants étaient convertis, ce qui a conduit un refroidissement de la population, et bien après, les écoles laïques furent leur apparition au sein de toutes les régions. Mveng E. (1963, 80).

L'installation des écoles au sein de toutes les régions étaient un mouvement mondial et universel suite au sommet du millénaire des Nations Unies en l'an 2000. Celle-ci optait pour le droit à l'éducation formelle de tous les habitants et principalement les plus jeunes. La suprématie de l'école a été mise en avant et fut présenté comme étant le gage d'une dynamique nouvelle, un facteur considérable pour avoir les moyens nécessaires à sa survie et acquérir l'autonomie.

Les Babadjou ne se sont pas exclus de cette dynamique mondiale, bien au contraire, ils ont suivi cette dynamique et ont souscrit à ce dispositif international. Celui-ci a impliqué le sens de l'individualisme et a ainsi favorisé la perte de la sociabilité en communauté.

IV-1-1-4 — Perte des valeurs communautaires africaines

Le continent africain est depuis la nuit des temps réputé pour avoir le sens du savoir-vivre en communauté. En Afrique noire comme chez les Babadjou, les membres d'un groupement donné sont appelés et formés dès leur bas-âge à vivre en communauté famille et homogène. Cette manière de vivre naît sur l'idée selon laquelle ils seraient tous descendants d'un même être vivant et donc par conséquent, sont des frères et/ou des sœurs selon Gapi F. (*Le vivre quotidien et la religion traditionnelle chez les bamiléks, 1996*). La vie en communauté, la répartition des biens et le règlement des litiges était réglementée conformément au système ancestral préétabli et transmis de génération en génération au fil du temps. Les cas les plus graves qui étaient allées au-delà des capacités du chef de famille étaient envoyées sur la table du tribunal coutumier qui prônait le vivre ensemble et donc agissait en tant que tel car « *un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès* » M. Gustave, 78 ans, président du tribunal coutumier, Balepo, 12-11-2021. C'est dans ce sens qu'étaient interdits la séparation que ce soit des frères ou d'un couple, et à fortiori, de l'autonomie de l'individu par rapport à la famille et à la communauté. L'hospitalité, la fraternité, la charité et la solidarité en famille et en communauté étaient comme une devise qui s'imposait devant toute autre chose.

Mis en forme : Niveau 2

L'activité agricole qui était très prise dans la région au vu de la richesse des sols se pratiquait ensemble en famille dans chaque quartier. C'est ainsi qu'on observait les familles se rendre aux champs chaque matin ensemble pour ne retourner que tard dans la soirée toujours ensemble. Il n'était pas rare d'observer certaines femmes qui allaient donner un coup de main à leurs voisines, à leurs sœurs qui étaient peut-être empêchées ou en déplacement. Un exemple palpable de ce cas est celui de la veuve qui voit ses champs sarclés et cultivés bref bien entretenus pas une autre femme de la communauté durant la période de son veuvage puisqu'elle est interdite de sortie. C'est le commun de plusieurs femmes veuves ou non dans la communauté, une informatrice raconte : « *mes voisines m'aidaient gratuitement à cultiver mes champs et entretenaient jusqu'à la récolte, ensuite elles partaient vendre et venaient me donner l'argent pour me soutenir* » Mme Jeannette, 83 ans, cultivatrice, Topelou, 13-11-2021. Il faut noter que celle-ci devait plus tard rendre le même service à ces femmes en guise de remerciements, les rites étaient donc un moyen de renforcer les relations familiales et contribuaient à développer l'esprit de famille dans la communauté.

Cependant, avec les conditions de vie devenues difficiles et atroces pour certains, la fraternité jadis existante a presque laissé place à la dislocation des structures familiales et lignagères qui baissent d'intensité et par ricochets, l'émergence de la petite exploration individuelle au désarroi de la grande propriété familiale. On assiste ainsi à une grande course vers la propriété individuelle, une marche effrénée et personnelle vers la recherche de ses propres moyens de subsistance et de survie. L'idée d'une communauté famille tend peu à peu à se disloquer pour être complètement changée en des familles occidentales ou individuelles (père, mère, enfants). Ceci ne rend pas la tâche facile aux femmes de la communauté qui se sentent délaissées et même, abandonnées durant cette étape de privation, une informatrice disait à propos :

« e'était C'était très dur pour moi, j'étais seulement avec ma coépouse et mes enfants, mon commerce a chuté, il n'y avait personne pour m'aider à ouvrir mon comptoir, mes voisines étaient même contentes parce que mes clients partaient acheter chez elles. » Mme Sidonie, 58 ans, commerçante, Yaoundé, 20-11-2021.

Une autre valeur communautaire en voie de déperdition est de la procréation en vue de l'agrandissement de la famille. Si l'on remonte à quelques années plus tôt, on va se rendre compte que la marge était célébrée en vue de faire des enfants, quelques fois la jeune fille était même donnée en mariage dès sa naissance et était juste chez sa mère le temps pour elle

Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Droite : 2 cm,
Interligne : simple

d'acquérir la maturité définie par l'âge de procréation¹⁹ (poussée des seins dans la plupart des cas). Une fois celui-ci arrivé, elle quittait la cellule familiale pour aller en mariage et c'était parfois la première occasion pour elles de poser leurs yeux sur leurs époux. La dot versée à cette occasion était la récompense pour un service rendu par le père de la famille, et il faut noter que la fille était parfois remise à sa belle-famille en compensation d'une dette que son père a été incapable de rembourser. Les choses se passaient ainsi parce qu'on savait que la seule mission assignée à la femme était de « *procréer et d'encadrer sa progéniture formant les filles à la vie du foyer après leur mariage et les garçons à leur rôle de chefs de familles* » Mr Valentin, 68 ans, notable patriarcale, Douala (cité des palmiers), 27-09-2021.

Aujourd'hui, ces valeurs ont presque disparu et le mariage n'est plus un accord qui vise à procréer mais plutôt la célébration de l'union de deux jeunes qui veulent vivre leur amour. C'est dans cette optique que le couple peut alors rester une, deux, trois voire plusieurs années sans enfanter et cela ne choque pas leur entourage. La possibilité d'adopter des enfants qui était d'ailleurs vue avant comme un sacrilège est désormais l'option de plusieurs. L'enfant qui était jusque-là considéré comme le prolongement du clan est maintenant le simple fruit d'un amour. C'est ainsi que le groupement a presque cessé de jeter un regard éducatif sur les enfants des autres, laissant ceux-ci faire ce qu'ils veulent, comme, quand et où ils le veulent. La tâche devient ainsi plus lourde, et repose uniquement sur les épaules de chaque parent. Tardits (1983 :76).

La femme, mère de l'humanité était celle qui était en charge de l'éducation et du bon suivi de sa famille. Ceci n'est plus très évident à l'heure actuelle car la femme a elle aussi rejoint le monde du travail.

IV-1-1-5 — Insertion de la femme dans le monde du travail

Dans l'Afrique ancienne, la vie sociale était déterminée dès la naissance sur la base du genre (masculin, féminin). Le système éducatif mis en place dès la cellule familiale était très rigide. En effet, les tâches étaient réparties de manière sévère entre les enfants d'une même famille et la grande majorité de ces tâches était assignée à la jeune fille. C'était une forme de préparation au mariage qui était certain et parfois même déjà fixé. La société reposait principalement sur la femme, on peut donc comprendre les raisons pour lesquelles celle-ci était principalement mise à la barre lors du décès de son conjoint et appelée à « *prouver son innocence* » durant les rites de veuvage. Une fois que cela était prouvé, elle devait être purifiée

¹⁹ L'âge de la procréation était fixé à 12 ans environ pour la jeune fille.

Mis en forme : Niveau 2

pour ne pas souiller la famille dont elle avait désormais la responsabilité une fois son époux parti. M. Valentin, 68 ans, notable patriarcale, Douala (cité des palmiers), 27-09-2021.

Cependant, avec la colonisation qui a conduit à l'émergence d'autres facteurs de déterminisme sociale, la femme a été appelée à intégrer l'organisation de la production et du travail développant ainsi d'autres possibilités économiques pour faciliter le bien-être de sa famille. En dehors du foyer, elles ont donc été contraintes à exercer des activités génératrices de revenus en abrégé A.G.R. à l'instar du commerce, de la culture rentable, de la couture, la coiffure et même du travail rémunéré au sein de la fonction publique. Ce dernier est régi par une réglementation en rigueur qui ne tient pas très souvent compte du bien être psychologique ou affectif de son travailleur. C'est ainsi que ceux-ci sont appelés à travailler sans relâche car ayant un objectif à atteindre et un pourcentage à produire. Il n'y a presque pas de raisons de désistement, et même lorsque c'est nécessaire, le congé à eux accordé est presque insignifiant.

L'emploi féminin n'est pas sans influence sur la femme qui, à cause de ces facteurs se retrouve très souvent contrainte à se réduire à son travail d'employée au détriment de celui de femme au foyer. Au niveau de la religion ancestrale, ceci est visible en ce sens que les domaines où elle était appelée à intervenir ne sont presque plus respectés ou alors sont régis par son emploi. La durée des rites de veuvage s'est ainsi vu considérablement réduite car les « *concernés (employés) ne disposent plus assez de temps pour répondre à ces exigences* ». Mme Delphine, 55 ans, infirmière, Yaoundé, 30-11-2021.

La femme, autrefois mère au foyer connaît alors une toute nouvelle dynamique et la ramène à une autre réalité. De plus, la monnaie d'échange notamment le Franc CFA²⁰ a connu une dévaluation et le pays tout entier a traversé une crise économique qui a poussé tout le monde à se lancer dans la recherche de ses propres moyens de satisfaction des besoins physiologiques (nutrition, logement, habillement, santé). Les hommes et les femmes se sont lancés dans plusieurs autres activités économiques qui les « *empêchent de disposer d'assez de temps pour pratiquer convenablement le rituel* ». M. Jean, 80 ans, médecin, Douala, 02-12-2021.

Il faut noter dans cette même optique que la plupart des Babadjou ont rejoint d'autres villes à la recherche du travail pour améliorer leurs conditions de vie. Ce mouvement migratoire n'est pas à sous-estimer dans la mesure où la pratique des rites qui se fait dans le cadre culturel agréé (Babadjou) implique une cessation des activités dans la ville de travail. Il n'est donc plus question de faire une pause de plusieurs mois pour pratiquer le veuvage, car les moyens seraient

²⁰ Le Franc CFA est la monnaie d'échange utilisée dans la zone CEMAC dont le Cameroun en fait partie.

insuffisants et « *les obligations salariales ne sauraient attendre quoi que ce soit* ». Mme Clarinette, 67 ans, enseignante, Douala, 02-12-2021.

IV-1-1-6 — Changement du système économique

Le système économique pratiqué par les ancêtres était celui du troc (échange d'un objet, d'un service ou d'un bien contre un autre). En effet, des échanges étaient tout simplement effectués entre des frères sans nul besoin d'une quelconque monnaie ou d'un intermédiaire. La colonisation vient redéfinir les lois et les principes de transactions économiques parmi les peuples africains en général et les Babadjou en particulier. Les progrès sociaux et techniques (P.S.T.) ont créé et introduit dans la circulation un biais : l'argent. Très tôt devenu le nœud de toutes les transactions, l'argent a créé de grandes bouleversements au sein des structures de tous types : politiques, économiques, sociales et culturelles de l'Afrique traditionnelle.

Le système agricole axé essentiellement sur la recherche des moyens de subsistance s'est effacé pour laisser place à une agriculture rentable et de marché. Par ricochets, le troc a disparu pour laisser se dessiner le système d'échange monétaire matérialisé par le Franc CFA. Cette monnaie conditionne désormais toutes les transactions indépendamment de son type. Il n'est donc plus question de charité, de partage ou de don. Ce brusque changement de l'économie va imposer de nouvelles dynamiques dans la société allant jusqu'à la perte des valeurs ancestrales inculquées telle que la sociabilité communautaire.

IV-1-2 — Urbanisation

Il y a plusieurs décennies, Babadjou était considéré comme un village. Il était d'ailleurs renfermé sur lui-même et ses populations vivaient en autarcie. Mais, aujourd'hui ce n'est plus le cas, c'est d'ailleurs un espace de transition entre deux grandes régions : l'ouest et le nord-Ouest. Cette position stratégique et bien d'autres facteurs a amené plusieurs transformations et cette ville revêt à présent un tout autre aspect.

IV-1-2-1 — Infrastructures

Avant l'arrivée des colonisateurs, Babadjou était basée sur l'exploitation sociale de l'espace prédéfini comme tous les autres groupements africains. Les constructions de logements étaient régies par un plan de répartition assez précis et concis et les chefs de quartiers y veillaient de main forte. Chaque chef de famille avait son espace agraire qu'il aménageait à sa guise. La maison du chef de famille était dressée au centre et tout autour, il disposait les maisons de ses différentes épouses et une cour magistrale était tracée entre celles-ci. Chaque épouse devait avoir

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

sa cuisine et la première épouse prise comme la mère de toutes les autres devait avoir la plus grande car elle devait accueillir toute la famille. C'est dans cette cuisine que le deuil du chef de famille est annoncé et toutes les autres doivent l'y rejoindre pour « pleurer le défunt » et effectuer les rites de veuvage.

De nos jours, Babadjou est devenue une ville et à ce titre, elle dispose des routes, des marchés des écoles, des établissements, des maisons, des structures religieuses comme toutes les autres villes. La mise en place de ces infrastructures a été précédée d'une destruction massive des forêts et de la végétation, entraînant une réduction considérable de l'espace cultivable. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles l'agriculture a perdu sa place de première activité au profit des autres qui attirent aussi les populations étrangères. Ces dernières ont d'ailleurs acheté des terres aux populations hôtes qui se sont approprié celles-ci. Rares sont alors les chefs de famille qui lèguent des terres à leur descendance car étant dépossédés de celles-ci. Les jeunes une fois à l'Age de leur majorité se retrouvent contraints à quitter le domicile familial au profit des plus jeunes et à rechercher de leurs propres capacités leur nouveau lieu de résidence. On assiste là à une dislocation de la famille dont les enfants se retrouvent non plus sur un même espace comme auparavant, mais sur des lotis différents et distants l'un de l'autre.

Aussi, note t'on la présence remarquable des routes goudronnées et des engins de circulation (motos, voitures, camions etc...) qui rendent encore plus difficiles le parcours des veufs et des veuves vers les maisons de leurs parents et beaux-parents. Le risque de se retrouver dans un accident est sans cesse grandissant.

Pour faire face à cela, les Babadjou ont trouvé mieux de se déplacer non plus à pieds mais au moyen de ces engins et à des heures jugées moins contraignantes.

Le développement des infrastructures et l'urbanisation à Babadjou ont attiré plusieurs populations étrangères, les unes y étant pour une visite et les autres y ayant établi domicile.

IV-1-2-2 — Population

Autrefois, le groupement Babadjou était pur et homogène, toute la population partageait la même culture, les mêmes idéologies. Il y a quelques années , celui-ci a connu d'une part l'arrivée des populations bororos qui s'y sont installées au terme de multiples déplacements et ont d'ailleurs formé toute une communauté en leur sein, l'installation de la population « Bamenda » du Nord-Ouest suite à la guerre et aux représailles des guerriers « amazoniens » ;et d'autre part Babadjou a accueilli les hommes venant de toute part pour ces raisons

Mis en forme : Niveau 2

professionnelles, il faut mentionner au passage que certains jeunes Babadjou ont opté pour les mariages inter-ethniques, d'où la présence des « étrangers ». Le contact de celle-ci avec ces populations sera à l'origine de la diversité ethnique au sein de ce groupe. Plusieurs migrations se sont effectuées en destination de Babadjou et plusieurs villages voisins s'y ravitaillent d'ailleurs. À ce jour, Babadjou a alors une population nombreuse venue d'horizons divers. On y rencontre les autochtones et les allogènes. Nous entendons par autochtones qui affirment appartenir à ce groupe et qui ont été modelées selon les us et les coutumes du groupement, et les allogènes sont ceux qui, malgré le fait qu'ils y résident, affirment leur appartenance à un groupe (leur groupement d'origine) et qui y sont pour des objectifs bien précis.

Ainsi, Babadjou comporte une mosaïque de populations hétérogènes. L'urbanisation fait accroître le taux d'accroissement des mariages inter-ethniques, et ceci a pour effet de contrôler les registres symboliques et d'adapter ce type d'unité familiale aux obligations et aux relations de parenté de chacun des conjoints. L'urbanisation du village n'a pas facilité la connaissance mutuelle de l'entière des membres entre eux.

Les rites de veuvage ont subi une dynamique, ils ne sont pas statiques. Les causes majeures de ce changement sont la colonisation d'une part et la révolution technique et industrielle par l'Europe d'autre part. La présentation ethnographique de Babadjou a démontré de grandes variations tant sur le plan économique, que politique, religieux et socioculturel. Lesdits changements ont impulsé plusieurs types de croyance jadis étrangères, plusieurs nouvelles institutions sociales et ont largement influencé le système d'échange ancestral qui guidait la vie de ce peuple.

Il y a certes eu des changements qui sont survenus dans la société Babadjou, mais ceux-ci ont vite fait de repenser leur culture afin de la réinsérer dans le contexte actuel en place. La tradition a connu non seulement les effets de la modernisation mais aussi la pression de la religion chrétienne en général et des églises de réveil surtout qui luttent sans cesse contre les institutions ancestrales reconnues. Toutefois, les rites et ceux du veuvage spécialement n'ont pas déperé face à celle-ci. La société Babadjou a trouvé des méthodes de conciliation entre les deux systèmes de valeurs diamétralement opposés au sein de leur territoire. S'il est admis que les nouveaux mouvements chrétiens résistent et s'opposent fermement contre la célébration des rituels, il n'en demeure pas moins que les peuples continuent de le célébrer même si c'est suite à la pression sociale dans quelques cas. Les autorités traditionnelles Babadjou ont ainsi revu la pratique des rites de veuvage au sein de la communauté et les populations bien que converties au

christianisme continuent de s'y adonner en faisant une introspection dans leur nature et un retour à leurs sources vitales.

IV-2—Redynamisation des rites de veuvage « mpfòk »

Mis en forme : Niveau 2

Le sens et la signification du rituel de veuvage « mpfòk » est resté intact malgré les différentes modifications que la tradition toute entière et le rite en particulier ont connus. Elles ont peut-être affecté la place de celui-ci au sein de la communauté car plusieurs personnes refusent impérativement de la faire mais celle-ci est tout de suite confrontée à la pression sociale et ramenée à l'ordre par des maux (la maladie « rouge » en l'occurrence). Cette dernière même si elle n'est pas reconnue comme tel du point de vue scientifique est reconnue par la quasi-totalité de la population comme étant la conséquence du refus de la pratique des rites de veuvage quand un individu y a été confronté. Les rites de veuvage « mpfòk » demeurent donc vivants et continuent de baliser les vies des vivants après la mort de leurs conjoints au sein de la société. Néanmoins, avec la modernité, plusieurs autres valeurs ont été insérées dans la société. Malgré ces systèmes de croyances venus de l'extérieur pour s'imposer à elle, Babadjou a su comment et pourquoi il est important de préserver ses marques identitaires autant que possible. Il n'est pas question de faire une apologie du passé et de refuser les P.S.T. pour vivre de manière archaïque, mais d'adapter ceux-ci au corps culturel en place afin qu'ils l'améliorent et soient à son service. Alors, la réalité du « mpfòk » a été de prime abord, transformée par les colonisateurs, puis par l'influence des progrès sociaux et techniques et enfin aux exigences capricieuses d'un monde en dynamique perpétuelle. Mme Amandine, 63 ans, ménagère, Douala, 03-12-2021.

—Le fait de repenser le développement sous une perspective endogène n'est donc plus une option aujourd'hui, celui-ci doit impérativement tenir en compte le vécu, la vie et la culture des différents peuples à développer. Une promptitude apparente se dégage très rapidement et de manière flagrante en ce qui concerne l'acceptation d'un élément culturel nouveau, à l'unique condition que celui-ci ne vienne pas « s'imposer en grand maître et créer un mouvement sismique » au sein de la culture d'accueil. M. Valentin, 68 ans, notable patriarcale, Douala (cité des palmiers), 27-09-2021. Lorsque celui-ci vient s'insérer en droite ligne dans la culture pour faciliter le vécu quotidien, celui-ci est bien reçu et très vite adapté et reconnu. La culture Babadjou a connu plusieurs pressions de divers ordres mais elle a su s'ouvrir pour incorporer celles-ci et leur offrir un accueil chaleureux.

Mis en forme : Niveau 2

IV-2-1 Importance du Rite dans la modernité

Aujourd'hui, les rites de veuvage dits « *mpfök* » en langue locale se sont enrichis de plusieurs autres aspects qui viennent diversifier son champ d'action. Ces rôles lui confèrent d'autres rôles qui s'insèrent convenablement dans le contexte actuel de développement et de modernisation.

IV-2-1-1 Rite de veuvage et cohésion sociale

Il y a quelques années de cela, les membres du groupement Babadjou occupaient essentiellement leur région d'origine (l'Ouest). Les parents, leur ascendance encore en vie et toute leur descendance s'y trouvaient, bref tout le monde y résidait. Il était donc facile d'entrer en contact avec les aînés et les ancêtres ; les familles vivaient en parfaite harmonie et se connaissaient toutes entre elles.

Malheureusement, ce contact jadis aisé et permanent a été biaisé au courant de l'histoire à cause du contact avec les autres villes et des effets de la mondialisation. Les plus jeunes membres du groupement s'étant lancés à la recherche des moyens de subsistance se sont rendus dans les périphériques par des mouvements migratoires et s'y sont installés. Cette rupture avec le milieu géographique naturel a également entraîné la rupture avec l'univers culturel. M. Jean, 80 ans, médecin, Douala, 02-12-2021.

C'est ainsi qu'on observe des membres qui ne sont même pas en mesure de s'exprimer en langue locale le « *ngombale* », ni d'avoir une connaissance sur les bases de leur culture. Les rites sont une occasion de rentrer rétablir le contact et de le maintenir avec leur univers culturel.

— La pratique des rites de veuvage est l'occasion pour plusieurs ayant rejoint l'extérieur de revenir élire domicile à Babadjou, que ce soit pour les concernés (veufs, veuves, successeurs) que pour les proches parents (frères, sœurs, amies intimes, parents) qui voudront les accompagner en guise de soutien. Ce séjour qu'il soit de court ou de long terme permet à tous les membres de la communauté de ne pas rompre définitivement les liens avec leur culture, de ne pas jeter celle-ci aux oubliettes et afin de pouvoir « *renouer les fils avec leur genèse et leur histoire* ». M. Rodrigue, 78 ans, menuisier, Douala, 02-12-2021.

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Première ligne : 0 cm, Droite : 2 cm, Interligne : simple

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 1,25 cm

—Les rites de veuvage sont un moment certes de peines mais durant lequel les familles rentrent en communion entre elles et avec les autres membres de la communauté. C'est aussi l'occasion pour ceux qui avaient déjà perdu les souvenirs de leurs proches suite à la distance de les refaire.

—En outre, c'est un instant pendant lequel le veuf ou la veuve reçoit de l'assistance de la société entière. L'individu qui est durement éprouvé reçoit des visites de condoléances, des présents et des mots de réconfort venant de toutes parts. La sortie effectuée par la concernée au sein de sa famille et de sa belle-famille est également une « *occasion pour la communauté de lui témoigner du soutien* » et puis vient, le tour de la population entière lorsque le concerné se rend sur la place publique. Mme Clarinette, 67 ans, enseignante, Douala, 02-12-2021. C'est un moment où ce dernier reçoit beaucoup d'amour et d'affection pour lui permettre d'oublier sa douleur et d'effacer ses peines. Ce dernier se rend alors au service des autres en reconnaissance de ce qu'il a reçu durant la période du rituel.

—La société Babadjou, comme toutes les autres veulent faire partie intégrante du wagon de la modernisation déjà mis en marche. Pour cela, elle arrive à se ressourcer dans sa culture qui lui offre d'autres moyens facilitant la réponse efficace aux contraintes actuelles. Un item culturel créé et mis en place pour répondre à un problème concret pourrait parvenir avec le temps à résoudre un autre qui jusqu'à ce moment était inexistant.

—La rupture de la fraternité entre les ressortissants de Babadjou a été causée d'une part par l'ouverture de ceux-ci au monde extérieur et d'autre part à leur migration vers les grandes villes à la recherche d'une amélioration de leurs conditions de vie. Kamga (2006-79). Les rites de veuvage s'érigent comme voie de rapprochement entre les différents membres et comme voie de consolidation des liens fraternels. Ce sont des rites qui comme les autres, maintiennent la force et l'unité face aux conjonctures extérieures et simultanément, il assure la cohésion.

—A présent, le contexte en place voudrait que les sociétés ne vivent plus seulement en autarcie, mais qu'au-delà de rechercher la communion entre leurs membres, cherchent également à influencer positivement les autres cultures environnantes : c'est le challenge que Babadjou doit remporter.

IV-2-1-2 — Contribution des rites de veuvage à la civilisation universelle

Ce siècle est marqué par le vent de la mondialisation, celui-ci sollicite de chaque peuple une présentation internationale de leur culture. L. Sedar. Senghor (1997-70) disait à ce propos

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 1,25 cm

Mis en forme : Niveau 2

que les peuples africains sont invités « *au rendez-vous du donner et du recevoir* », et doivent chercher en quoi est-ce qu'ils seront utiles à l'entièreté de la population. La course vers la défense du patrimoine africain est lancée à l'endroit des africains eux-mêmes. Ils doivent mettre des stratégies en place pour valoriser la culture africaine en vulgarisant ce trésor. Pour ce faire, le moyen employé est la communication qui au-delà du territoire, se fait grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication en abrégé (N.T.I.C.). Les rites de veuvage sont un aspect assez promoteur de l'image de la culture Babadjou sur la scène extérieure.

— Malgré les marques indélébiles qu'a laissées la colonisation, entre la soumission aux réalités nouvelles et le respect de la tradition, il y a la place pour des solutions de compromis. L'interrogation que cela suscite est celle de savoir : comment Babadjou arrive à éliminer les contradictions entre l'intérieur et l'extérieur ?

IV-2-1-3 — Adaptation des rites au nouveau système de valeurs

L'insertion des nouvelles valeurs au sein du groupement Babadjou avait pour objectif de faire de ce peuple des êtres complètement déculturés, des individus ayant « *des peaux noires, mais des masques blancs* » comme disait le célèbre africaniste Frantz Fanon (1952 :12) pour désigner des êtres dont l'apparence est trompeuse, leur vraie nature ayant été délaissée au compte d'une nature autre qui ne leur convient d'ailleurs pas. L'évangile proclamé haut et fort pendant la colonisation visait à démontrer la suprématie de leur religion sur les croyances africaines naturellement animistes et prônant le respect des hommes vis-à-vis de leurs ancêtres car ils veillent sur eux, en tout temps et en tout lieu, indépendamment des circonstances. « *Le but visé par les colons n'a manifestement pas été atteint car les missionnaires ne tenaient pas en considération les idéologies et les mœurs africaines* ». Monsieur Christian, 48 ans, pasteur, Kombou, 21-03-2021.

— En effet, en traitant les africains de « *sauvages* », de « *barbares* » et de « *sous-hommes* », les occidentaux ont sous-estimé leur cible à abattre. Ils ont omis le fait que leurs « *victimes* » étaient fortement attachées à leurs croyances et représentations ancestrales du sacré, et donc respectaient vraiment le système ancestral préétabli. Ils ont plutôt développé des stratégies en vue d'imposer leurs paradigmes et leur vision du monde au reste du monde entier. Une observation scrupuleuse de ces cultures si diamétralement opposées laissent entrevoir un large fossé entre ces deux et donne lieu de s'interroger sur l'éventualité d'un possible rapprochement entre elles. Ils ont certes converti plusieurs au christianisme, et celui-ci est d'ailleurs la principale religion pratiquée à Babadjou mais, « *les pensées et convictions démurent*

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 1,25 cm

Mis en forme : Niveau 2

inchangées, se transmettant de générations en générations au sein de la communauté ». Mme Clarinette, 67 ans, enseignante, Douala, 02-12-2021.

—L'on pourrait être tenté de croire en une division de la population Babadjou en deux groupes distincts : les pratiquants d'une part et les pratiquants de la religion du terroir d'autre part. Mais ce n'est qu'une illusion. Les Babadjou en l'occurrence, bien qu'ayant été convertis en chrétiens n'ont pas arrêté de fréquenter les lieux sacrés et de participer aux rites en vigueur. La permanence du « *mpfôk* » serait le signe palpable de l'incapacité des religions venues d'ailleurs à résoudre avec brio les difficultés sociales auxquelles ils ont été confrontés. Leurs attentes n'ayant pas été satisfaites les ont poussés à se retourner complètement vers la tradition ou alors à se tenir au juste milieu des deux pour les plus hésitants. Ces deux systèmes de valeurs sont dès lors devenus complémentaires pour ceux-ci. NJAPOU (1993, 45).

— Hélas, cette collaboration semble si difficile, tant les deux systèmes sont courroucés et tiennent fermes vis-à-vis de l'autre. C'est à se demander si la tradition et la religion ne peuvent-elles pas faire route ensemble ? Il faudrait donc que les deux deviennent plus tolérants réciproquement et baissent les armes dans l'optique de diminuer voire d'éteindre les contradictions. Pour cela, il nous revient d'énoncer les influences notables des cultures extérieures sur les cultures intérieures et vice versa, ceci pour parvenir à ressortir les champs d'action des rites de veuvage et déterminer le rôle qu'ils occupent dans le contexte actuel que nous vivons : celui de la mondialisation.

IV-2-1-4. — Rite de veuvage : entre la tradition et la modernité ? tentative de réconciliation

Le concept de mondialisation développé au fil du temps tend à faire du monde entier une sphère commune à tous les peuples indépendamment de leur situation géographique ou de n'importe quel autre critère. Celui-ci a amené les différents peuples à s'ouvrir aux autres leur donnant ainsi la possibilité de se laisser modeler. Face aux apports venus de l'extérieur, Babadjou a dû repenser sa culture pour pouvoir se faire une place. C'est dans cette optique qu'elle a pu admettre et intégrer de nouvelles valeurs. Ces dernières lui ont permis d'avoir le dessus sur les incompatibilités et de revoir plusieurs aspects du rite d'où la restructuration du rite du « *mpfôk* ».

Le rite de veuvage tel que pratiqué, il y a quelques années présente de fortes divergences entre celui qu'on observe aujourd'hui. Parmi celles-ci, nous pouvons citer : l'habillement pendant le veuvage, l'alimentation régulière des concernés pendant le rite, le nettoyage des

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 1,25 cm

Mis en forme : Niveau 2

objets utilisées par eux , l'introduction de nouveaux objets lors de la partie du rite (papier hygiénique , matelas , gobelets , plats), l'arrêt des longues et interminables marches à pieds parce que « *il est inadmissible que je marche encore 12 km à pieds avec le panier sur la tête alors qu'il y a déjà les motos et les voitures en route* » , le non port du sac des veuves etc. toutefois , le rite continue d'être transmis de générations en générations , ce qui perpétue sa pratique au fil des années et toutes ces modifications observées n'altèrent point le socle du rite .

Mme Amandine, 63 ans, ménagère Douala, 03-12-2021. Le rite continue d'imprégner d'une marque indélébile le parcours de vie des membres du groupe. Le fait que les Babadjou soient fortement attachés au « *mpfôk* » pourrait expliquer le recul que ceux-ci observent vis-à-vis des croyances qui contredisent leurs institutions rituelles. Est alors considéré comme « poison » tout élément culturel qui contredit les éléments culturels de la culture Babadjou. Ceci justifie la difficile intégration de ces éléments venus d'ailleurs. Toutefois, les garants de la culture Babadjou ont redynamisé cet aspect principal de leur culture et ont permis qu'en celle-ci, puissent être injectés des corps inoffensifs au soubassement de leurs pratiques rituelles. Ce sont des « *emprunts culturels* » venus des autres cultures et grâce auxquels, leur culture s'est enrichie.

M. Pierre, 82 ans, chef de bloc, Banwa, 20-03-2021.

— L'introduction de ces nouveaux éléments démontre à suffisance la tolérance de la culture Babadjou face aux autres. Cependant, les autres religions et le christianisme surtout devrait baisser les armes pour faciliter cette cohabitation. Les responsables religieux en exercice de leurs fonctions dans la localité (pasteurs, prêtres) ont compris qu'il valait mieux pour eux redévelopper une certaine tolérance vis-à-vis des Babadjou qui visiblement, n'étaient pas prêts à abandonner leurs pratiques ancestrales au profit de la religion « *du blanc* ». À cet effet, ces derniers ont arrêté de suivre les faits et les gestes des populations converties pour se limiter à la stricte transmission du message de l'évangile les dimanches pendant les cultes. Ils ne font presque plus de porte à porte pour convertir les populations et se contentent du peu de population qui vient à eux. Dans ce même ordre d'idées, ils ont assoupli les critères d'adhésion aux communautés religieuses. Il ne s'agit donc plus d'avoir reçu le baptême pour être considéré comme membre, ou alors d'avoir opté pour la monogamie au détriment de la polygamie pour avoir un poste de responsabilité au sein d'une église mais il faudrait tout simplement être volontaire et assidu. Le christianisme pour veiller à sa survie s'est adapté au quotidien des membres, et pour viser un grand nombre d'adhésions, a même octroyé des postes aux chefs de quartier, aux notables, bien qu'étant polygames pour la plupart. Dans cette même optique, les pasteurs ont veillé à l'intégration des valeurs culturelles Babadjou dans le fonctionnement de l'église , c'est ainsi que le culte est non seulement dit en français mais par la suite, est retranscrit

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 1,25 cm

en langue locale « *bafung* » au grand plaisir des fidèles ; et lors de ce culte il y a toute une partie réservée à la diffusion des informations liées à la vie de chaque membre et à celle de la communauté toute entière : c'est la phase des annonces dans les églises protestantes . De même, les garants religieux veillent à être informés des événements qui auront lieu dans la communauté pour s'y rendre en tant que chef religieux si c'est une célébration religieuse ou alors en tant que simple invité dans le cadre d'une célébration traditionnelle. C'est le cas de ce pasteur encore en service dans une église du quartier Kombou de Babadjou qui affirme ceci : « *je prends les nouvelles de mes fidèles chaque semaine et je rends visite à ceux qui sont malades, je pars aussi assister ceux qui sont en deuil* » et il le fait en vue d'être plus proche de ses fidèles, il ajoute par ailleurs qu'il peut aussi y aller « *en robe de pasteur si c'est le pasteur qu'on a invité pour le culte ou alors en simple tenue quand je pars à une cérémonie traditionnelle.* » M. Christian, 48 ans, pasteur, Kombou, 21-03-2021.

—En outre, le fait que la majorité des responsables religieux soient eux-mêmes des africains n'a pas facilité la tâche au christianisme en ce sens que ces derniers n'ont ni su, ni pu renier leurs essences. Ils n'ont pas pu tenir tête contre des habitudes qui jusqu'à l'arrivée des colons avait fait ses preuves en modelant non seulement leur vie passée, mais aussi leur vie présente et future, bref toute leur histoire.

—Pendant la période coloniale, le but principal de l'église était d'assurer la formation des individus qui avaient radicalement tourné le dos aux croyances ancestrales en vigueur. Ils trouvaient celle-ci assez encrée de superstitions et de choses néfastes. Aujourd'hui, cette catégorie de personnes s'est presque effacé laissant place à des êtres qui n'y vont que pour recevoir des données complémentaires à celles que la culture leur a déjà offert. Un des informateurs pouvait dire à propos « *je prie mais je continue de faire ce que mes ancêtres m'ont demandé* » comme pour dire que l'un ne saurait empêcher l'autre et que pour un meilleur résultat, il fallait ne pas mettre ses œufs dans un même panier mais diversifier les domaines d'action et combiner les deux puissances. Mme Delphine, 55 ans, infirmière, Yaoundé, 30-11-2021. Il y a alors deux types d'individus au sein de la communauté Babadjou : la première catégorie est celle de ceux qui étant convertis, continuent de suivre efficacement les pratiques ancestrales en trouvant le juste milieu entre les deux et la deuxième est celle des non convertis qui croient totalement en leurs ancêtres. Cette deuxième catégorie est celle des membres qui soutiennent mordicus que la religion n'est que pure « illusion », à cause tout d'abord d'un « Dieu » qu'on ne voit, ni ne ressent. Pour eux, c'est une personne imaginaire qui n'a d'ailleurs jamais existé et dont les œuvres sont jusqu'ici inexistantes, c'est tout simplement un autre facteur

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 1,25 cm

de colonisation qui, comme tous les autres vise à détruire la culture. L'attachement des africains à leur culture est dû au fait que ceux-ci aient déjà expérimenté et touché du doigt la puissance et la force de leurs ancêtres. Le « dieu de leurs parents » aurait déjà fait ses preuves en les délivrant de plusieurs situations auxquelles ils ont été confrontés contrairement au « dieu de la bible » dont les œuvres sont restées jusqu'à lors racontées dans la Bible. Une faible poignée de ces fidèles notamment ceux des églises de réveil qui affirment l'existence et la puissance de ce « Dieu » défendent corps et âme sa place au sein de leurs vies et coupant le lien avec la culture. Ils font recours au Dieu de la bible pour la résolution de leurs problèmes. Toutefois, en ce qui concerne les rites de veuvage particulièrement, ils optent pour le veuvage dit chrétien mais ils sont tout de suite rattrapés par la réalité lorsque les conséquences sévissent. C'est le cas pratique d'une femme de la communauté qui « a refusé de faire les rites de veuvage qu'on a demandé, mais quand elle a vu que ses joues ont commencé à gonfler, je suis allé lui dire que c'est à cause de ça et elle est vite revenue chercher à faire sinon elle mourrait », dixit M. Gustave, 78 ans, Président du tribunal coutumier/chef de quartier, Balepo, 12-11-2021. Il ressort de ces propos que nous avons d'ailleurs recueilli auprès de certaines autres personnes que le recours aux rites de veuvage dans la localité est loin d'être facultatif et que ceux qui s'y opposent pour une quelconque raison s'exposent à une lourde sanction à savoir la mort²¹. Néanmoins, il existe une possibilité de se rattraper lorsque l'on y est exposé à condition que le constat soit vite établi et que la victime s'y soumette.

Cette partie d'individus est minoritaire, presque inexistante même. Ils dénoncent cette pratique et soulignent au passage qu'elle fait plus de mal que de bien. Ils ne manquent pas de mettre la lumière sur les aspects de ce rituel qui étaient intimes et cachés (le rasage des parties intimes ...), l'étape du lavage (qui consiste en la vérification de la fidélité de l'épouse envers son partenaire). Leurs attitudes remettent en question la place de la confidentialité au sein de ce rite et amène plusieurs personnes à douter de ce rite, c'est même la cause avancée par certaines pour s'opposer à celui-ci. Il est donc urgent de résoudre ce désaccord, et pour y remédier, de nouvelles dispositions ont été mises en place notamment la diminution de l'effectif de la famille ayant accès à cette étape du rite, le retrait de la veuve avec son accompagnatrice pour le faire. De plus, les différentes étapes ne sont plus expliquées dans le moindre détail aux concernées pour éviter que les données ne soient divulguées.

En ce qui concerne la nudité durant le veuvage, il n'est plus question pour la veuve de rester complétement nue devant la population venue l'assister. Actuellement, elle est juste

²¹ Il a été dit que la mort pourrait survenir dans le cadre où la victime ne tente aucune procédure pour se soigner.

appelée à s'abstenir des sous-vêtements durant ce temps et à mettre son habit à l'envers en attendant la tenue du veuvage qui sera cousue de manière grotesque, sans modèle ni découpe. De même, lors de sa descente sur la place publique ou dans les familles où elle est appelée à se rendre, elle n'effectuera plus de longues marches à pieds, le panier de vivres sur la tête mais elle peut se faire aider et peut même emprunter un moyen de transport qu'il soit individuel ou commun.

En définitive, les rites de veuvage ont tant bien que mal essayés de s'adapter au contexte actuel de développement et cette tentative d'adaptation est toujours d'actualité. Cela nous ramène à son essence même qui est de purifier l'Homme et non de le punir. Cependant, il pourrait arriver que ce dernier subisse des déformations à cause de certains individus mal intentionnés. Dans ce cas, il a été mis en place des mesures de surveillance auprès desquelles ils peuvent aller se plaindre et obtenir gain de cause si cela est avéré. L'individu responsable de ce délit pourrait alors être placé à la barre du tribunal coutumier duquel il sortira sanctionné. Les sanctions sont relatives à l'intensité du délit et vont d'une amende à verser auprès de l'intéressée allant jusqu'à l'interdiction radicale de suivre un rite de veuvage dans la localité. M. Gustave, 78 ans, Président du tribunal coutumier, Balepo, 12-11-2021. Dans cette même optique, il se tient constamment au sein de l'arrondissement de Babadjou et de ses environs, des causeries éducatives en vue de soutenir et éduquer les veuves sur leurs droits et devoirs. C'est le cas par exemple de la causerie éducative qui a eu lieu dans la semaine du 14 novembre 2018 et qui portait essentiellement sur la préservation des droits des veuves lors des rites de veuvage. Ladite causerie fait partie intégrale d'un projet de soutien envers ces femmes principalement, et est soutenu par l'Ambassade d'Allemagne à Yaoundé au travers de l'association Afrique Justice.

Mis en forme : Taquets de tabulation : Pas à 1,64 cm



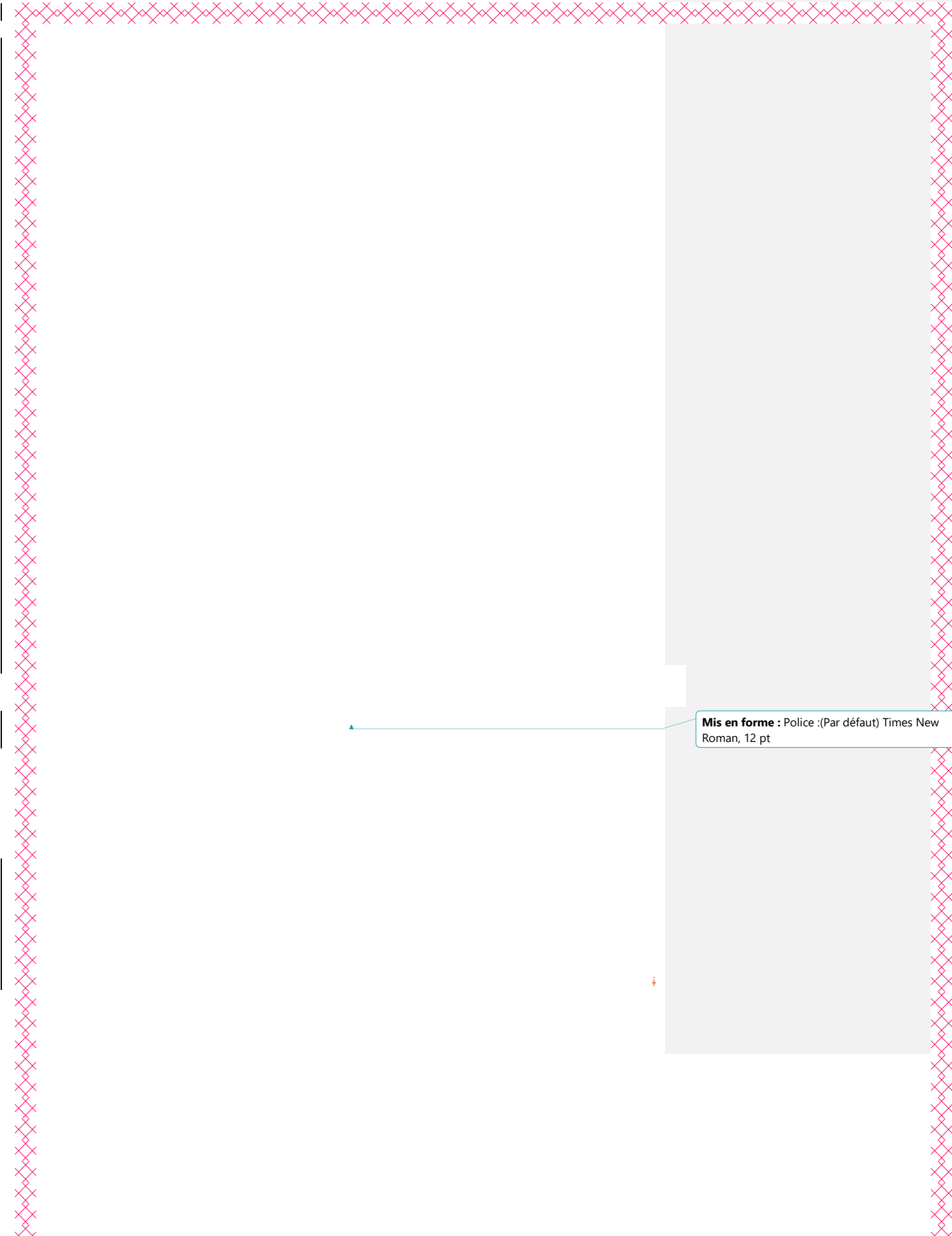
Mis en forme : Taquets de tabulation : Pas à 1,64 cm

Photo 6-10 : rencontre à l'occasion de la causerie éducative à Babadjou en faveur des veuves.

Source : <https://camerpressagency.com> consulté le 27-03-2021.

Après avoir fait la description du rituel de veuvage tel que pratiqué dans la localité de Babadjou à l'ouest du Cameroun et présenté les dynamiques qu'il a connu dans les chapitres précédents, il est judicieux de relever actuellement sa particularité dans ladite localité en nous servant de la culture comme socle. Enoncer sa particularité revient à donner le sens et la signification que les membres du groupement Babadjou attribuent à chaque élément du rite dans sa singularité et au rite en lui-même.

Mis en forme : Justifié, Retrait : Première ligne : 1,25 cm, Interligne : 1,5 ligne



Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt



CHAPITRE V

Mis en forme : Gauche

Mis en forme : Non souligné

Mis en forme : Niveau 1

SYMBOLIQUE ET PERCEPTION DES RITES DE VEUVAGE DANS LA COMMUNAUTE DE BABADJOU

~~Après avoir fait la description du rituel de veuvage tel que pratiqué dans la localité de Babadjou à l'ouest du Cameroun et présenté les dynamiques qu'il a connu dans les chapitres précédents, il est judicieux de relever actuellement sa particularité dans ladite localité en nous servant de la culture comme socle.~~ La particularité de ce rituel nous amènera à sortir d'une part ce qu'il symbolise y compris chacun des éléments qui rentre dans sa pratique et d'autre part les perceptions des populations vis-à-vis de celui-ci. Le tout nous permettra de mieux appréhender la relation qui s'est établit entre cette institution rituelle et l'environnement socioculturel qui le définit.

Parvenir à la compréhension de ce rituel signifie à tout d'abord recherche son sens, sa signification, puis le rôle qu'il occupe au sein de la localité cible, et enfin sa fonction dans cet ensemble culturel. Les Babadjou entretiennent des liens et des croyances ancestrales,

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 1,25 cm

qui pour eux ont la capacité d'intervenir dans la résolution d'un souci auquel ils peuvent être confrontés. Celle-ci les amène à faire recours aux symboles, de divers ordres dans l'objectif d'explicitier la relation que le rituel entretient avec ce que les populations considèrent comme étant obligatoire et très important.

V-1 — Sens et règles du rite

Pour saisir le sens du rituel de veuvage, il est important de tenir compte du système rituel dans son holisticité. Ainsi, nous parlerons de la genèse du rite, ses fondements, ses caractéristiques principales et ses points focaux, tout ceci étant des éléments qui lui confèrent l'aspect singulier et spécial qui est sien.

V-1-1- Fondements du rituel de veuvage

Le rituel se tient à partir de l'annonce du décès d'un homme ou d'une femme marié sur le plan coutumier avec un partenaire, c'est-à-dire qu'il y a un élément fondamental qui déclenche la tenue et l'organisation du rite dans une famille : c'est la dote.

Le « *mpfòk* » est un rite qui comporte des séquences intimes et des séquences publiques. Il a été mis en place parce qu'on voulait trouver la solution à un problème donné à un instant donné. Il s'agissait de rompre les liens jadis existants entre deux personnes après la mort de l'un d'entre eux. Le mariage coutumier avait une valeur sacrée et liait les partenaires à vie, de plus ceux-ci partageaient des choses intimes qui bonnes ou mauvaises entraînaient des conséquences dans la vie de l'autre. C'est en vue de dissoudre ce lien que les rites de veuvage ont été institués et adoptés. De plus, il fallait que la femme soit « *remise à neuf à la disposition d'un autre homme de la famille pour agrandir la famille* » M. Valentin, 68 ans, notable patriarche, Douala (cité des palmiers), 27-09-2021. Aussitôt, le rite est devenu un moyen de restauration de la vie après la mort d'un partenaire de vie, avec au sortir la purification, le soutien et la liberté. Le rite se réalise par séries d'actions (séquences), c'est-à-dire, suivant un certain nombre de choses à faire à un moment précis. Toutefois, Il est important de signaler que la pratique et le déroulement dépendent légèrement d'un groupement à un autre et d'une famille à une autre, selon leur vécu et leurs expériences mais, les bases et les éléments principaux demeurent invariables.

V-1-2- Exigences du rite

La pratique du « *mpfòk* » précède à un certain nombre d'éléments qui sont considérés comme étant les déterminants de base de son organisation. Après le constat (annonce officielle) de la perte de l'époux ou de l'épouse, le veuf ou la veuve s'installe dans une salle préparée à cet effet à défaut de la cuisine, et pendant ce temps, ont lieu un bref examen de la situation de vie de la personne concernée et le choix de l'officiant.

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

V-1-2-1- Examen de la situation de vie de la personne concernée.

Ceci est fait afin de déterminer si oui ou non la personne qui a perdu son partenaire est vraiment sujette au rite de veuvage. En effet, pour qu'il y ait le « mpfôk » qui est le rite de veuvage destiné à couper les liens existant entre une personne et son conjoint, il faudrait préalablement que les liens soient effectifs entre eux. Ces liens ne se tissent que lors du mariage coutumier ou lors de la succession. Alors, ni les enfants obtenus avec un homme, ni la durée de vie passée avec lui ne déterminent si celle-ci doit faire le rite en cas de décès.

Mis en forme : Niveau 2

V-1-2-1-1- Mariage coutumier

Le mariage coutumier chez les bamilékéés en général et chez les Babadjou en particulier est un contrat non pas entre deux personnes seulement mais entre deux familles, deux peuples, deux sociétés. Celui-ci commence par la présentation officielle des fiancés dans leurs deux familles respectives, puis par la demande de la main de la jeune fille par la famille du jeune homme ensuite la remise de la liste qui conduit à la dote et la réception de la liste qui tient lieu d'acceptation de l'union et donc du mariage sur le plan coutumier. Un homme marié était donc : « *tout homme uni dans un lien de mariage avec une femme qu'il a régulièrement doté, autrement dit, les concubins n'ont pas droit aux rites de veuvage* » M. Valentin, 68 ans, notable patriarche, Douala (cité des palmiers), 27-09-2021.

Mis en forme : Niveau 2, Espace Après : 0 pt

Les rites de veuvage dans le cadre conjugal ne se tiendront que si la famille du jeune homme avait avant son décès effectué toutes ces démarches qui permettent de les unir, et donc le rite intervient pour couper ces liens. En effet, les couples du fait de partager leur intimité et leur quotidien de chaque jour, se retrouvaient bien souvent atteints d'une même maladie ou souffrant d'un même mal. Ceci est d'autant plus dangereux lorsque le défunt a été emporté par une maladie, on supposait donc que le survivant du couple l'est aussi et pour éviter que ça ne l'emporte également, il fallait que ce dernier soit soigné et purifié non seulement pour sa propre survie mais aussi pour les prochains partenaires. Le rite intervenait donc pour isoler de prime abord afin d'éviter la propagation mais aussi pour réparer ce mal et remettre à neuf la personne concernée.

V-1-2-1-2- Succession

En dehors du cadre conjugal, une personne peut être appelée à faire les rites de veuvage si elle a succédé à son parent (père ou mère) décédé. En effet, le successeur dans une concession occupe une fois qu'il est désigné la place de son prédécesseur. A ce titre, il jouit des mêmes prérogatives y afférentes et est également tenu de remplir les devoirs de ce dernier. Entre autres,

Mis en forme : Niveau 2, Espace Après : 0 pt

le rite de veuvage. Dans ce cas, le jeune homme par exemple qui a succédé à son père sera appelée à faire des rites de veuvage si sa mère décède parce qu'il occupe et représente à juste titre son père et vice versa. A Babadjou, ils sont nombreux à l'avoir fait en tant que successeur d'un de leurs parents, un successeur pouvait dire à propos : « *je le fais pour avoir perdu la veuve de mon père, même si je ne le fais pas comme mon père l'aurait fait* » M. Rodrigue, 78 ans, menuisier, Douala, 02-12-2021. Nous constatons à l'écoute de ces propos que les successeurs sont également contraints de faire le veuvage même si celui-ci est un peu allégé et est juste fait à titre symbolique.

En somme, les rites de veuvage ne sont officiés que s'il y a eu la célébration du mariage coutumier entre le (la) défunt (e), ou si une personne a succédé à un parent qui devait le faire de son vivant.

Une fois que l'une de ces conditions est avérée, le chef de famille de l'époux procède au choix de la personne qui sera appelée à officier le rituel.

V-1-2-2- Choix de l'officiant

Contrairement aux autres rituels observables dans la communauté, le rite de veuvage tient ceci de spécial que les personnes appelées à officier leur pratique ne sont ni initiées de manière héréditaire / généalogique, ni formées à ce sujet. Le choix de l'officiant se base sur le principe selon lequel l'officiant sera appelé à reproduire ce qu'on lui avait fait. De ce fait, la sélection se fait sur la base de deux critères précis à savoir le régime matrimonial fixé lors du mariage et du nombre de mariage que la personne a déjà contracté, tous deux étant des déterminants majeurs de la variabilité du rituel car certaines étapes ne se font qu'une fois dans la vie d'un individu tandis que d'autres peuvent être répétées sans inconvénient.

V-1-2-2-1- Régime matrimonial

Il s'agit ici de la monogamie ou de la polygamie. L'officiant du rituel de veuvage d'un homme polygame doit être lui-même un homme polygame qui a déjà perdu une de ses épouses. De même, une femme qui était engagé dans un foyer monogamique du vivant de son époux sera appelé à effectuer les rites de veuvage à une autre femme qui vient de perdre son époux. Ceci dit, il faut que la situation matrimoniale de l'officiant ait été la même que celle de la personne qu'il ou elle dirigera pour son veuvage. Car en effet, certaines paroles et actions non clairement définies car relevant de l'intimité, ne se font et ne sont dites que lors du veuvage de cette catégorie de personnes, à titre d'exemple, le test de culpabilité décrit dans le précédent chapitre

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

est plus accentué lorsque le défunt avait plusieurs épouses car il faut non pas dire si le défunt a été victime d'une mauvaise main mais bien plus, il faudra dire de quelle épouse il s'agit exactement si c'est dans sa concession. Ainsi, l'officiant qui sera désigné devra refaire exactement ce que lui-même avait vécu et amener la veuve à prononcer les mêmes paroles qu'elle avait dites. Une veuve interrogée à ce propos pouvait dire : « *on n'apprend pas à faire ça quelque part ou dans une école, je fais seulement ce qu'on m'avait fait quand j'ai fait mon veuvage* ». KAFFO Anicette, 69 ans, commerçante, Topelou, 13-11-2021.

V-1-2-2-2- Remariage

Une fois que le rituel est fini, le concerné est libre et donc prêt pour une nouvelle union, une nouvelle vie. Il peut donc arriver que cette nouvelle personne avec laquelle il aura rempli l'obligation principale du mariage décède aussi. Dans ce cas, le choix de l'officiant dépend du nombre de fois auquel la personne concernée aura convolé en justes noces. Une femme donc, qui perd son époux pour une deuxième fois est appelé à se faire encadrer par une autre femme qui a été elle aussi veuve deux fois et vice versa. Cette exigence est régie par le fait que le veuvage est appliqué dans le strict respect des règles la première fois, mais lorsqu'une personne est appelée à le faire pour la deuxième fois, il y a des actes qui peuvent être biaisés et celui-ci est allégé.

V-1-2-2-3- La liaison avec la personne concernée

De manière générale, l'officiant ne doit pas venir de la famille biologique du veuf ou de la veuve. C'est une femme ou un homme qui ne vient pas de sa famille, parce que la personne doit lui apporter du soutien face à cette épreuve. Or le frère ou la sœur de la victime est naturellement atteinte du décès et en souffre aussi, c'est la raison pour laquelle l'officiant doit venir de la famille opposée à la sienne (la belle-famille). En outre, le rôle de cette dernière est d'apporter ou de faire à manger à la veuve et l'assister pour lui remonter le moral, par conséquent elle ne pourra pas lui apporter ce dont elle a besoin vu qu'elle-même en a besoin. En outre, l'officiant est le garant moral du veuf ou de la veuve durant cette phase de « dédouanement », alors il faudrait qu'elle s'assure de l'effectivité du veuvage et rassure les autres de son innocence, alors pour éviter combine et faire preuve de loyauté, c'est une personne externe à sa famille qui est chargé de faire le tutorat.

Une fois que ces critères sont pris en compte et que l'officiant est choisi, il est tenu de diriger le veuvage de manière loyale et honnête car le veuvage a plusieurs fonctions au sein de la communauté de Babadjou.

V-2 — Fonctions du rite « *mpfôk* »

Mis en forme : Niveau 2, Espace Après : 0 pt

Mis en forme : Niveau 2, Espace Après : 0 pt

Mis en forme : Niveau 2

Le rituel de veuvage « *mpfôk* » joue plusieurs rôles dans la société Babadjou notamment celui de la purification du veuf ou de la veuve, celui du soutien, de la libération, de la réconciliation et de la restauration.

V-2-1- Rite de veuvage et rôle purificateur

Les rites de veuvage ont pour fonction première de purifier la personne qui a perdu son partenaire de ce qui est considérée comme la souillure dans la communauté notamment la mort. Pour les bamilékes en général et les Babadjou en particulier, la souillure est « *une chose impropre ou une situation anormale* » que subit un individu ; Vanelle Kengne (2018,67). Ainsi dit, la mort en est une parce que le couple se doit mutuellement protection et la mort est la preuve que l'autre a failli à sa mission et porte désormais un voile sale de culpabilité qu'il faudrait ôter. Par conséquent, il faut purifier la personne. Rendre le veuf ou la veuve pur(e) c'est le(là) débarrasser de toutes ses impuretés. Pendant les rites, le veuf, la veuve et le successeur qui sont les principales cibles sont appelés à effectuer des actions telles que décrites dans le chapitre précédent. En tant que tel, ils participent rituellement à leur nouvelle condition. Durant une période bien définie, ils vivent dans une situation d'isolement vis-à-vis de la société. Cette période de réclusion comporte de multiples privations : l'interdiction de sorties, l'inactivité, le manque de soins corporels... concourent à s'identifier au mal.

La période qui suit l'inhumation est marquée par un rasage systématique de l'entièreté du cuir chevelure et de toute la pilosité corporelle, celui-ci se fait sur la tombe du défunt en guise d'abandon total de toutes saletés. Le rasage ici a comme fin la purification et non la punition ou la désolation comme c'est le cas chez les pongo du Cameroun ; Mbonji E. (1978,180). Se raser chez les bamilékes en général est un signe de propreté, une manière adéquate de faire sa toilette pour être propre. Un informateur pouvait dire à propos que : « *les poils sont considérés par les bamilékes comme un porte-malheur et sont classés dans le domaine de l'impur* » M. Jean, 80 ans, Médecin, Douala. Le rasage permettait aussi à débarrasser la veuve des poux de la tête et du corps qu'elle aurait contracté au courant de la période de claustration. Mais étant donné que la souillure ne concerne pas que les parties à forte pilosité notamment le cuir chevelure, l'arcade sourcilière, les aisselles et le bas-ventre, un bain de purification du corps entier s'impose, celui-ci est effectué par l'encadreur et c'est celui-ci qui lui donne droit à une nouvelle tenue et à de nouvelles parures. C'est ainsi qu'il se voit propre et apte à renaitre à la vie.

V-2-2- Rite de veuvage et rétablissement social

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Après la phase de purification, le concerné a droit à une sortie solennelle. Elle consiste en se rendre chez le beau-père, chez le père puis chez le meilleur ami du défunt lui rendre visite et ceux-ci lui remettent quelques présents en vue de leurs bénédictions. Ceci est fait parce que :

« la société Babadjou estime que parce que tu as perdu ton partenaire , tu n'as plus une épaule solide sur laquelle tu peux t'appuyer , tu deviens donc une personne fragile et il faut que ça se sache au sein de la société [...], on doit te faire sortir de ton état pour aller te présenter à ton beau-père le père du mari, qu'il sache que cette fille qui était en union avec notre fils est maintenant seule et c'est pourquoi elle a besoin d'être encadré psychologiquement , socialement et matériellement » M. Pierre, 82 ans, chef de bloc, Banwa, 20-03-2021.

Au sortir de cette visite, elle se dirige avec ces présents vers le marché ou un lieu de funérailles (lieu regroupant un grand effectif de personnes) question de se présenter à l'entière de la communauté qui vont donner leur accord en échangeant ces présents contre une monnaie non modulable. La foule comprend par-là que la personne est désormais libre, pure et prête pour un nouveau départ : c'est le rétablissement social.

Toutes ces étapes symbolisent la renaissance de l'ayant droit. C'est ainsi qu'on peut assister à la levée du rite et la restauration du condamné qui peut dès lors, se rendre dans des manifestations festives, se prendre en charge comme elle le souhaite. Il fait de nouveau bon vivre pour cette dernière qui a été débarrassée et on peut dire d'elle qu'elle a été purifiée.

Elle peut désormais reprendre ses activités économiques, c'est-à-dire reprendre son rôle de productrice agricole. La levée du veuvage est considérée par la veuve comme étant la reprise de la vie, la victoire de la vie sur la mort. C'est une sorte d'exorcisme qui a le pouvoir de redonner à la femme endeuillée sa place dans la communauté des vivants. C'est ainsi que ce jour-là, la veuve reçoit un nouveau vêtement tout neuf « //ndji/shui'// », un nouveau sac et une nouvelle parure. Tous ses accessoires n'ont jamais été utilisés avant, car la veuve est supposée avoir abandonnée la quasi-totalité des objets utilisés avant cette renaissance. Il n'est donc pas question de reporter les choses anciennes jugées impures.

Pour marquer symboliquement la reprise de ses activités principalement agricoles et son statut de ménagère / femme au foyer, la veuve doit se rendre à côté de la tombe de son mari et au moyen de sa houe, elle cultivera un billon tout entier et coupera au moyen d'un couteau de cuisine une ou deux feuilles de bananier comme pour marquer la relance de ses activités agricoles. Ceci comme en vue de demander à la terre, l'accord de son acte. De retour, elle ira revendre les produits qu'elle a obtenus de sa visite chez ses parents sur une place publique pour marquer la relance de ses activités économiques et les populations comprennent par là qu'ils

Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Première ligne : 0 cm, Droite : 2 cm, Interligne : simple

peuvent à nouveau là solliciter pour leurs achats ou pour tous les services qu'elle avait l'habitude de rendre. Dans cette même lancée, elle devra au signal de celle qui l'encadre aller à l'intérieur de sa cuisine et fouiller celle-ci comme étant à la recherche d'un objet, c'est cette étape qui marque la reprise de son rôle de cuisinière et donc elle pourra désormais refaire à manger pour recevoir ses invités et pour elle-même. Par la même occasion, elle est tenue de grimper sur une échelle présente dans sa cuisine et de la redescendre par la suite pour imiter l'action par laquelle avant le deuil, elle gardait ses vivres dans le grenier qui était situé au niveau du plafond.

Telles sont autant d'actes symboliques que la veuve est appelée à effectuer au vu et au su de toute la population pour traduire la fin de sa période de claustration et la reprise de son courant de vie habituelle : c'est la réinsertion de la veuve dans la société.

Mis en forme : Niveau 2

V-2-3- Rite de veuvage et rôle de soutien social

L'annonce du deuil se fait par des voisines ou des voisins dépendamment du genre, ceux-ci qui ont été avertis au préalable et de manière discrète afin que le concerné ne se doute de rien. Ils vont alors se rendre dans le domicile du défunt pour soutenir son partenaire au moment où on va lui annoncer le deuil. Dans le cas de l'homme polygame, c'est dans la cuisine de la première femme qu'on se dirige premièrement et si son mari était un homme malade c'est-à-dire qui tombait constamment malade, on lui dit : « //nroh'r/zeuh/ rak // » traduit littéralement par : « //maladie/ là/ s'est/ dépassée// » c'est-à-dire « la maladie là s'est aggravée ». Le premier réflexe à l'entente de cette nouvelle est de se dépêcher pour retourner à son domicile et c'est là que les voisines vont la soutenir et elle comprendra directement la triste nouvelle. Si le mari était un homme « fort » c'est-à-dire qui tombait malade difficilement rarement, on dira à la femme « //ndeuh/zo'o/suu/é// », traduit de manière littérale par « // maison/ toi/ brulé// », ce qui signifie « ta maison s'est brûlée », la veuve va s'exclamer en disant « //ngo//roh/le'e ? // », « //ngo//roh/ru'/leuh// » ce qui signifie, « vous me dites quoi là ? Que qu'est ce qui s'est passé ? » en criant et en pleurant ; Mme Amandine, 63 ans, ménagère, Douala, 03-12-2021. C'est alors qu'elle va engager un monologue long et poignant se demandant d'une part pourquoi c'est sur sa maison que la mort a choisi de s'abattre, et d'autre part si elle n'a pas rempli sa fonction de femme au foyer ? Elle s'exprimera ainsi en se précipitant dans sa cuisine, pour s'enrouler et s'enduire de cendre en criant. C'est à ce niveau qu'interviennent les voisines qui vont la soutenir et pleurer avec elle. Leurs cris alarmants vont interpeler ses coépouses qui sont se joindre à elles dans la cour et le deuil est lancé. C'est au tour des voisins d'accourir pour partager leurs peines

en pleurant. Chacun essaie d'extérioriser sa douleur, soit en roulant au sol, soit en rouant de coups, et même en s'arrachant les cheveux pour certaines. Les plus forts à cet instant tentent de soutenir les personnes éprouvées pour les empêcher de se faire du mal durant ces ébats.

Dans les quelques jours qui suivent, le chef de famille de l'époux viendra présenter la personne qu'il a choisi pour diriger et accompagner la ou les veuves de son défunt fils durant tout le veuvage. Rappelons ici qu'au préalable, il s'agit d'une femme qui a elle aussi subi exactement le même rituel auparavant donc elle est mieux placée pour non seulement connaître exactement ce qu'il faudra faire pendant tout ce temps et aussi, pour comprendre les peines de la veuve qu'elle suivra et l'encadrer à surmonter cette épreuve de deuil. Celle-ci devient tout de suite son pilier car elle lui fait à manger et veille à ses besoins de divers ordres. Elle lui prodigue des conseils incessamment sur la base de sa propre expérience et l'accompagne du début à la fin de son veuvage.

La communauté entière n'est pas en reste durant le veuvage. En effet, celle-ci dès l'annonce du deuil se charge de venir rendre constamment visite à la personne concernée afin qu'elle ne reste pas seule un seul instant. Ceci dans le but qu'elle ne ressente pas le vide causé par la perte de son partenaire. La population n'y vient pas bras ballants mais plutôt apportent avec eux quelques présents en guise de soutien à la personne éplorée. Les Babadjou accordent un intérêt manifeste et crucial à l'assistance, c'est durant ces moments qu'ils estiment que leur frère/cœur a plus besoin d'eux et ils ne manquent pas de témoigner leur intérêt. Il n'est pas question d'attendre son tour pour être soutenu car, comme le dit un informateur : « *le terrain se prépare bien avant* », cela signifie qu'il faut être assister et prendre tout le monde à témoin pour être aussi assister à son tour. La même personne pouvait dire à ce propos : « *il pleut sur tous les toits* ». Mme Clarinette, 67 ans, enseignante, Douala, 02-12-2021.

V-2-4- Rite de veuvage et rôle libérateur

Dans l'Afrique ancestrale en général et dans la société bafung en particulier, les causes de la mort de l'époux reposaient sur les épaules de son épouse qui était accusée d'avoir « *tué son mari* » ; Roger Kaffo (2014, 13). En effet, il était de son devoir de bien s'occuper du bien-être de celui-ci et de s'assurer qu'il vive longtemps. Elle pouvait ainsi préférer subir les mauvais traitements de ce dernier que de lui souhaiter la mort ou d'envisager une séparation. En cas de décès, celle-ci était donc la première suspecte et devait se donner à « l'épreuve » du veuvage afin de prouver son innocence aux yeux de tous et principalement de sa belle-famille. Dans cet esprit, les rites apparaissent comme un châtement qui libère les tensions (haine ou vengeance) entre les deux groupes opposés jadis unis par les liens du mariage. C'est donc à juste titre que la belle-

Mis en forme : Niveau 2

famille (famille de l'époux) envoyait donc une femme remplissant des critères bien précis pour diriger ces rites et donc éprouver la femme ; C'est ce qui justifie toutes les brimades dont la veuve est l'objet : dormir sur le sol nu , observer un jeun long, ne pas prendre de bain , marcher sans chaussures , se priver de sorties et même de repos etc. .Il peut arriver qu'en fonction des circonstances, cette personne ne soit pas de la belle-famille mais plutôt une simple connaissance ou amie de la famille, toujours est-il que ce n'est pas une personne de sa famille (mère, tante, sœur, cousine etc.) C'est celle-ci qui devait aller rendre compte au chef de belle- famille.

Refuser de faire une seule étape 'des rites de veuvage est donc perçu comme étant une preuve tangible de la culpabilité de la femme, de son infidélité ou alors de son mauvais traitement qui aurait conduit au décès du défunt. Par contre, le faire et même bien le faire produirait un bon rapport qui délivre la veuve de ces préjugés et la libère d'une éventuelle condamnation. Les rites revêtent ainsi un aspect libérateur en ce sens que la veuve considérée comme étant l'épouse du défunt jusqu'au terme du veuvage, est délivrée de cette emprise une fois le rituel terminé. De même, la société toute entière lui enlève le poids des mauvais regards et des mauvais jugements une fois qu'elle aura prouvé sa bonne foi et son innocence au cours du veuvage.

V-2-5 Rite de veuvage et rôle de réconciliation

Dans la société de Babadjou, les funérailles sont une occasion de rencontre entre des individus qui s'étaient déjà perdus de vue et par ricochets de renforcer les liens de solidarité existant entre eux. J.L. Dongmo (1981, 96). Dans la localité en général et dans la famille endeuillée précisément, tout le monde se déploie et se mobilise pour rendre au défunt un dernier hommage et une cérémonie d'enterrement digne de ce nom. C'est aussi l'occasion pour chacun de se battre et se rendre utile pour cette étape, et bien de fois, les plaintes et disputes que peuvent avoir deux membres de la famille entre eux se taisent en ce moment pour faire bonne impression.

En ce qui concerne les veuves en particulier, c'est encore plus prononcé et accentué. Il peut arriver du vivant de leur mari, qu'en raison de leurs différentes positions et des faveurs faites à l'une et pas à l'autre, des tensions se créent et des conflits d'intérêt naissent entre elles. Il y a très souvent un esprit de rivalité entre les différentes épouses et ceci même entre les enfants de la concession.

Le décès du conjoint est une douleur commune qu'elles sont appelées à partager pendant tout le reste de leurs vies, c'est donc ce qui les rapproche davantage l'une de l'autre. Les diverses rivalités qui les opposent sont anéanties au moment du rituel de veuvage parce qu'elles sont appelées et contraintes non seulement à cohabiter dans la même pièce pendant toute la durée de

Mis en forme : Niveau 2

leur veuvage, mais aussi à chanter ensemble pour accueillir les différentes personnes qui viennent à elles les saluer. En outre, elles sont vêtues²² de la même manière, suivies par la même personne dans la plupart des cas, participent aux mêmes cérémonies, tiennent les mêmes serments et partagent simultanément les mêmes sentiments et les mêmes ressentis, ainsi « *comment ne pas s'entendre et se serrer les coudes pendant ce moment ?* » ; Mme Sidonie, 58 ans, commerçante, Yaoundé, 20-11-2021.

C'est cette communauté et cette simultanéité qu'elles partagent durant environ un mois. Et désormais, elles mettront plus l'accent sur ce qui les rapproche au lieu de s'appesantir sur ce qui les sépare.

Cette solidarité qui se rétablit entre les veuves n'est qu'embryonnaire. Les veuves restent passives à l'image de la femme dans la société. C'est de manière passive qu'elles acceptent leur condition d'objet qui évolue et mute rapidement après la mort du mari. C'est avec la même résignation qu'elles acceptent de commun accord de pratiquer les rites de veuvage ; et s'il arrive que l'une d'entre elles refuse de s'y soumettre, elle est très mal vue par toutes les autres et celles-ci la contraignent presque de s'y soumettre. Cette dernière ne pourra alors compter que sur sa famille natale et amie intimes si ces derniers acceptent de lui accorder leur soutien.

✚ Mutations socio-culturelles et administratives

Aujourd'hui, Babadjou est dans un contexte où la femme est devenue moins passive qu'avant, la solidarité entre les veuves est devenue bien plus dynamique. Elle ne s'arrête plus aux épouses d'une même personne seulement, mais s'étend parfois jusqu'à toutes les veuves du village.

Certes, au Cameroun, le législateur a intervenu pour défendre la cause de la veuve contre sa belle-famille et des lois lui ont accordé une certaine protection et une autonomie. Ceci a entraîné la suppression du lévirat²³ car après la mort, les liens du mariage sont automatiquement dissouts et l'héritier ne possède plus aucun droit sur la veuve. La veuve a le droit de garder ses enfants et de les éduquer à sa guise même si elle venait à contracter un autre mariage, et elle reçoit de l'Etat des allocutions familiales et un capital décès dans le cadre ou son défunt époux était un fonctionnaire de la République. Tout ceci en vue de rétablir la veuve et pallier aux déformations observées durant la pratique des rites de veuvage, qui faisaient de ceux-ci des règlements de compte ; Jean Roger Kuate (2015, 86).

²² Durant cette partie, la veuve n'a pas encore de tenue qu'elle arbore mais elle porte ses vêtements à l'envers.

²³ Du latin levir (« beau-frère ») avec le suffixe -at qui veut dire mariage d'une veuve avec le frère de son défunt époux.

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm, Taquets de tabulation : 0,5 cm, Gauche

Tout ceci fait partir du mouvement d'émancipation de la femme mis sur pied il y a quelques temps par la majorité des pays africains. Ceci n'empêche malheureusement que les veuves et les orphelins demeurent encore très exposés aux incertitudes de leur vie après le décès de leur mari et père (chef de famille) et à l'insécurité que cela engendre.

On pourrait même arriver à croire que la veuve de cette époque moderne subirait plus de préjudices que celles des temps anciens qui étaient par les moyens du lévirat, réinsérée dans la même famille de son défunt époux. De nos jours, la veuve est très souvent rejetée par la belle famille et celle-ci s'accapare même souvent des biens qu'elle a acquis avec son époux, rejetant celle-ci dans la rue avec ses enfants et la faisant passer pour celle qui aurait tué leur frère. C'est ainsi que le concept de « *veuve heureuse* » (Ntsama Catherine, 2014, 65) a vu le jour suite aux différentes veuves qui essayaient de se relever et de rebâtir leurs vies. En vue de remédier à cette situation, les veuves ont alors créé des associations et des organismes de lutte et de défense contre l'insécurité et les menaces auxquelles elles font face au quotidien ; Aurélien Martial Tagatio (2015, 28).

L'exemple le plus alléchant au Cameroun est celui des veuves Sawa de la Région du Littoral. Celles-ci ont mises sur pied des associations au sein desquelles elles font des cotisations, proposent des prestations de services de divers ordres aux populations. C'est grâce à cette coopération qu'elles s'entraident et parviennent à mieux restructurer leurs vies après le départ de leurs maris. A côté de celle-ci, il y a également l'AVOC (association des veuves et orphelins du Cameroun), l'Association Village de la Veuve et de l'Orphelin en abrégé AVVO qui a pour but de soutenir les orphelins du foyer de Yakan au Cameroun et bien d'autres associations et foyers qui luttent pour l'amélioration des conditions de vie des veuves et des orphelins. Il est donc rare à présent de les voir sombrer comme à l'accoutumée tant le soutien est énorme.

Chez les Babadjou, un tel niveau de dynamisme n'a pas encore été franchi. Il n'en demeure pas moins que des figures clés se détachent et commencent déjà à « *lutter pour la bonne cause de ces veuves* » M. Valentin, 68 ans, notable patriarcale, Douala (cité des palmiers), 27-09-2021. Les veuves ne sont pas en reste, car elles se soutiennent entre elles et arrivent à se développer sans nul besoin de se remarier à un autre homme. Dans d'autres pays du continent, les associations des veuves sont même déjà reconnues et rendues légitimes par des figures publiques : c'est le cas de la Haute-Volta avec l'association AVOHV (Association des Veuves

et Orphelins de la Haute-Volta) avec à sa tête Mme Fatimata TRAORE.²⁴ Voici présenté l'état actuel de la veuve.

Mis en forme : Niveau 2

V-2-6- Rite de veuvage et rôle restaurateur

Le mariage dans la société bafung est un rituel qui unit deux êtres vivants de sexes opposés pour la vie. Ces deux forment alors un couple, fondent un foyer et sont appelés à se mettre ensemble et à se compléter pour ne former qu'une seule et grande personne. Le décès de l'un d'être eux fait de l'autre une personne réduite, divisée de moitié et donc faible vis-à-vis de la société. C'est ainsi que les cérémonies funéraires et les rites de veuvage interviennent pour aider le partenaire du défunt à traverser cette triste étape et à se remettre en pleine forme. De plus, la veuve reçoit non seulement des visites, mais aussi des présents et bien des choses matérielles qui assurent sa remise sur pied. Au terme de ceux-ci, le veuf ou la veuve ayant été accompagné (e) et soutenu durant tout ce processus devrait se sentir plus fort et devenir plus confiant. La douleur a laissé place à la reconnaissance suite au réconfort et le soutien à elle accordée, lui permettant de se relever et de se reconstruire. Il faut noter qu'après la phase intensive du veuvage, la veuve est suivie et soutenue pendant un an encore jusqu'à la levée officielle de son veuvage. A la fin, on peut donc dire que la personne a « fait son deuil » qui veut dire qu'elle a fait faire table rase de cet événement tragique et a surpassé sa douleur.

Après avoir présenté tour à tour les différents rôles qu'assure le rituel de veuvage au sein de la communauté Babadjou, nous pouvons passer dès lors à la symbolique de cette institution rituelle.

V-3 — Symbolique du rite

Dans cette partie de notre travail, nous allons examiner les symboles présents durant la célébration du rituel de veuvage. Il s'agit entre autres des gestes, des rythmes (les mimes et les chants), des comportements, des paroles, des formes, des couleurs et des objets.

Mis en forme : Niveau 2

V-3-1- Gestes et Comportements

A l'annonce du deuil, la veuve se frappe et s'enroule sur le sol s'enduisant ainsi de poussière, et poussant des cris stridents pour montrer au grand public à quel point elle est affectée. Elle s'enduit dans la poussière pour se rendre sale car « *celui pour qui elle se rendait belle a perdu la vie* » Mme Madeleine, 75 ans, ménagère, Topelou, 13-11-2021. Elle va plus tard

Mis en forme : Niveau 2

²⁴ Madame Fatimata TRAORE, Ministre des affaires sociales et de la condition féminine

aller retourner son vêtement pour le porter à l'envers en guise de bouleversement et rejoindre une place qui lui est préparée à cet effet dans sa cuisine ou dans la cuisine de la première femme s'il s'agit d'un foyer polygamique. C'est sur cette place qu'elle va accueillir tous ceux qui, ayant entendu la nouvelle du décès, viennent lui témoigner leur peine et partager sa douleur. Un grand feu de bois est allumé au milieu de cet espace non pour réchauffer comme on croirait à première vue mais pour qu'elle subisse l'action de ces flammes qui causent une violente chaleur. La veuve doit prendre place en veillant à ce que sa tête soit retournée vers le feu, c'est dans cette direction qu'elle restera malgré l'intensité de chaleur qui s'en dégage et ventile elle-même le feu afin que les braises ne s'éteignent point. Elle supportera cette chaleur intense afin de montrer à quel point elle est éprouvée et serait prête à « *faire des sacrifices pour revoir son défunt époux* » Mme Jeannette, 83 ans, cultivatrice, Topelou, 13-11-2021.

Chaque fois qu'un visiteur arrive, elle doit l'accueillir par des chaudes larmes et murmurant des paroles de désespoir tout en balançant son doigt droit de la gauche vers la droite et vice versa, en signe de « *non, ce n'est pas possible* » comme pour indiquer le malheureux événement qui lui est arrivé. Mme Anicette, 69 ans, commerçante, Topelou, 13-11-2021. Pendant ce temps, la main gauche est bien gardée renfermée sous son menton soutenant sa tête pour marquer la lourdeur de sa peine et l'immense douleur qu'elle n'arrive pas à supporter.

Après l'inhumation, elle est appelée à uriner sur la tombe pour prouver son innocence. Le fait d'uriner ici est un acte naturel qui est incontestable et jugé incorruptible. En outre, c'est aussi prouver qu'elle n'a jamais eu de pensées mauvaises ou a souhaité la mort de son mari un jour. Il est important de mentionner que chez les bamilékés de Babadjou, les veuves qu'on suit pendant tout ce temps sont celles qui ont fait des enfants avec le défunt mari sous le régime dotal. Le rite de veuvage est en quelque sorte le fait pour une veuve de couper les liens avec « *l'esprit maléfique* » de son mari décédé ; de se purifier de toutes les malchances et souillures dues à la mort de son mari et enfin de prouver son innocence. De même, il permet de faciliter la réintégration de la veuve dans la communauté toute entière.

Si la veuve réussit à faire couler des urines sur la tombe, c'est le premier signe précurseur de sa déculpabilisation. Ceci prouve son innocence. En d'autres termes, cela veut dire qu'elle n'est pas impliquée que ce soit directement ou indirectement dans la vie de son mari et même qu'elle lui a été fidèle depuis le début du mariage (l'infidélité étant considéré comme une preuve de criminalité envers son mari). M. Alexis, 52 ans, chef de quartier, Topelou, 13-11-2021

V-3-2- Paroles et rythmes

Mis en forme : Niveau 2

Les paroles ici sont des plaintes de la veuve ou du veuf qui se lamentant, demandent à la nature pourquoi c'est sur leur famille que s'est abattue la faucheuse (la mort), on peut ainsi recueillir des propos d'une informatrice cette phrase « *pourquoi moi ? Pourquoi c'est à moi que ça doit arriver ?* » ; Mme Régine, 64 ans, commerçante, Dschang, 14-11-2021. On peut les entendre dès l'annonce du deuil car la veuve se demande les raisons du départ de son époux et si, elle sera en mesure de vivre sans lui.

Les paroles prononcées durant le veuvage sont des paroles de réconfort adressées à la veuve en vue de lui remonter le moral et lui faire comprendre qu'elle peut toujours compter sur eux. Ils symbolisent l'amour, l'affection et le soutien dont elle pourrait en bénéficier.

V-3-3- Couleurs

Le fait pour la veuve de se vêtir de vêtements de couleur noire durant l'étape du veuvage démontre la tristesse qui envahit son être. En effet, le noir, couleur de la nuit, en pays bamiléké est une couleur qui symbolise le mal, les peines, la pénombre. La préférence pour cette couleur vient du fait que qu'elle rappellerait à la veuve la triste épreuve qu'elle a subi et qu'elle veut communiquer à toute la communauté. En outre, comme énoncé plus haut, le noir traduirait aussi l'état « impur », « souillé » de sa personne qui a perdu son âme-sœur. Celle-ci a donc besoin d'être purifié d'où le veuvage et au terme de celui-ci, elle est revêtue d'une robe « kaba » de couleur blanche pour montrer à tous qu'elle est libérée de ce mal et prête à un nouveau départ. Le blanc ici dans la culture Babadjou, est le symbole incontestable de la pureté, la propreté, la renaissance.

V-3-4- Objets utilisés, lieu et durée de célébration

Il s'agit ici de présenter les objets nécessaires au bon déroulement du rite de veuvage et les circonstances spatio-temporelles de sa célébration.

V-3-4-1- Objets utilisés

Dès l'annonce du deuil, tout un dispositif est installé pour cette dernière. Celui-ci est constitué de son endroit à coucher et de son couvert et constituent les seules choses auxquelles elle pourra avoir accès tout au long de cette période.

V-3-4-1-1- Lit de la veuve

L'endroit sur lequel elle est appelée à se coucher et donc qui lui servira de lit était à la base constitué d'objets naturels notamment les plantes et de feuilles de bananier que l'on ne changera pas jusqu'à la fin peu importe la durée ; Rappelons ici que le bananier marque le deuil à Babadjou et par ricochets, il a une essence essentiellement funéraire car c'est une plante dont même lorsque la partie aérienne meurt, celle souterraine continue à vivre et à transmettre la vie ;

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

Simon Pierre Kenne (2019, 64). Pour l'homme Babadjou, la vie se trouve dans le souterrain et non dans le ciel comme l'affirme la chrétienté. Faire de ses feuilles un lit à coucher est donc le symbole de la renaissance de la veuve. Cependant, avec les années qui sont passées, les problèmes sanitaires et hygiéniques ont poussé la majorité des familles à opter pour un matelas fait de mousse ou de paille mais il n'en demeure pas moins que la symbolique de ces feuilles demeure car elles servent de soubassement au matelas en question.

V-3-4-1-2- Couvert

Au chevet de son lit, la veuve en charge de son accompagnement se chargera de déposer tout le couvert dont elle aura besoin. Il s'agit précisément d'un plat ou d'une assiette dans lequel elle sera appelée à manger peu importe le repas qui lui sera servi. Elle devra pendant cette période utiliser cet unique couvert pour tous ses repas et elle ne le partagera avec personne d'autre car il symbolise sa pénitence. Auparavant, elle était presque obligée de terminer le repas qui lui est servi parce que si elle ne le faisait pas, le reste du repas devait y caler jusqu'à ce qu'elle l'achève au prochain repas. Notons qu'elle mangera tous les repas qui lui seront servis à l'aide de sa main uniquement, peu importe de quel met il s'agit. Manger à la main est un signe de revitalisation car les cuillères et fourchettes sont une marque de modernisation encore non reconnu des ancêtres Babadjou. Dans la plupart des cas, il s'agit du mets principal de la localité à savoir le taro (de son nom scientifique « *colocasia esculenta* », il est obtenu à partir de la cuisson de ce tubercule en robe des champs suivi de son nettoyage et de son écrasement dans un mortier au moyen d'un pilon adaptés) et de la sauce jaune en toute petite quantité. La sauce jaune est un repas symbolique présent dans les manifestations diverses de la localité et de ses environs. Il a le « pouvoir » de « rassembler, unir et donner le sourire » Mme Madeleine, 75 ans, ménagère, Topelou, 13-11-2021.

V-3-4-1-3- Repas « la sauce jaune »

Faite à base d'huile extraite des noix de palme, l'huile de palme communément appelée « huile rouge » est l'élément essentiel de préparation de la sauce jaune. En langue locale d'ailleurs, elle est désignée par le patronyme « //nyiek/mewouh/ » qui veut dire la sauce de l'huile. Lors de la préparation de cette sauce, interviennent d'autres ingrédients à savoir de l'eau, du sel gemme dit « kanwa » et d'une douzaine d'épices africaines (*lemte, dije, leloum, leloum mebang, quatre côtés, l'arachide de sauce, leloum tieu, na', na'tsue, malem, sob et l'écorce ngwan-meni*). Ces épices auraient une valeur non seulement purifiante mais aussi thérapeutique sur la santé humaine. Dans le cadre du veuvage particulièrement, ils visent à « réduire la fatigue » et « donner la force à la veuve pour les étapes à faire » Mme Marie Colette, 62 ans,

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2

cultivatrice, Bamegnie, 13-11-2021. L'huile de palme utilisée ici ramène la veuve à également une valeur purificatrice et est supposée nettoyer celle-ci de l'intérieur car lors du lavage, elle est également enduite de celle-ci pour se purifier sur le plan externe. Elle est dotée d'une valeur symbolique au sein de la société et intervient dans la quasi-totalité des rituels effectués.

A côté de ce plat, unealebasse dans laquelle on lui servira en guise de boisson, du vin blanc et son gobelet. Les seules personnes capables de partager ce vin dans laalebasse avec elles sont des femmes qui ont déjà été veuves comme elle.

✚ Mutations hygiéniques

Le nettoyage de ce couvert ne se faisait pas dans les temps anciens. Cependant, ayant constaté la prolifération des mouches et des microbes susceptibles de transmettre des infections aux veuves durant cette période, il a été instauré. C'est la raison pour laquelle, l'on trouvera également au chevet de la veuve un rouleau de papier hygiénique. À la fin de son repas, elle pourra en découper quelques coupons pour nettoyer à sec son plat, son gobelet et ses mains.

Le couvert utilisé durant le veuvage n'est nettoyé qu'une fois que la veuve aura franchi toutes les étapes pour arriver à l'utile qui est son lavage et qui est fait à base d'autres objets précis.

Le lavage de la veuve se fait au-dessus ou à quelques pas de la tombe de son époux et vice versa dans le cas du veuf. La personne chargée de cette opération est la même qui suit le processus depuis le début. L'opération commence par un rasage automatique de la pilosité du corps tout entier au moyen d'une lame de rasoir.

Par la suite, on considèrerait que la veuve a perdu une partie d'elle qui lui est chère et vitale ; de ce point de vue, elle est « handicapée » et doit se déplacer avec un objet qui traduisait sa situation. Il s'agit à l'occasion d'une tige de bambou ou d'un roseau pour les femmes d'un notable ou d'un chef, tige avec laquelle elles sont appelées à effectuer le reste du veuvage. Cette tige de bambou est un élément symbolique de la position du notable, bien souvent il a sur sa tige des symboles ou un dessin d'animal (serpent, tigre, panthère, etc.) qui « correspondrait à son animal totem » M. Michel, 73 ans, notable, Bamepa'a, 20-03-2021. Les notables et les chefs sont ceux qui appartiennent à la royauté et leurs épouses pratiquent un veuvage différent de celui des autres femmes « *persona non grata* » de la communauté. Les autres veuves quant à elles, ont en lieu et place du bambou, une tige de l'arbre de paix ou en langage bafung, « *ngon fon* ». De son nom scientifique *dracena*, c'est une plante qui est utilisée pour symboliser comme son nom l'indique la paix, l'unité et l'entente. Elle est très souvent utilisée en coalition avec le jujube

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,5 cm

(jujug) et de l'eau lors des cérémonies rituelles. Un illustre guérisseur traditionnel de la contrée affirme « *qu'elle ne pousse pas chez tout le monde* » M. TAGNI, 95 ans, naturopathe, Bachua, 13-11-2021 et certains affirment même qu'elle meurt lorsque les gens qui sont tout autour d'elle ne sont en paix. Dans ce rite, elle vise à ramener l'union et la paix entre la veuve et la famille de l'époux qui tenait la veuve responsable de la mort de son défunt mari, et donc à ce titre lui en voulaient et tenaient souvent à se venger contre elle. L'arbre de paix visait alors à restaurer cette paix là et à accorder la tranquillité à l'esprit de la veuve. C'est là tout le sens profond et authentique de ce symbole végétal qui apparaît telle une interpellation à faire revenir la paix et aider à la rencontre et à l'entente entre les familles et les personnes. C'est donc l'équivalent du drapeau blanc dans les autres civilisations. Le jujube mentionné plus haut est une épice de la famille des *Afromarum*, la même que la kororima ou la maniguette. Elle renferme des graines aux saveurs aromatiques dans une gousse rigide et brune. Pour la petite histoire, elle pousse au pied des chutes d'Ekoum au Cameroun, et est ramassée par les Bamiléké, pour qui elle est très prisée. Il est de coutume de se les échanger à une rencontre en guise de paix, de partage et d'amitié d'où son nom. Par ailleurs, elle serait le symbole de la chance. C'est une épice phare dans la vie des bamiléké en général et des Babadjou en particulier. Il n'est donc pas exclu de la retrouver lors du rituel. Dans la croyance populaire camerounaise, la graine de la paix aiderait à soigner les états de mal-être en général en chassant du corps les mauvais esprits qui le hantent.

V-3-4-1-4- Sac de la veuve

Le sac de la veuve est un sac fait de fils de raphia et porté par les veuves dans la région de l'Ouest du Cameroun pour les rites de veuvage. A Babadjou, celui-ci est offert par la veuve chargée de l'encadrement de la nouvelle veuve lors du rituel et celle-ci est appelée se servir de lui en guise de sac à main lors de ses déplacements, ceci jusqu'à la levée du veuvage. C'est un signe distinctif de la veuve sur son chemin qui permet qu'on lui cède le passage de manière automatique et communique sa situation de veuve aux passants qui pourraient ignorer qu'elle l'est. En outre, il indique qu'elle ne doit pas être saluée comme n'importe quelle autre femme au passage du fait de son veuvage, ce qui a quelques fois créé une marginalisation de cette dernière. Au vu de cela, certaines veuves chargées de l'encadrement ont décidé de ne plus faire porter ce sac à celles qu'elles encadrent justifiant qu'elles apportent la malchance sur la veuve. C'est le cas de l'informatrice Marie qui soutient ce changement par les propos suivants : « *avant elle avait un sac là qu'elle portait, donc quand tu vois le sac là, tu sais qu'elle est veuve mais ça donnait la malchance donc on ne porte plus ça* » Mme Marie Colette, 62 ans, cultivatrice, Bamegnie, 13-11-2021. Cette affirmation pourrait donc expliquer l'absence effective du dit sac

Mis en forme : Niveau 2

lors des sorties de la veuve aujourd'hui. À la question de savoir si celui aurait une influence sur le soubassement des rites de veuvage, la réponse obtenue est non car il n'était qu'un accessoire.

V-3-4-1-5- Panier collectif

Le jour de la sortie de la veuve pour la tournée, celle-ci est appelée à porter sur sa tête nue, un panier qui contiendra toutes les denrées alimentaires qui lui seront remises par son père, son beau-père et son fils ainé. Il s'agit principalement de « *l'huile de palme, du sel, du savon et d'une main de banane-plantain* » M. Valentin, 68 ans, notable patriarche, Douala (cité des palmiers), 27-09-2021. Jadis, elle devait porter ce panier jusqu'à son domicile peu importe la distance à parcourir, mais aujourd'hui, elle le porte juste symboliquement de la maison à la route. C'est là qu'elle pourra se faire transporter par une voiture qui va la déposer à sa prochaine destination.

Par la suite, la veuve toujours chargée de son panier doit se rendre sur une place publique (marché, cour de funérailles) pour écouler au prix d'une modique somme d'argent le contenu de son panier. Il ne lui est pas permis de marchander la somme que lui proposera un potentiel acheteur, elle se contentera juste d'accepter ce que la première venue lui aura proposé et de lui remettre la marchandise contenue dans son panier pour ensuite retourner à son domicile. Le panier collectif est le moyen pour la population de manifester son aide matérielle à la veuve, de lui témoigner son assistance, son soutien et surtout de la rendre redevable de gratitude à celles-ci.

V-3-4-1-6- Feu de bois

Le feu est naturellement associé au soleil qui réchauffe et illumine. Lors du veuvage à Babadjou, il est allumé « *comme un perpétuel souvenir du défunt* » et en guise d'hommage à celui-ci. M. Jean, 45 ans, ritualiste, Bamegnie, 05-08-2021. Outre cela, allumer un feu et ne pas cuire d'aliments dessus est un signe de détresse que la veuve lance à l'attention de tout le monde venu lui rendre visite : « *celui qui me donnait les aliments à préparer pour lui n'est plus là pour manger* » Mme Clarinette, 67 ans, enseignante, Douala, 02-12-2021. Ces propos traduisent le fait que non seulement elle n'a plus rien à préparer car l'homme en tant que le chef de famille n'est plus mais aussi, même si elle préparait, ce repas ne servirait à rien parce qu'il n'est pas là, d'où les flammes s'élèveront dans le vide total. Aussi, le feu est un élément purificateur qui permet aux hommes de déculpabiliser et devient ainsi une source de lumière pour eux ; Gilbert Durand (2018,4).

V-3-4-2- Les circonstances spatio-temporelles

Il s'agit ici des conditions de la célébration des rites de veuvage tel que convenues dans la culture Babadjou.

Mis en forme : Niveau 2

Mis en forme : Niveau 2, Espace Après : 0 pt

Mis en forme : Niveau 2, Espace Après : 0 pt

V-3-4-2-1- Le lieu

Il s'agit ici de la cuisine de la femme (celle de la première s'il s'agit d'un foyer polygamique). En effet, la cuisine est le lieu où la femme devait parvenir à séduire son mari au moyen d'un bon plat qu'elle aurait pris la peine de lui concocter. C'est un endroit personnel duquel elle est la patronne, c'est la raison pour laquelle un homme devrait avant d'envisager une nouvelle épouse lui construire sa cuisine. La première épouse est la reine-mère de toutes car ayant mis le plus grand nombre d'années au sein de la concession. C'est cette en raison de ce respect que lui doivent toutes les autres qu'elles sont obligées de s'y rendre pour le veuvage. Il n'est pas question de passer ce temps chacune dans la sienne car elles partageaient toutes le même époux. Pour les Babadjou, faire le veuvage de la femme dans la cuisine est le signe de sa détresse car celui pour qui elle y entraînait et préparait n'est plus du commun des vivants. La cuisine est cet endroit personnel dans lequel elle servait des mets encore chauds à ses invités spéciaux.

V-3-4-2-2- La durée

De manière générale, le rite de veuvage dure quelques jours seulement pour un homme mais deux semaines pour une femme : la première semaine est celle de son défunt mari et s'écoule généralement lorsque celui-ci est encore à la morgue et la deuxième est celle qui lui est réservée. Ces deux semaines sont celles pendant lesquelles elle est amenée à respecter les différentes phases du veuvage telles que décrites au troisième chapitre. En somme, « *pour nous (les Babadjou) c'est une semaine pour le mari plus une pour elle, si vous êtes nombreuses, c'est même un mois ou deux mois* ». Mme Odette, 53 ans, ménagère, Yaoundé, 30-11-2021. La semaine ici qui compte non pas sept (7) jours comme dans le calendrier romain mais plutôt huit (8) jours à savoir : *nkap, mbei'i, shwi, lepare, legheo, ntchwi, pobwoh'oh, ntchohre*.

L'on totalise alors 16 jours de veuvage qui renvoient au chiffre 7 ($1+6=7$). Le chiffre 7 est le chiffre de la purification, de la guérison, de la solidarité et du bonheur. Il s'agit donc d'atteindre ce chiffre pour être purifié et retrouver le bonheur, c'est ce qui explique la présence de ce chiffre 7 dans la plupart des rites thérapeutiques à Babadjou (durée, quantité à prévoir, gestes à effectuer). Le chiffre 7 est un chiffre clé de la spiritualité bamiléké. Hilaire Touko (2021, 12).

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Niveau 2, Espace Après : 0 pt

Mis en forme : Niveau 2, Espace Après : 0 pt

Toutefois, il est important de mentionner que parmi ces jours de la semaine, certains sont des jours interdits pour la célébration des rites de veuvage dans la communauté. Il s'agit notamment de *mbei'i* et de *nkap* qui sont les deux premiers jours de la semaine où le village est supposé être « calme ». Ce sont des jours interdits de manifestations, peu importe laquelle sur toute l'étendue de la localité.

En somme, le rite de veuvage à Babadjou est un rite très important tant pour la personne concernée que pour la société entière. Il fait intervenir des acteurs et des éléments de la nature dont le rôle et l'importance sont tout aussi clairement définis pour la bonne célébration de ce rite. Il permet d'atteindre des objectifs majeurs que sont la purification, le rétablissement de l'individu dans la société, le soutien de l'individu dans la société et la restauration de la personne.

Mis en forme : Espace Après : 0 pt

Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt

CONCLUSION GENERALE

Mis en forme : Niveau 1

Rendu au terme de notre travail qui s'intitule « *les logiques socio-culturelles des rites de la sexualité à l'Ouest Cameroun : cas des rites de veuvage à Babadjou* », il importe d'en rappeler l'ossature.

Ainsi, le problème abordé consiste en examiner les logiques et la dynamique des rites relatifs au veuvage chez le groupement Babadjou. En d'autres termes, il était question d'interroger le rôle des rites de veuvage de nos jours, de relever l'évolution de ceux-ci dans la société actuelle, les changements qui se sont opérés au fil du temps, leurs implications sur la santé des concernés et les rapports qu'ils entretiennent avec les autres membres de la société.

Face à ce problème, nous sommes posés la question principale à laquelle répond ce mémoire à savoir : quelle est la signification des rites de veuvage et quel est leur rôle dans la communauté Babadjou à l'heure actuelle où cette communauté s'est urbanisée ? Il s'agit donc de présenter ce rite dans son essence et de présenter les méthodes d'adaptation de ce rituel dans le contexte actuel.

Suite à cette question, nous avons émis une hypothèse principale selon laquelle, en dépit des transformations que notre localité d'étude a connues, les rites en général restent un socle indissoluble pour la vie des habitants. Le rituel de veuvage quant à lui, s'est de manière particulier enrichie de plusieurs valeurs étrangères. Pour mieux élucider cette hypothèse, nous avons mené à effectuer une enquête de terrain pendant plusieurs mois, ce qui nous a permis de faire des descentes auprès des informateurs cibles.

Ainsi, nous avons trouvé judicieux de procéder de prime abord à une localisation géographique de notre site d'étude qui nous a permis de le décrire dans son entièreté, suite à quoi nous avons parcouru et relevé les données primaires existantes en rapport avec notre sujet, puis nous avons défini la méthode de recherche qui nous a permis de collecter, d'analyser et d'interpréter les données ; de même, nous avons présenté et défini selon notre contexte, les concepts clés utilisés tout au long de notre investigation. Suite à ces préludes, nous avons procédé à une description du « mpfok » partant des motivations de cette pratique rituelle à son déroulement en passant par les différents acteurs et les outils qui interviennent au courant de la cérémonie. La poursuite de ce sujet nous a amené à procéder à une analyse des données ethnographiques du terrain et nous les avons interprétés : à ce niveau, nous avons examiné l'une après l'autre, les règles et les principes des rites de veuvage, les fonctions de ceux-ci au sein de la société et les différentes perceptions des populations. Enfin, dans la dernière articulation, ont été présentés les différents changements qu'ont connus les rites dans leur déroulement.

Les rites de veuvage comportent une dimension individuelle. C'est l'occasion pour la femme particulièrement puisque le sien est plus intense, de se faire consoler et purifier afin de se faire réintégrer dans la société. Ce rite est le canal de réintégration dans la vie sociale des Babadjou. Il vise le soutien tant moral que physique des jeunes veufs et veuves. Après cette étape, ils sont prêts à se relever et à « refaire leurs vies ».

Toutefois, le rituel de veuvage a une dimension collective plus intéressante pour l'anthropologue. Il met en exergue l'interaction entre les membres d'une famille d'une part, et les différentes familles de la société entre elles.

Néanmoins, les rites, comme tous les autres phénomènes d'ailleurs sont obligés de se soumettre aux exigences du temps via la modernité. Babadjou a été confronté à de nombreux problèmes de changement social dans un contexte de crise culturelle notoire. Le modèle occidental représenté par les théologies du livre, l'urbanisation, la monnaie d'échange, l'école ont largement influencé les cultures. C'est ainsi qu'on observe des modifications dans la pratique des rites.

Cependant, toute modification exige au préalable une compatibilité entre les valeurs du terroir et les valeurs nouvelles dites étrangères. Le conflit entre la tradition et le développement est plus que jamais actuel puisque tous les peuples se sont lancés dans la course vers le développement. Dans le souci de préserver ce rite important et d'épouser les variations temporelles, Babadjou a élaboré des stratégies d'adaptation du rite « mpfouok » au contexte de la modernisation. Certains de ses éléments primaires ont alors été retranchés tandis que d'autres ont été ajoutés.

Les transformations subies par le rituel n'ont pas annulé la place qu'il occupe et le rôle qu'il joue. Il s'est ainsi attribué des fonctions nouvelles à côté de celles d'antan. Il est la contribution de ce peuple à la civilisation de l'universel : d'autant plus que les discours actuels sur l'Afrique en général et Babadjou en particulier visent la valorisation de la culture.

Toutefois, plusieurs efforts restent à fournir. Les rites de veuvage restent contradictoires à la modernité. Ces deux systèmes de valeurs malgré leur cohabitation n'ont pas pu faire chemin ensemble. Chacun d'eux constitue désormais un danger pour l'autre. Le travail actuel des garants de la tradition vise à créer un terrain d'entente entre les valeurs exogènes et endogènes. Les nouvelles églises n'ont pas pu convaincre la pensée collective de leur efficacité et n'ont pas pu être intégrées dans les mœurs Babadjou.

Aujourd'hui, il est plus difficile, voire impossible de fréquenter les églises de réveil et de continuer de participer aux rites et pratiques du terroir. Les deux systèmes sont contradictoires voire incompatibles. L'acceptation de l'un cause inéluctablement le rejet de l'autre. La faible participation des Babadjou à ces églises témoigne à suffisance du non acceptation de ces derniers par les enfants du terroir. Certains parents et responsables de famille refusent même que les leurs deviennent membres de ces églises de réveil. Ceux qui y participent sont totalement détachés de leur culture religieuse.

Il serait précoce pour nous de parler aujourd'hui de façon rassurante d'une incompatibilité ou d'une collaboration entre le rite de veuvage et les valeurs nouvelles. Il connaît tous les jours de nouvelles influences à cause de la vitesse des changements opérés dans le monde. La redynamisation du rite de veuvage doit être quotidienne si les Babadjou veulent le maintenir. Les méthodes et techniques d'adaptation d'aujourd'hui n'auront peut-être plus la même efficacité demain. L'Afrique a chaque jour qui passe, besoin de régler sa culture à l'heure pour rester dans le train de la modernité. Ceci étant, la prolifération des églises (de réveil en particulier) et l'adhésion des garants de la tradition aux exigences de la modernité ne seraient-ils pas en train de militer en faveur de la disparition de la culture Babadjou ?

SOURCES

I- OUVRAGES GENERAUX

- COPANS, J 1996 *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*, Paris : Nathan
- MALINOZSKI, B, 1922 - 1963 *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris : Gallimard
- MAUSS, M 1960 *Sociologie et anthropologie*. Paris : PUF. 1967 *Manuel d'ethnographie*, Paris : Payot
- MBONJI, E, _1988 *Les cultures de développements en Afrique : Yaoundé Osins Africa*,
_2001 *Les sciences des sciences humaines : L'anthropologie au péril des cultures ?* Yaoundé, Etoile
- RIVIERE, C, _ 1995 *Introduction à l'anthropologie*, Paris, Hachette.
- LABURTHE TOLRA P. _1996 *Ethnologie. Anthropologie* Paris : PUF et WARNIER J-P,
- MERCIER, P, _1966 *Histoire de l'anthropologie*. Paris : PUF ;
- VINSONNEAU, G _ 2003 *L'identité culturelle*, Paris : Armand Collin.

II- OUVRAGES SPECIFIQUES

- SOP KAMGA, _1976 *La femme dans la pensée nègre*
- DONGMO, J-L _ 1981 *le dynamisme bamiléké au Cameroun. Maitrise de l'espace agraire*, Yaoundé : CEPER
- SIAKAM NJAMBOU, P _1980 *Monographie d'un groupement traditionnel Bamiléké, assorti de Bandja dans le Haut-Nkam*, Yaoundé : CEPER
- GAPI, F, _ _1996 *— le vivre quotidien et la religion traditionnelle chez les*
— Bamiléqués de l'Ouest Cameroun,
Nkongsamba : Essor
—des jeunes
- FAVRET SAADA, J _ —1985 *— Les morts, la mort, les sorts*, Paris : Gallimard
- MBONJI _ _1979 *Essai sur les rites relatifs au veuvage de la femme et son*

Mis en forme : Niveau 1

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

Mis en forme : Sans numérotation ni puces

Mis en forme : Taquets de tabulation : 0,75 cm, Gauche

évolution chez les Pongo du Cameroun. Mémoire de
Maîtrise de Yaoundé.

— 2006 Morts et vivants en Négro-culture. Culte ou réalité ?
Yaoundé : Presse Universitaire de Yaoundé

- AURELIEN TAGATIO 2015 Le veuvage au Cameroun entre tradition et modernité :
Essai de compréhension sur l'évolution des rites de viduité
chez la femme.

III- OUVRAGES METHODOLOGIQUES

- FARRUGIA. F. GAUDEZ F 2005 *Le terrain et son interprétation, enquêtes,
Comptes rendus, interprétations.* Paris,
L'harmattan, Sociologie de la connaissance
- GRAWITZ M — 1999 *Lexique des sciences sociales* 7^e édition, Paris,
_Dalloz
- MUCCHIELLI, R, 1991 *L'analyse du contenu des documents et des
communications.* Paris ESF.coll. Formations
permanentes en sciences sociales
- LOUBET DEL BAYLE J, — 2000 *Initiation aux méthodes des sciences sociales,*
Paris , L'Harmattan
- QUIVY, R , et — 1995 *Manuel de Recherche en sciences sociales*
Paris. Duivod
- COULON .A. — 1990 *L'ethnométhodologie.* Paris : PUF
- FERREOL, G, — 2002 *Dictionnaire de sociologie,* Paris : Armand- Colin
- LAPLANTINE, F, — 1996 ———— *La description ethnographique,* Paris :
Nathan
- FRAGNIERE, J-P, — 1986 *Comment réussir un mémoire ?* Paris : Bordas.
- GRAWITZ, M., — 1990 *Méthodes des sciences sociales.* Paris : Dalloz
- MBONJI, E, — 2005 *L'Ethno-perspective ou la méthode du discours
de l'ethno- Anthropologie culturelle,* Yaoundé : PUY.

IV- ARTICLES ET REVUES

- Cameroun- Tribune : 1979 les veuves en Afrique, in *Cameroon –Tribune*, n°1365
- Africa 1979 Le mythe bamiléké, in *Africa*, n°114
- WIFE 1979 Les veuves voltaïques s'organisent, in *WIFE* n°84,
- NYINGA E.M 1969 Le mystère de la mort dans le monde bantu, in *Cahier des
religions africaines*, n°5 vol.3, 1969

Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt

Mis en forme : Paragraphe de liste, Gauche, Avec puces + Niveau : 1 + Alignement : 0 cm + Retrait : 0,63 cm, Taquets de tabulation : 0 cm, Gauche

Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt

Mis en forme : Gauche, Taquets de tabulation : 0 cm, Gauche

Mis en forme : Paragraphe de liste, Gauche, Retrait : Gauche : 5,02 cm, Première ligne : 1,23 cm

Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm

Mis en forme : Non souligné

V – MEMOIRES ET THESES

- EBODE C, 2004 *La pratique du viba chez les Eton. Essai d'anthropologie médicale. Mémoire de maitrise en anthropologie à l'Université de Yaoundé 1*
- EWOLO NGAH A, 2003 *Le rite Mbabi chez les Engab de Sa'a Mémoire de maitrise en anthropologie à l'Université de Yaoundé 1*
- GATTE EMBOLO — 1982 *Les rites purificateurs et expiatoires en Afrique noire : le cas du Mbaka chez les Sanaga. Mémoire de maitrise en Sociologie à l'Université de Yaoundé 1*
- NZIKAM DJOMO. E. 1977 *les rites relatifs à la naissance chez les fee'fe de Babouantou (pùàntù). Maitrise en socio, Université de Yaoundé 1*
- OTYE ELOM P. 2004 *le rite « Edim ndoan » et les usages du feu dans les rites funéraires des bébé du Sud-Cameroun : contribution à une ethnologie du symbolisme. Mémoire de maitrise en anthropologie à l' Université de Yaoundé 1*
- ANTANG YAMO — 2003 — *Le rite d'initiation « KUONG » chez les MAKABESSEP de l'Est – Cameroun. Une ethnologie de la dynamique Rituelle, Maitrise en Anthropologie, Université de Yaoundé 1*
- FOKOU G, — 2001 *les pratiques religieuses de l'Ouest- Cameroun. Contribution à une ethnologie des cultures du territoire Bamiléké. Maitrise en Anthropologie, Université de Yaoundé 1*
- GHOMSI, E, 1972 *les Bamiléqués du Cameroun. Essai d'étude historique des origines jusqu'à 1920. Doctorat 3^e cycle en Histoire, Paris*
- SOCPA A. 1996 *les camps de regroupement dans la chefferie de Babadjou 1960-1970 (Ouest-Cameroun) Maitrise en sociologie, Université de Yaoundé 1*

VI- WEBOGRAPHIE

- [http : // www.google](http://www.google) . 2006
Représentation de la santé et de la maladie. 72 rue de viaduc 1050 Bruxelles. N° 42. Juin.
Consulté le 20 Novembre 2021 à 17 h 30.

Mis en forme : Espace Après : 0 pt

Mis en forme : Non souligné

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm

Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt

ANNEXES

Mis en forme : Police :Gras

Mis en forme : Niveau 1

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES



FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

DEPARTMENT OF ANTHROPOLOGY

Yaoundé, le 22 DEC 2020.

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur Paschal KUM AWAH, Chef du Département d'Anthropologie de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant KOUMATOUO YEMATA Verdiane, Matricule 16E612 est inscrit en Master dans ledit département. Il mène ses travaux universitaires sur le thème : «*Anthropologie des rites de la sexualité à l'ouest-Cameroun* » sous la direction du Pr Antoine Socpa.

A cet effet, je vous saurais gré des efforts que vous voudriez bien faire afin de fournir à l'intéressé toute information en mesure de l'aider.

En foi de quoi la présente autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le Chef de Département



Formulaire de consentement éclairé pour les sujets appelés à participer à une enquête anthropologique sur les logiques socio-culturelle des rites relatif au veuvage dans la localité de Babadjou de l'ouest Cameroun

Je soussigné (e) _____

accepte participer librement et volontairement à l'enquête portant sur « les logiques socio-culturelle des rites relatif au veuvage dans la localité de Babadjou de l'ouest Cameroun ». Je reconnais avoir pris connaissance des objectifs et des modalités de réalisation de cette étude.

Conditions de l'enquête :

Il m'a été clairement précisé que je suis libre d'accepter ou de refuser de participer à la recherche.

Afin d'éclairer ma décision, j'ai reçu et j'ai compris les informations concernant les objectifs, les conditions, la durée de l'étude et ses contraintes. J'ai eu la possibilité de poser toutes les questions nécessaires à mon information et de recevoir des réponses claires et précises.

J'ai été par ailleurs informé (e) que ma participation à l'étude comprenait la collecte de certaines données, incluant des informations personnelles et des renseignements sur les logiques socio-culturelle des rites relatif au veuvage dans la localité de Babadjou de l'ouest Cameroun.

Cette étude est libre de toute charge financière.

Je suis conscient (e) que je peux arrêter à tout moment ma participation à cette recherche.

J'accepte que les données enregistrées à l'occasion de cette étude puissent faire l'objet d'un traitement anonyme informatisé. J'ai pris connaissance de mon droit d'accès et de rectification des informations nominatives me concernant. Tous les entretiens, toutes les données et toutes les informations resteront **strictement confidentiels**.

Fait à _____

Nom et signature, précédés de la mention « lu et approuvé »

**GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL ADRESSE AUX GARANTS TRADITIONNELS
DE LA COMMUNAUTE**

(Observation des cas et récits de vie)

Objectif général de l'entretien : *identifier, analyser et examiner les logiques socioculturelles et les dynamismes observés dans la pratique des rites de veuvage dans la communauté de Babadjou afin de comprendre les mécanismes de résilience développés par les concernés.*

Objectifs spécifiques :

- 1- Observer et analyser la symbolique socioculturelle des rites de veuvage pour les membres de la communauté de Babadjou.
- 2- Identifier et relever les étapes d'un rituel de veuvage de manière générale dans la communauté.
- 3- Relever et examiner les dynamiques internes et externes qui affectent la pratique des rites afin de développer les mécanismes de résilience adoptés par ceux-ci.

Mot d'introduction

Bonjour, je me nomme KOUMATOUO YEMATA Verdiane, je suis étudiante en master II à l'université de Yaoundé I option anthropologie médicale .Dans le cadre de la rédaction de mon mémoire dont le thème est : , j'aimerais que vous puissiez m'accorder quelques minutes pendant lesquelles nous allons nous entretenir afin de comprendre les logiques socioculturelles des rites de veuvage dans cette communauté et les mécanismes de résilience développés par les veufs et veuves de cette localité. Avec votre autorisation, nous allons enregistrer notre échange.

I- Identification de l'informateur

<u>Noms et prénoms</u>	
<u>Sexe</u>	
<u>Age</u>	
<u>Statut matrimonial</u>	
<u>Profession</u>	

<u>Quartier</u>	
<u>Contact</u>	
<u>Date et heure</u>	

II- Symbolique socioculturelle des rites veuvage au sein de la communauté

- 1- A votre avis, qu'est-ce que les rites de veuvage ? quelle est leur appellation locale ?
- 2- Qui a droit aux rites de veuvage ? pourquoi ?
- 3- Quelles sont les conséquences positives et négatives des rites ?
- 4- Le passage aux rites de veuvage est-il obligatoire ? pourquoi ?
- 5- Quelles sont les conséquences observables suite au refus de pratiquer ces rites ?
- 6- Qui initie ces rites ? où et comment a-t-il appris à le faire ?
- 7- Quelle place donne-t-on à ce rite dans la communauté entière ?
- 8- Comment contribuent-ils au maintien de la culture Babadjou (quelle est leur place dans la coutume) ?
- 9- Qu'arriverait-il aux individus qui ont refusé de pratiquer ces rites ?

III- Déroulement et perceptions des rites de veuvage dans la communauté

- 1- Qu'est ce qui marque le début et la fin des rites de veuvage ? comment ?
- 2- Comment le veuf / veuve est-il appelé à se vêtir pendant cette période ?
- 3- Quelles sont les actes que la veuve n'est plus autorisée ou non à faire durant cette période ? pourquoi ?
- 4- Quelle est la durée d'un rite de veuvage de manière générale ? Cela dépend-il du statut social du défunt (chef, notable ...) ?
- 5- Comment se déroulent les rites de veuvage ?
- 6- Quels sont les éléments constitutifs du rite de veuvage ? pourquoi sont-ils utilisés ?
- 7- Retrouve t'on tous ces éléments dans la nature ici ?
- 8- Les veufs et veuves ont-ils droit ou non à certains privilèges ici ? pourquoi ?
- 9- Comment le veuf ou la veuve est-il considéré dans la société (coépouses, belle famille, autres membres) ? dans la communauté ?
- 10- Est-il arrivé que ce rituel soit redouté par certaines personnes en situation de deuil ? pourquoi ?
- 11- Comment se sentent-ils une fois le rite terminé ? pourquoi ?

IV- Rites de veuvage : entre tradition et modernisme

- 1- A combien de temps remonte l'application du rituel de veuvage ?
- 2- Pourquoi avait-il été institué ?
- 3- Quelles sont les différences marquantes observables dans la pratique des rites tels que pratiqués avant et à l'heure actuelle ?
- 4- Pourquoi a-t-on décidé de supprimer ou alors de réduire certains éléments du rite (durée, tournée à moitié nue dans le village, interdiction de se laver ...) ?
- 5- Ces différentes modifications ont-elles affecté la portée du rite de veuvage ?

- 6- Qu'arrive-t-il à ceux qui pour une raison quelconque ne s'adonnent pas au rituel de veuvage ?
- 7- Comment s'applique le rituel à ceux qui sont empêchés d'une quelconque manière (travail, maladie, activités champêtres ...) ?

NB : au terme de cet entretien, que pouvez- vous ajouter concernant les rites de veuvage dans cette communauté ?

Nous vous remercions pour votre disponibilité !

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL ADRESSE AUX VEUFs ET VEUVES DE LA COMMUNAUTE

(Observation des cas et récits de vie)

Objectif général de l'entretien : *identifier, analyser et examiner les logiques socioculturelles et les dynamismes observés dans la pratique des rites de veuvage dans la communauté de Babadjou afin de comprendre les mécanismes de résilience développés par les concernés.*

Objectifs spécifiques :

- 4- Observer et analyser la symbolique socioculturelle des rites de veuvage pour les membres de la communauté de Babadjou.
- 5- Identifier et relever les étapes d'un rituel de veuvage de manière générale dans la communauté.
- 6- Relever et examiner les dynamiques internes et externes qui affectent la pratique des rites afin de développer les mécanismes de résilience adoptés par ceux-ci.

Mot d'introduction

Bonjour, je me nomme KOUMATOUO YEMATA Verdiane, je suis étudiante en master II à l'université de Yaoundé I option anthropologie médicale .Dans le cadre de la rédaction de mon mémoire dont le thème est : , j'aimerais que vous puissiez m'accorder quelques minutes pendant lesquelles nous allons nous entretenir afin de comprendre les logiques socioculturelles des rites de veuvage dans cette communauté et les mécanismes de résilience développés par les veufs et veuves de cette localité. Avec votre autorisation, nous allons enregistrer notre échange.

V- Identification de l'informateur

<u>Noms et prénoms</u>	
<u>Sexe</u>	
<u>Age</u>	
<u>Statut matrimonial</u>	
<u>Profession</u>	

<u>Quartier</u>	
<u>Contact</u>	
<u>Date et heure</u>	

VII-VI- Symbolique socioculturelle des rites veuvage au sein de la communauté

- 10- A votre avis, qu'est-ce que les rites de veuvage ?
- 11- Quelles sont les circonstances dans lesquelles vous les avez pratiqués ?
- 12- Avez-vous volontairement fait vos rites de veuvage ? pourquoi ?
- 13- Qui vous entretenait durant ces rites ? Pourquoi c'est cette personne ? Où et comment a-t-elle appris à le faire ?
- 14- Quelle place donne-t-on à ce rite dans la communauté entière ?
- 15- Comment contribuent-ils au maintien de la culture Babadjou (quelle est leur place dans la coutume) ?
- 16- Que vous arriverait-il si vous refusiez de pratiquer ces rites ?

VIII-VII- Déroulement et perceptions des rites de veuvage dans la communauté

- 12- Qu'est ce qui a marqué le début de vos rites de veuvage ? comment ?
- 13- Comment étiez-vous vêtue pendant la période de vos rites ? pourquoi ?
- 14- Qu'est-ce que vous avez eu l'interdiction formelle de faire durant ce temps ? pourquoi ? l'avez-vous respecté ?
- 15- Votre rituel de veuvage a mis combien de temps ? pourquoi ?
- 16- Quels sont les produits auxquels vous avez fait recours pour l'exécution de vos rites ?
- 17- Ou les trouve-t-on ? que symbolisent-ils ?
- 18- Quels sont les privilèges auxquels vous avez eu droit grâce à votre statut de veuve dans la communauté ?
- 19- Que pense votre entourage de vous ?
- 20- Quel est selon vous l'importance du veuvage ?
- 21- Comment vous êtes-vous sentis avant et après la pratique de vos rites de veuvage ?

IX-VIII- Rites de veuvage : entre la tradition et le modernisme

- 1- Quand avez-vous entendu parler des rites de veuvage pour la première fois ?
- 2- Pourquoi avait-on instauré ce rituel dans la société Babadjou ?
- 3- Comment et de quoi était-il constitué avant ?
- 4- Quels sont les éléments qui ont subi des modifications au fil du temps ? pourquoi ?
- 5- Ces modifications sont-elles affecté la valeur traditionnelle des rites de veuvage ?
- 6- Qu'est ce qui a été un frein au bon déroulement de vos rites de veuvage ? (Travail, enfant, conditions de vie, dernière volonté du défunt ...)
- 7- Comment avez-vous géré ces contraintes ?
- 8- Si c'était à refaire, comment viviez- vous votre rituel de veuvage vu les conditions de vie actuelle ?

NB : au terme de cet entretien, que pouvez- vous ajouter concernant les rites de veuvage dans cette communauté ?

Nous vous remercions pour votre disponibilité !

MEMOIRE PORTANT SUR LES LOGIQUES SOCIOCULTURELLES DES RITES DE VEUVAGE AU CAMEROUN : CAS DE LA LOCALITE DE BABADJOU

GRILLE D'OBSERVATION

Documenter l'environnement des veufs et des veuves durant le veuvage²⁵

Mis en forme : Police :16 pt

OBSERVATION DIRECTE A MENER	CONSTATS IMPORTANTS ET PHOTOS ²⁶ ILLUSTRATIVES
CIRCONSTANCES SPACIO-TEMPORELLES DU VEUVAGE	
Quand ?	Dès l'annonce du décès ? Oui Non Quelques heures après ? Oui Non Quelques jours après ? Oui Non Un mois après ? Oui Non
Où ?	Dans la maison du défunt ? Oui Non Dans la maison de l'épouse ? Oui Non Dans la salle de séjour ? Oui Non Dans la cuisine ? Oui Non
Durée du veuvage	Une semaine ? Oui Non Un mois ? Oui Non Plusieurs semaines ? Oui Non Plusieurs mois ? Oui Non
PRESENTATION ET ATTITUDE DE LA VEUVE	
Tenue du veuvage	Tenue moderne ? Oui Non Tenue traditionnelle ? Oui Non Tenue d'Adam ? Oui Non Comme à l'accoutumée ? Oui Non
Couleur arborée	Blanche ? Oui Non Noire ? Oui Non

²⁵ Encercler la modalité convenable

²⁶ Capturer toutes les images clés

	Bleue ? Autre à préciser ?	Oui Non
Accessoires vestimentaires	Chaussures ? Foulard ? Bijoux ? Maquillage ? Autre à préciser ?	Oui Non Oui Non Oui Non Oui Non
Attitude	Isolement ? Communication ? Communion ? Partage ? Autres à préciser	Oui Non Oui Non Oui Non Oui Non
Position et station de la veuve	Statique ? Mobile ? Assise ? Couchée ? Autres à préciser	Oui Non Oui Non Oui Non Oui Non
ALIMENTATION PENDANT LE VEUVAGE		
Fréquence	Constante ? Irrégulière ? Autres à préciser	Oui Non Oui Non
Type de repas ?	En quantité suffisante ? Satisfaisant ? Autres à préciser	Oui Non Oui Non
Boisson ?	Eau ? Vin de palme ? Vin de table ? Potions ? Autres à préciser	Oui Non Oui Non Oui Non Oui Non
QUOTIDIEN DE LA VEUVÉ		
Déplacement	Au sein de la concession ? Hors de la concession ? Dans le village ? Hors du village ? Autres à préciser	Oui Non Oui Non Oui Non Oui Non
A.G.R.	Agriculture ? Commerce ? Elevage ? Fonction publique ?	Oui Non Oui Non Oui Non Oui Non
Tâches ménagères	Cuisine ? Lessive ? Ménage ? Vaisselle ?	Oui Non Oui Non Oui Non Oui Non
PRATIQUE DU VEUVAGE		
Direction	Maitre des rites ? Officiant ? Chef de famille ? Autres à préciser ?	Oui Non Oui Non Oui Non
Eléments du rite	Blindage ?	Oui Non

	Lavage ?	Oui Non
	Rasage ?	Oui Non
	Coiffure ?	Oui Non

LISTE DES INFORMATEURS

<u>Numéros</u>	<u>Noms et prénoms</u>	<u>Age</u>	<u>Profession</u>	<u>Lieu d'enquête</u>	<u>Date</u>
1	MOFFO MAKEMBY Valentin	68 ans	Notable patriarche	Douala (cité des palmiers)	27-09-2021
2	NDETIO Michel	73 ans	Notable	Bamepa'a	20-03-2021
3	TASOCPI Pierre	82 ans	Chef de bloc	Banwa	20-03-2021
4	Monsieur Christian	48 ans	Pasteur	Kombou	21-03-2021
5	Papa Jean	45 ans	Ritualiste	Bamegnie	05-08-2021
7	KAMTA Gustave	78 ans	Président du tribunal coutumier	Balepo	12-11-2021
8	MAFFO Marie Colette	62 ans	Cultivatrice	Bamegnie	13-11-2021
9	TAGNI SONKOUA	95 ans	Naturopathe	Bachua	13-11-2021
10	KAFFO Alexis	52 ans	Chef de quartier	Topelou	13-11-2021
11	NGAFFO Madeleine	75 ans	Ménagère	Topelou	13-11-2021
12	KOUNFO Jeannette	83 ans	Cultivatrice	Topelou	13-11-2021
13	KAFFO Anicette	69 ans	Commerçante	Topelou	13-11-2021
14	MANTHO Régine	64 ans	Commerçante	Dschang	14-11-2021
15	KAMTA Sidonie	58 ans	Commerçante	Yaoundé	20-11-2021

Mis en forme : Gauche

Tableau mis en forme

16	FOBASSO Odette	53 ans	Ménagère	Yaoundé	30-11-2021
17	ZOUSSE Delphine	55 ans	Infirmière	Yaoundé	30-11-2021
18	LAMBOU Clarinette	67 ans	Enseignante	Douala	02-12-2021
19	LAPA Jean	80 ans	Médecin	Douala	02-12-2021
20	MELI Rodrigue	78 ans	Menuisier	Douala	02-12-2021
21	SIGNING Amandine	63 ans	Ménagère	Douala	03-12-2021

Mis en forme : Gauche

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES ABBREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES.....	viv
LISTE DES FIGURES.....	viv
LISTE DES PHOTOS.....	viv
RESUME.....	viiiiv
ABSTRACT.....	ixvii
INTRODUCTION.....	1
CONTEXTE D'ÉTUDE	2
1- JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.....	3
2- PROBLÈME de RECHERCHE.....	5
3- PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE.....	5
4- QUESTIONS DE RECHERCHE	6
6- HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	6

Mis en forme : Niveau 1

Mis en forme : Police :Non Gras

Mis en forme : Justifié, Niveau 1

Mis en forme : Police :12 pt, Non Gras

Mis en forme : Interligne : Multiple 1,15 li

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Interligne : Multiple 1,15 li

7- OBJECTIFS DE RECHERCHE	7
8- MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	8
9- ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES	11
10- INTÉRÊTS DE LA RECHERCHE	11
CHAPITRE I : PRESENTATION DU SITE DE L'ETUDE	1413
I.1. CADRE PHYSIQUE	14
I.1.1. Localisation du site de l'étude	1514
I.1.2. Eléments géophysiques	1716
I.1.2.1. Relief	1716
I.1.2.2. Sol	17
I.1.2.3. Végétation	1817
I.1.2.4. Climat	1817
I.1.2.5. Faune	1918
I.2. CADRE HUMAIN	1918
I.2.1. Aperçu historique de Babadjou	1918
I.2.2. Démographie	2019
I.3. ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE	20
I.3.1. Organisation politique	2120
I.3.1.1. Chefferies	2120
I.3.2. Organisation sociale	2726
I.3.2.1. Mariage	27
a) Mariage coutumier	2827
b) Mariage des chefs	28
I.3.2.2. la Filiation	2928
I.3.3. Organisation économique et juridique	2928
I.3.3.1. Organisation économique	2928
I.3.3.2. Organisation juridique	3029
a) Justice coutumière	3029
b) Justice institutionnelle	30
I.3.3.3. Développement local	3130
I.3.4. ASPECT CULTUREL	3130
I.3.4.1. Langue	31
I.3.4.2. Habitudes alimentaires	3231

I.3.4.3.Littérature et rythmes Mbassô	3231
a) Littérature Mbassô	3231
b) Rythmes Mbassô	3332
I.3.4.4. Art	33
I.3.4.5. Religion	3433
I.3.4.6. Tradition	3433
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE / CADRE THEORIQUE ET	
CONCEPTUEL	3635
II-1- Revue de la littérature	3736
II-1-1- Généralités sur les rites	3736
II-1-1-1- Rites sexuels à travers le monde	3837
II-1-1-1-1- En Occident	3837
II-1-1-1-2- En Afrique	3937
II-1-2-Rites sexuels au Cameroun en général et à l'Ouest en particulier	4039
II-1-2-1- Au Cameroun	4140
II-1-2-2- Dans la région de l'Ouest	4140
II-1-3- ?Typologies des rites	4241
II-1-3-1-1- Les rites positifs	4241
II-1-3-1-2- Les rites négatifs	4241
II-1-3-1- Différentes perceptions des rites par les auteurs	4341
II-1-3-2-1- Auteurs classiques	4341
II-1-3-2-2- Auteurs africains	4342
II-1-4- Fonctions respectives des rites	4443
II-1-4-1- Fonction de passage	4443
II-1-4-2- Fonction identitaire et sociale	4543
II-1-4-3- Fonction expiatoire	4544
II-1-5- Limites et originalité du travail	4645
II-2- Cadre théorique et conceptuel	4746
II-2-1- Cadre théorique	4746
II-2-1-1- Fonctionnalisme	4846
II-2-1-1-1 Principaux tenants du fonctionnalisme	4847
II-2-1-2- Dynamisme	5049
II-2-1-3- Ethnométhodologie	5150

Mis en forme : Interligne : Multiple 1,15 li

II-2-2- Cadre conceptuel	5251
II-2-2-1- Logique.....	5251
II-2-2-2- Socioculturel.....	5251
II-2-2-3- Rite	5251
CHAPITRE III: ETHNOGRAPHIE DU RITE DE VEUVAGE A BABADJOU.....	5653
III-1-Dénomination du rite de veuvage à Babadjou	5654
III-2- Ethnogenèse du rite	5754
III-3- Acteurs, outils et phases du rite	5855
III-3-1- Acteurs	5855
III-3-1-1- Officiants.....	5855
III-3-1-2- Population	5957
III-3-1-3- Ayants-droits	6057
III-3-2- Outils	6158
III-3-2-1- Aliments	6158
III-3-2-2- Végétaux	6259
III-3-2-3- « Choses de paix »	6259
III-3-3- Phases du rite.....	6360
III-3-3-1- Isolement.....	6360
III-3-3-2- Purification.....	6461
III-3-3-3- Réintégration.....	6461
III-3-3-4- Libération	6461
III-4 - Préparatifs du rite.....	6562
III-4-1 Sélection de l'officiant.....	6562
III-4-2 Aménagement du lieu	6562
III-5 Le déroulement du rite	6662
III-5-1 Dès l'annonce du décès	6663
III-5-2-Pendant le deuil	6764
III-5-3-Pendant l'inhumation	7067
III-5-4-Après l'inhumation.....	7067
III-5-4-1-Rasage	7067
III-5-4-2-Le lavage.....	7268
III-5-4-3-Sortie.....	7672
III-5-4-4- « Letsiey »	7874

III-6 Motivations de l'organisation du rite de veuvage « <i>mpfok</i> »	7976
III-6-1 Neutralisation de la mort	7976
III-6-2 Réintégration de la veuve	8077
III-6-3 Esthétique de la vie.....	8178
CHAPITRE IV: DYNAMIQUES INTERNES ET EXTERNES DES RITES DE VEUVAGE A BABADJOU	8379
IV-1 Facteurs et influences des dynamiques sociales sur le rite de veuvage à Babadjou.....	8480
IV-1-1 Nouvelles doctrines	8581
IV-1-1-1 Islam.....	8682
IV-1-1-2 Christianisme	8682
IV-1-1-3 Education occidentale	8884
IV-1-1-4 Perte des valeurs communautaires africaines.....	8985
IV-1-1-5 Insertion de la femme dans le monde du travail	9187
IV-1-1-6 Changement du système économique	9388
IV-1-2 Urbanisation	9389
IV-1-2-1 Infrastructures	9389
IV-1-2-2 Population	9490
IV-2 Redynamisation des rites de veuvage « <i>mpfôk</i> »	9691
IV-2-1 Importance du Rite dans la modernité.....	9792
IV-2-1-1 Rite de veuvage et cohésion sociale.....	9793
IV-2-1-2 Contribution des rites de veuvage à la civilisation universelle	9894
IV-2-1-3 Adaptation des rites au nouveau système de valeurs	9995
IV-2-1-4 Rite de veuvage : entre la tradition et la modernité ? tentative de réconciliation	10096
CHAPITRE V: SYMBOLIQUE ET PERCEPTION DES RITES DE VEUVAGE DANS LA COMMUNAUTE DE BABADJOU	108102
V-1 Sens et règles du rite	109103
V-1-1- Fondements du rituel de veuvage.....	109103
V-1-2- Exigences du rite	109104
V-1-2-1- Examen de la situation de vie de la personne concernée.	110104
V-1-2-1-1- Mariage coutumier.....	110104
V-1-2-1-2- Succession.....	110105
V-1-2-2- Choix de l'officiant	111105
V-1-2-2-1- Régime matrimonial	111105

Mis en forme : Interligne : Multiple 1,15 li

Mis en forme : Interligne : Multiple 1,15 li

V-1-2-2-2- Remariage	112406
V-1-2-2-3- La liaison avec la personne concernée.....	112406
V-2 Fonctions du rite « <i>mpfòk</i> ».....	112407
V-2-1- Rite de veuvage et rôle purificateur	113407
V-2-2- Rite de veuvage et rétablissement social.....	113408
V-2-3- Rite de veuvage et rôle de soutien social	115409
V-2-4- Rite de veuvage et rôle libérateur.....	116410
V-2-5 Rite de veuvage et rôle de réconciliation.....	117411
V-2-6- Rite de veuvage et rôle restaurateur	120414
V-3 Symbolique du rite	120414
V-3-1- Gestes et Comportements	120414
V-3-2- Paroles et rythmes	121415
V-3-3- Couleurs.....	122416
V-3-4- Objets utilisés, lieu et durée de célébration.....	122416
V-3-4-1- Objets utilisés	122416
V-3-4-1-1- Lit de la veuve	122416
V-3-4-1-2- Couvert	123417
V-3-4-1-3- Repas « la sauce jaune »	123417
V-3-4-1-4- Sac de la veuve	125419
V-3-4-1-5- Panier collectif	126419
V-3-4-1-6- Feu de bois.....	126420
V-3-4-2- Les circonstances spatio-temporelles.....	126420
V-3-4-2-1- Le lieu	127420
V-3-4-2-2- La durée	127421
CONCLUSION GENERALE	129422
SOURCES	133426
ANNEXES	136429
TABLE DES MATIERES	146439

Mis en forme : Niveau 1, Interligne : Multiple 1,15 li

	<u>PAGE</u>
<u>DEDICACE</u>	i
<u>REMERCIEMENTS</u>	ii
<u>SOMMAIRE</u>	iii
<u>LISTE DES FIGURES ET PHOTOS</u>	iv
<u>LISTE DES TABLEAUX</u>	v
<u>LISTE DES ABBREVIATIONS ET SIGLES</u>	vi
<u>RESUME</u>	vii
<u>ABSTRACT</u>	viii
<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>Contexte d'étude</u>	2
<u>Justification du choix du sujet</u>	3
<u>Problème de recherche</u>	4
<u>Problématique de recherche</u>	5
<u>Question de recherche</u>	6
<u>Hypothèses de recherche</u>	6
<u>Objectifs de recherche</u>	7
<u>Méthodologie de la recherche</u>	8
<u>Analyse et interprétation des données</u>	10
<u>Intérêts de recherche</u>	10
<u>Plan de rédaction</u>	11
<u>CHAPITRE I : PRESENTATION DU SITE</u>	12
<u>I.1. CADRE PHYSIQUE</u>	13
<u>I.1.1. Localisation du site de l'étude</u>	13
<u>I.1.2. Eléments géophysiques</u>	15
<u>I.1.2.1. Relief</u>	15
<u>I.1.2.2. Sol</u>	16
<u>I.1.2.3. Végétation</u>	16
<u>I.1.2.4. Climat</u>	16
<u>I.1.2.5. Faune</u>	17
<u>I.2. CADRE HUMAIN</u>	17
<u>I.2.1. Aperçu historique de Babadjou</u>	17
<u>I.2.2. Démographie</u>	18
<u>I.3. ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE</u>	19
<u>I.3.1. Organisation politique</u>	19
<u>I.3.1.1. Chefferies</u>	19
<u>I.3.1.2. Organisation sociale</u>	25
<u>I.3.2.1. Mariage</u>	25
<u>Mariage coutumier</u>	26
<u>Mariage des chefs</u>	26
<u>I.3.2.2. Filiation</u>	27
<u>I.3.3. Organisation économique et juridique</u>	27
<u>I.3.3.1. Organisation économique</u>	27
<u>I.3.3.2. Organisation juridique</u>	28
<u>Justice coutumière</u>	28
<u>Justice institutionnelle</u>	28
<u>I.3.3.3. Développement local</u>	28

Mis en forme : Centré, Niveau 1

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Interligne : Multiple 1,08 li, Sans numérotation ni puces

Mis en forme : Centré, Niveau 1

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li, Pas de paragraphes solidaires, Pas de lignes solidaires

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li, Sans numérotation ni puces, Pas de paragraphes solidaires, Pas de lignes solidaires

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li, Pas de paragraphes solidaires, Pas de lignes solidaires

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li, Sans numérotation ni puces, Pas de paragraphes solidaires, Pas de lignes solidaires

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li, Pas de paragraphes solidaires, Pas de lignes solidaires

I.3.4. ASPECT CULTUREL.....	29
I.3.4.1. Langue.....	29
I.3.4.2. Habitudes alimentaires.....	30
I.3.4.3. Littérature et rythmes Mbassô.....	30
Littérature Mbassô.....	30
Rythmes Mbassô.....	31
I.3.4.4. Art.....	31
I.3.4.5. Religion.....	31
I.3.4.6. Tradition.....	31
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE / CADRE THEORIQUE ET	
CONCEPTUEL.....	33
Revue de la littérature.....	34
II 1 1 Généralités sur les rites.....	34
II 1 1 1 Rites sexuels à travers le monde.....	35
II 1 1 1 1 En Occident.....	35
II 1 1 1 2 En Afrique.....	35
II 1 2 Rites sexuels au Cameroun en général et à l'Ouest en particulier.....	36
Au Cameroun.....	37
Dans la région de l'Ouest.....	38
Typologies des rites.....	38
Rites positifs.....	38
II 1 3 1 2 Rites négatifs.....	38
Différentes perceptions des rites par les auteurs.....	39
Auteurs classiques.....	39
Auteurs africains.....	39
Fonctions respectives des rites.....	41
Fonction de passage.....	41
Fonction identitaire et sociale.....	41
Fonction expiatoire.....	41
Limites et originalité du travail.....	42
Cadre théorique et conceptuel.....	43
II 2 1 Cadre théorique.....	43
II 2 2 Cadre conceptuel.....	48
II 2 2 1 Logique.....	48
II 2 2 2 Socioculturel.....	48
II 2 2 3 Rite.....	48
II 2 2 4 Sexualité.....	49
II 2 2 5 Veuvage.....	49
CHAPITRE III : ETHNOGRAPHIE DU RITE DE VEUVAGE A BABADJOU.....	51
III 1 Dénomination du rite de veuvage à Babadjou.....	52
III 2 Ethnogenèse du rite.....	52
III 3 Acteurs, outils, phases et préparatifs du rite.....	53
III 3 1 Acteurs.....	53
III 3 1 1 Officiants.....	53
III 3 1 2 Population.....	54
III 3 1 3 Ayants droits.....	54
III 3 2 Outils.....	56
III 3 2 1 Aliments.....	56

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li, Sans numérotation ni puces, Pas de paragraphes solidaires, Pas de lignes solidaires

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li, Pas de paragraphes solidaires, Pas de lignes solidaires

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Interligne : Multiple 1,08 li, Sans numérotation ni puces

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Interligne : Multiple 1,08 li, Sans numérotation ni puces

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Interligne : Multiple 1,08 li

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Interligne : Multiple 1,08 li, Sans numérotation ni puces

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li

III 3 2 2 Végétaux.....	57
III 3 2 3 « Choses de paix ».....	57
III 3 3 Phases du rite.....	58
III 3 3 1 Isolement.....	58
III 3 3 2 Purification.....	69
III 3 3 3 Réintégration.....	59
III 3 3 4 Libération.....	60
III 4 Préparatifs du rite.....	60
III 4 1 Sélection de l'officiant.....	60
III 4 2 Aménagement du lieu.....	60
III 5 Déroulement du rite.....	61
III 5 1 Dès l'annonce du décès.....	61
III 5 2 Pendant le deuil.....	62
III 5 3 Pendant l'inhumation.....	65
III 5 4 Après l'inhumation.....	65
III 5 4 1 Rasage.....	66
III 5 4 2 lavage.....	66
III 5 4 3 Sortie.....	71
III 5 4 4 « Letsiev ».....	72
III 6 Motivations de l'organisation du rite de veuvage.....	74
III 6 1 Neutralisation de la mort.....	74
III 6 2 Réintégration de la veuve.....	75
III 6 3 Esthétique de la vie.....	76
CHAPITRE IV : DYNAMIQUES INTERNES ET EXTERNES DES RITES DE	
VEUVAGE A BABADJOU.....	77
IV 1 Facteurs et influence des dynamiques sociales sur les rites de veuvage à Babadjou.....	78
Nouvelles doctrines.....	79
Islam.....	80
Christianisme.....	80
IV 1 1 3 Education occidentale.....	82
IV 1 1 4 Perte des valeurs communautaires africaines.....	83
IV 1 1 5 Insertion de la femme dans le monde du travail.....	85
IV 1 1 6 Changement du système économique.....	86
IV 1 2 Urbanisation.....	87
IV 1 2 1 Infrastructures.....	87
IV 1 2 2 Population.....	88
IV 2 Redynamisation des rites de veuvage « mpfôk ».....	89
IV 2 1 Importance du Rite dans la modernité.....	90
IV 2 1 1 Rite de veuvage et la cohésion sociale.....	90
IV 2 1 2 Contribution des rites de veuvage à la civilisation universelle.....	92
IV 2 1 3 Adaptation des rites au nouveau système de valeurs.....	92
IV 2 1 4 Rites de veuvage : entre tradition et modernité ? tentative de	
réconciliation.....	93
CHAPITRE V : SYMBOLIQUE ET PERCEPTION DES RITES DE VEUVAGE DANS	
LA COMMUNAUTE DE BABADJOU.....	107
V 1 Sens et règles du rite.....	108
V 1 1 Fondements du rituel de veuvage.....	108
V 1 2 Exigences du rite.....	109

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Interligne : Multiple 1,08 li

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Espace Avant : 0 pt, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Interligne : Multiple 1,08 li

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Interligne : Multiple 1,08 li

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li

V 1 2 1 Examen de la situation de vie de la personne concernée.....	109
V 1 2 2 Choix de l'officiant.....	110
V 2 Fonctions du rite « mpfòk ».....	108
V 2 1 Rite de veuvage et rôle purificateur.....	112
V 2 2 Rite de veuvage et rétablissement social.....	113
V 2 2 Rite de veuvage et rôle de soutien.....	114
V 2 3 Rite de veuvage et rôle libérateur.....	116
V 2 4 Rite de veuvage et rôle de réconciliation.....	116
V 2 5 Rite de veuvage et son rôle restaurateur.....	119
V 3 Symbolique du rite.....	119
V 3 1 Gestes et comportements.....	120
V 3 2 Paroles et rythmes.....	121
V 3 3 Couleurs.....	121
V 3 4 Objets utilisés, lieu et durée de célébration.....	121
CONCLUSION GENERALE.....	128
SOURCES.....	133
ANNEXES.....	136
TABLE DES MATIERES.....	146

TABLE DES MATIERES

— PAGE

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
SOMMAIRE.....	iii
LISTE DES FIGURES ET PHOTOS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES ABBREVIATIONS ET SIGLES.....	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION.....	1
Contexte d'étude.....	2
Justification du choix du sujet.....	3
Problème de recherche.....	5
Problématique de recherche.....	5
Question de recherche.....	6
Hypothèses de recherche.....	6
Objectifs de recherche.....	7
Méthodologie de la recherche.....	8
Analyse et interprétation des données.....	09
Intérêts de recherche.....	10
Plan de rédaction.....	11
CHAPITRE I : PRESENTATION DU SITE.....	13
I.1. CADRE PHYSIQUE.....	14
I.1.1. Localisation du site de l'étude.....	14
I.1.2. Eléments géophysiques.....	16
I.1.2.1. Relief.....	17
I.1.2.2. Sol.....	17

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Ajouter un espace entre les paragraphes de même style, Interligne : Multiple 1,08 li

Mis en forme : Centré, Niveau 1, Interligne : Multiple 1,08 li

Mis en forme : Centré, Niveau 1

Mis en forme : Niveau 1

I.1.2.3. Végétation.....	17
I.1.2.4. Climat.....	18
I.1.2.5. Faune.....	18
I.2. CADRE HUMAIN.....	18
I.2.1. Aperçu historique de Babadjou.....	19
I.2.2. Démographie.....	20
I.3. ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE.....	20
I.3.1. Organisation politique.....	20
I.3.1.1. Chefferies.....	20
I.3.2. Organisation sociale.....	27
I.3.2.1. Mariage.....	27
Mariage coutumier.....	27
Mariage des chefs.....	28
I.3.2.2. Filiation.....	28
I.3.3. Organisation économique et juridique.....	28
I.3.3.1. Organisation économique.....	28
I.3.3.2. Organisation juridique.....	29
Justice coutumière.....	29
Justice institutionnelle.....	30
I.3.3.3. Développement local.....	30
I.3.4. ASPECT CULTUREL.....	31
I.3.4.1. Langue.....	31
I.3.4.2. Habitudes alimentaires.....	31
I.3.4.3. Littérature et rythmes Mbassô.....	31
Littérature Mbassô.....	32
Rythmes Mbassô.....	32
I.3.4.4. Art.....	33
I.3.4.5. Religion.....	33
I.3.4.6. Tradition.....	33
CHAPITRE II - REVUE DE LA LITTÉRATURE / CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	35
Revue de la littérature.....	36
II 1 1 Généralités sur les rites.....	36
II 1 1 1 Rites sexuels à travers le monde.....	37
II 1 1 1 1 En Occident.....	37
II 1 1 1 2 En Afrique.....	37
II 1 2 Rites sexuels au Cameroun en général et à l'Ouest en particulier.....	39
Au Cameroun.....	40
Dans la région de l'Ouest.....	40
Typologies des rites.....	41
Rites positifs.....	41
II 1 3 1 2 Rites négatifs.....	41
Différentes perceptions des rites par les auteurs.....	41
Auteurs classiques.....	41
Auteurs africains.....	42
Fonctions respectives des rites.....	43
Fonction de passage.....	43
Fonction identitaire et sociale.....	44

Fonction expiatoire.....	44
Limites préexistantes et originalité du travail.....	45
Cadre théorique et conceptuel.....	46
II 2 1 Cadre théorique.....	46
II 2 2 Cadre conceptuel.....	51
II 2 2 1 Logique.....	58
II 2 2 2 Socioculturel.....	58
II 2 2 3 Rite.....	59
II 2 2 4 Sexualité.....	59
II 2 2 5 Veuvage.....	59
CHAPITRE III : ETHNOGRAPHIE DU RITE DE VEUVAGE A BABADJOU.....	54
III 1 Dénomination du rite de veuvage à Babadjou.....	55
III 2 Ethnogenèse du rite.....	55
III 3 Acteurs, outils, phases et préparatifs du rite.....	56
III 3 1 Acteurs.....	56
III 3 1 1 Officiants.....	56
III 3 1 2 Population.....	58
III 3 1 3 Ayants droits.....	59
III 3 2 Outils.....	59
III 3 2 1 Aliments.....	59
III 3 2 2 Végétaux.....	60
III 3 2 3 « Choses de paix ».....	61
III 3 3 Phases du rite.....	61
III 3 3 1 Isolement.....	61
III 3 3 2 Purification.....	63
III 3 3 3 Réintégration.....	63
III 3 3 4 Libération.....	63
III 4 Préparatifs du rite.....	63
III 4 1 Sélection de l'officiant.....	64
III 4 2 Aménagement du lieu.....	64
III 5 Déroulement du rite.....	64
III 5 1 Dès l'annonce du décès.....	64
III 5 2 Pendant le deuil.....	66
III 5 3 Pendant l'inhumation.....	69
III 5 4 Après l'inhumation.....	69
III 5 4 1 Rasage.....	69
III 5 4 2 lavage.....	70
III 5 4 3 Sortie.....	75
III 5 4 4 « Letsiey ».....	77
III 6 Motivations de l'organisation du rite de veuvage.....	78
III 6 1 Neutralisation de la mort.....	78
III 6 2 Réintégration de la veuve.....	79
III 6 3 Esthétique de la vie.....	80
CHAPITRE IV : DYNAMIQUES INTERNES ET EXTERNES DES RITES DE VEUVAGE A BABADJOU.....	81
IV 1 Facteurs et influence des dynamiques sociales sur les rites de veuvage à Babadjou.....	82
Nouvelles doctrines.....	83
Islam.....	84

Christianisme.....	84
IV 1 1 3 — Education occidentale.....	86
IV 1 1 4 — Perte des valeurs communautaires africaines.....	87
IV 1 1 5 — Insertion de la femme dans le monde du travail.....	89
IV 1 1 6 — Changement du système économique.....	91
IV 1 2 — Urbanisation.....	91
IV 1 2 1 — Infrastructures.....	91
IV 1 2 2 — Population.....	93
IV 2 — Redynamisation des rites de veuvage « mpfôk ».....	94
IV 2 1 Importance du Rite dans la modernité.....	95
IV 2 1 1 — Rite de veuvage et la cohésion sociale.....	95
IV 2 1 2 — Contribution des rites de veuvage à la civilisation universelle.....	97
IV 2 1 3 — Adaptation des rites au nouveau système de valeurs.....	97
IV 2 1 4 — Rites de veuvage : entre tradition et modernité ? tentative de réconciliation.....	98
CHAPITRE V : SYMBOLIQUE ET PERCEPTION DES RITES DE VEUVAGE DANS LA COMMUNAUTE DE BABADJOU.....	104
V 1 — Sens et règles du rite.....	105
V 1 1 — Fondements du rituel de veuvage.....	105
V 1 2 — Exigences du rite.....	106
V 1 2 1 — Examen de la situation de vie de la personne concernée.....	106
V 1 2 2 — Choix de l'officiant.....	107
V 2 — Fonctions du rite « mpfôk ».....	108
V 2 1 — Rite de veuvage et rôle purificateur.....	109
V 2 2 — Rite de veuvage et rétablissement social.....	110
V 2 2 — Rite de veuvage et rôle de soutien.....	112
V 2 3 — Rite de veuvage et rôle libérateur.....	113
V 2 4 — Rite de veuvage et rôle de réconciliation.....	114
V 2 5 — Rite de veuvage et son rôle restaurateur.....	117
V 3 — Symbolique du rite.....	117
V 3 1 — Gestes et comportements.....	117
V 3 2 — Paroles et rythmes.....	118
V 3 3 — Couleurs.....	119
V 3 4 — Objets utilisés, lieu et durée de célébration.....	119
CONCLUSION GENERALE.....	126
SOURCES.....	130
ANNEXES.....	133
TABLE DES MATIERES.....	143